LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 47 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 4 MARS 1970 PRIX 10c





La foule enthousiaste de Franco-Manitobains qui s'étaient rendus à l'aéroport pour accueillir les visiteurs de Maskinongé. (Photo Perrin du Manitoba)

# Les visiteurs de Maskinongé accueillis à bras ouverts

Les quatre-vingts visiteurs de Maskinongé, P.Q., n'en croyaient pas leurs yeux, à leur descente d'avion à l'aéroport de Winnipeg, un peu après minuit, vendredi dernier. Quelque deux cents Franco-Manitobains, plusieurs en tuque rouge et en ceinture fléchée, les attendaient en chantant des airs canadiens et en agitant une énorme banderole de bienvenue au Festival du Voyageur.

C'était le début de trois jours d'hospitalité enthousiaste et chaleureuse que la population de St-Boniface allait réserver à l'imposant groupe de visiteurs venus du village d'origine de Marie-Anne Gaboury, aïeule de Louis Riel, pour participer au premier Festival du Voyageur.

Selon un des officiers du comité de réception, dont le président était le conseiller Michael Ludwig, la réponse du public francophone fut des plus généreuses. Durant toute la visite des voyageurs de Maskinongé de nombreux Franco-Manitobains se sont mis à leur disposition pour les conduire aux différentes activités du Festival ou leur faire voir les villes de Winnipeg et de St-Boniface.

**Réception de la S.F.M.**

La première réception officielle accordée aux visiteurs du Québec fut celle offerte par la Société Franco-Manitobaine au Centre Culturel, vendredi dernier. Une bonne centaine de personnes vinrent saluer qui des cousins éloignés, qui des amis de longues dates.

Au cours d'une brève cérémonie présidée par M. Jacques Molicard, directeur du Secrétariat de la S.F.M., M. Etienne Gaboury, président de l'exécutif de la S.F.M., adressa tout d'abord un mot de bienvenue au nom de toute la population franco-manitobaine. Le maire Guy Otis, de Maskinongé, répondit par des mots de félicitations pour l'accueil extraordinaire que les gens de St-Boniface avaient bien voulu ac-

(Suite à la sixième page)

Au Secrétariat provincial des relations culturelles

## Une étude spéciale sur l'établissement d'un collège pédagogique français

Le directeur du Secrétariat des relations fédérales-provinciales en affaires culturelles, M. Laurent Desjardins, vient d'annoncer qu'une étude spéciale sera entreprise au cours de mars pour examiner l'établissement d'un collège pédagogique de langue française au Manitoba.

L'étude sera menée par le Père Clément Cormier, C.S.C., de Moncton, N.-B., membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'étude en question examinera plus particulièrement la possibilité d'établir au Manitoba un institut de formation des maîtres francophones tel que suggéré, en mai 1968, par la 19e recommandation du Volume II de la Commission BB en vue de répondre aux besoins des francophones des quatre provinces de l'Ouest. L'on sait que le gouvernement fédéral a déjà accepté en principe cette recommandation.

A la demande expresse du premier ministre Ed Schreyer, dont M. Desjardins est un des adjoints parlementaires, le Secrétariat des relations fédérales-provinciales étudie cette question depuis septembre 1969. Diverses associations et des institutions intéressées à ce projet ont fait déjà au Secrétariat des mémoires préliminaires sur cette question.

En annonçant que le P. Cormier avait été choisi pour diriger des travaux de recherches plus approfondies sur ce projet de collège pédagogique, M. Desjardins a tenu à souligner que le Manitoba devait se considérer chanceux d'avoir pu obtenir pour cette tâche les services d'un homme de la compétence du P. Cormier. Celui-ci est, en effet, très connu dans les milieux d'éducation supérieure au pays. Natif du Nouveau-Brunswick, diplômé en sciences sociales de l'université Laval, le P. Cormier a été doyen des études, puis recteur de l'université St-Joseph de Moncton. Il a également été président du Musée provincial du Nouveau-Brunswick et de l'Association canadienne des Educateurs de langue française. Il détient des diplômes honoris causa de plusieurs universités canadiennes dont celles du Nouveau-Brunswick (Fredericton), de Mount Allison (Sackville), du Sacré-Coeur (Bathurst) et de Laval.

# Le Festival du Voyageur s'avère un grand succès

Reportage de Jean-Pierre Bouvencourt

Le Festival du Voyageur de St-Boniface s'est terminé comme il avait commencé, c'est-à-dire au milieu du plus grand enthousiasme populaire que l'on ait vu depuis longtemps à St-Boniface. Le flambeau du festival était à peine éteint dimanche soir que déjà les organisateurs commençaient à prévoir pour l'an prochain.

Le maire Ed Turner a déclaré, pour sa part, après les cérémonies de clôture, qu'il était tout simplement "renversé" de voir comment la population avait répondu avec tant d'intérêt et d'entrain à des festivités que l'on avait voulues modestes.

Selon certains estimés, quelque 175,000 personnes auraient visité St-Boniface au cours du festival.

**Le couronnement de la Reine**

L'enthousiasme populaire prit feu dès mercredi soir avec la cérémonie du couronnement de la Reine du Festival. Une foule bruyante et joyeuse de plus de 1,500 personnes s'étaient entassée dans le gymnase Notre-Dame pour acclamer la première reine du Festival du Voyageur, Brigitte Prince, étudiante bilingue de l'Institut collégial Louis-Riel.

**L'ouverture officielle**

Cependant, l'ouverture officielle n'eut lieu que le lendemain soir. Il faisait un froid sec. Des milliers de jeunes et d'adultes avaient envahi le parc Provencher où, devant le fort de glace érigé par le Collège de St-Boniface, allait se dérouler l'inauguration officielle du Festival. Au milieu d'un décor de flambeaux et de bougies scintillantes, qu'agitaient une masse de jeunes écoliers pleins d'entrain, les dignitaires arrivèrent dans des traîneaux tirés par des chevaux. On remarquait le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles, le maire Ed Turner, ses collègues de la région métropolitaine de Winnipeg, le magistrat Robert Trudel, président du comité du Festival, la Reine et les princesses et les autres candidates, le "Voyageur" Georges Forest, et beaucoup d'autres dignitaires, ainsi que le maître de cérémonies pour la circonstance, Me Rhéal Teffaine, qui vit à ce que tout se fit autant en français qu'en anglais.

Après les quelques brefs discours d'usage, le Voyageur G. Forest alluma le flambeau du Festival et la cérémonie se termina pas des feux d'artifices.

**Le récital de Tex**

Mais la soirée ne faisait que commencer. Tex Lecor donnait un concert au Gymnase Notre-Dame. Pour le deuxième soir d'affilée, la salle était pleine à craquer. Le chansonnier québécois et séparatiste se vit en face d'un auditoire d'une bonne humeur indescriptible, s'amusant fort des histoires du chansonnier qui n'a pas manqué de manger du curé, et de parler des femmes et de l'alcool.

Pendant ce temps, au gymnase du Juniorat transformé en Relais du Voyageur, — sorte de lieu de rencontre où, par une permission tout à fait extraordinaire de la Régie des Alcools, l'on pouvait servir de la bière et du vin, danser et donner des spectacles variétés même le dimanche — l'enthousiasme n'était pas moindre. Ce Relais du Voyageur, ouvert de midi à minuit, fut dès son ouverture, le jeudi après-midi, un des endroits les plus populaires du Festival. Samedi et dimanche, les gens attendaient en file pour y entrer.

**Bal costumé et Boîte à chansons**

Deux activités devaient retenir l'attention le vendredi: le bal costumé qui réunit plus de 800 personnes au gymnase Holy Cross et la boîte à chansons géante qui attira près de 1,200 jeunes au gymnase Notre-Dame. Aux deux endroits il y eut des prix pour les costumes les mieux choisis. Chez les adultes, une dame de 82 ans, Mme M. Lemaire, de St-Boniface, et un jeune Indien de 26 ans, M. Alex. Halfe, remportèrent les prix.

(Suite à la neuvième page)



Le maire Guy Otis, de Maskinongé, reçoit un certificat de citoyen honoraire de St-Boniface. La présentation eut lieu lors d'un déjeuner offert par la ville, au Centre Culturel, samedi dernier. (Photo Perrin du Manitoba)

**NOTE**

- La rubrique "Il y a cent ans avec Louis Riel" en page 2 cette semaine.
- En page 9, photo-reportage du Festival du Voyageur.

# L'A.C.F.C. de la Saskatchewan présente un mémoire au gouvernement Thatcher

REGINA — Une délégation du Conseil d'administration de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan (l'A.C.F.C.), conduite par M. Roger Lalonde, président général, a présenté le mardi 24 février au premier ministre Ross Thatcher, de la Saskatchewan, et à son cabinet un mémoire portant principalement sur les problèmes d'éducation et de culture du groupe francophone.

En ce qui concerne l'éducation, le mémoire présente des commentaires sur les "Ecoles Désignées", la formation pédagogique des maîtres, les écoles-pilotes et tout spécialement l'Ecole Française de Saskatoon et le Collège Mathieu de Gravelbourg. Il présente aussi des suggestions relatives aux services offerts par le Département d'Education, et demande des subventions en vue de permettre l'établissement et le maintien de Jardins d'Enfants de diverses catégories.

Dans le domaine de la culture, l'A.C.F.C. recommande au Cabinet un élargissement du mandat du ministère de l'Education, en vue d'y inclure un service des affaires culturelles. Il recommande aussi aux Ministères de la Voirie, du Commerce, des Ressources naturelles, et autres, de promouvoir dans leurs activités le caractère bilingue du Canada et de tenir compte de l'existence des autres cultures au sein de la population de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. espère que le gouvernement de la Saskatchewan concluera des accords culturels avec la province de Québec et que d'autres accords de ce genre seront négociés avec des pays étrangers, tels que la France, l'Ukraine, l'Allemagne de l'Ouest, et autres pays rattachés à la province par des liens culturels.

Enfin, l'A.C.F.C. présente des recommandations se rapportant à l'expansion du réseau français de télévision conjointement avec la télévision éducative.

Voici un sommarie des recommandations de l'A.C.F.C.:

1) Le ministère de l'Education est prié d'accorder son support à une étude qui porterait sur les facilités de l'enseignement méthodologique au personnel canadien-français en Saskatchewan. Cette étude serait patronnée par la Fédéra-

(Suite à la douzième page)

# Paul Dumaine, directeur à CBWFT

M. Bruce D. Macpherson, gérant de Radio-Canada à Winnipeg, vient d'annoncer la nomination de M. Paul Dumaine au poste de Directeur des programmes de CBWFT, le poste français de télévision au Manitoba.

Natif d'Ile-des-Chênes, M. Dumaine y a fait ses études primaires pour ensuite obtenir son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface. Il étudia ensuite à l'université de Southern California, à Los Angeles, en vue d'une maîtrise en télécommunication. Durant cette période il eut un emploi à KTHE, canal 28, poste de télévision éducative de Californie.



M. Paul Dumaine

M. Dumaine est entré au service de la Société Radio-Canada en novembre 1955 comme technicien. Deux ans plus tard, il devenait assistant à la production. Il réalisa entre autres des émissions pour enfants, des téléthéâtres, des émissions musicales, des émissions féminines et deux visites de la Reine. En septembre 1964, il était promu agent d'exploitation de CBWFT, poste qu'il détenait jusqu'à sa récente nomination.

M. Dumaine est très actif dans la société. Il a été pendant six ans commissaire d'école pour la commission scolaire St-Eugène où il est maintenant président. Avec le concours de la Société Franco-Manitobaine, il a organisé et il organise encore cette année des voyages-échange entre les étudiants des provinces canadiennes. Il a aussi été membre du Cercle Molière.

M. et Mme Dumaine ont trois enfants, Robert, âgé de 11 ans, Marc, 10 ans, et Michèle, 4 ans.

Au Festival régional d'art dramatique

# *Les prisonniers remportent le trophée: Marie Benoist-Martin, meilleure comédienne*

Un événement singulier se produisit au Festival régional d'art dramatique qui s'est tenu à Winnipeg en fin de semaine. Pour la première fois au Manitoba, et peut-être même dans l'histoire du théâtre au Canada, une troupe formée principalement de prisonniers de pénitencier se présenta au Festival et remporta, légitimement, la plupart des honneurs dont le trophée du Festival.

"The Penthouse Players", composée de vingt prisonniers de Stony Mountain appuyés de quelques comédiens de l'extérieur et dirigés par le professeur Harold Turner, de l'Université de Manitoba, remportèrent le premier prix pour leur présentation de la comédie "Teahouse of the August Moon" de John Patrick; le prix du meilleur comédien de soutien, décerné à Brian Ferguson; le prix de la meilleure présentation visuelle; et le prix de la meilleure réalisation.

Le Cercle Molière de St-Boniface, gagnant presque traditionnel du festival, fit une chaude lutte aux Penthouse Players avec sa présentation de "Les Rosenberg ne doivent pas mourir". Mais les comédiens franco-manitobains ne purent soutirer aux prisonniers que le prix de la meilleure comédienne, remporté par Marie Benoist-Martin, et celui de la meilleure diction et élocution, remporté par Jean-Louis Hébert.

L'adjudicatrice du Festival, Mlle Roberta Dolby, de New York et autrefois une élève du Manitoba Theatre Centre, a accordé le prix du meilleur comédien à Frank Adamson, du Interfaith Harmony Theatre, et le prix de meilleure comédienne de soutien à Lesley McAlonen, de la Young Street Theatre Company.

Les Penthouse Players du pénitencier de Stony Mountain participeront au festival national qui se tiendra à Winnipeg au mois de mai. Fondée en 1964, cette troupe de théâtre n'a pu se produire pour la première fois "hors les murs" qu'en 1969. Samedi dernier, quatre de ses principaux comédiens assistaient au banquet de clôture du festival.



Ci-dessus, les gagnants du Festival régional d'art dramatique. De gauche à droite: Lance Lloyd (pour Brian Ferguson, meilleur comédien de soutien); Harold Turner, meilleure réalisation; Marie Benoist-Martin, meilleure comédienne; Frank Adamson, meilleur comédien; Lesley McAlonen, meilleure comédienne de soutien. (Cliché Winnipeg Tribune)

# Les Maskinongeois remercient les Franco-Manitobains

Voici le texte d'un télégramme que le maire de Maskinongé, M. Guy Otis, adressait lundi au gérant du poste CKSB, M. Roland Couture, qui fut chargé du comité d'accueil des visiteurs de Maskinongé:

MASKINONGE 2/3/70
POSTE CKSB
ST BONIFACE
MANITOBA

NOS GENS EMERVEILLES DE LEUR SEJOUR A ST BONIFACE NE SONT PAS ENCORE REVENUS DU CHALEUREUX ACCUEIL RECU CHEZ VOUS DES AMITIES SOLIDES S'Y SONT FORGEES QUI ABOUTIRONT SUREMENT A D'AUTRES RENCONTRES AVONS ADMIRE VOTRE VITALITE INCROYABLE VOTRE AFFABILITE DE TOUS LES INSTANTS ET SURTOUT CETTE SIMPLICITE QUI EST VOTRE MARQUE DE COMMERCE. MERCI EN MON NOM PERSONNEL ET EN CELUI DE MON GROUPE A TOUS CEUX QUI NOUS ONT VENDU ST BONIFACE ET L'OUEST. MERCI MERCI

GUY OTIS
MAIRE DE MASKINONGE

# ÉDITORIAL

## Le succès du Festival

Tout le monde s'accorde à le dire: le Festival du Voyageur fut un succès. Au-delà de toute attente, et malgré une organisation boiteuse et parfois exaspérante, les "Saint-Bonifaciens" de tous les âges se sont découverts soudain un enthousiasme insoupçonné, un goût de vivre, une joie de se rencontrer et de partager dans la bonne humeur.

L'esprit enjoué et communicatif du Voyageur d'antan s'est répandu comme une traînée de poudre. Et cela est venu des gens eux-mêmes, des Franco-Manitobains en particulier. Ceux-ci n'ont pas attendu les invitations — ils les attendraient peut-être encore! — pour être de la fête. Ils s'y sont mis dès l'annonce officielle du Festival et leur présence s'est fait sentir partout, si bien que les moyens de communication de langue anglaise, presse et radio, ne s'y sont pas trompés et n'ont parlé que de "Festival DU Voyageur" laissant tomber les deux mots superfétatoires "of the" que des esprits scrupuleux avaient fait inscrire dans le titre officiel de l'organisation.

On ne sait trop qui féliciter le plus: l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine? son directorat culturel? le Centre Culturel? les Intrépides? le Cercle Molière? le 100 Nons? Tous étaient de la partie et bien d'autres encore.

En somme, ce sont les gens eux-mêmes qui ont fait réussir le Festival. Il convient cependant de souligner que cela ne se serait pas produit si, l'automne dernier, deux personnes ne s'étaient pas mis dans la tête de faire aboutir un tel projet: nous voulons parler du maire Edward Turner et de M. Georges Forest. Appuyés de quelques membres du Conseil, ils ont été les vrais catalyseurs qui ont déclenché le mouvement du Festival.

Le succès de cette première année est donc très prometteur pour l'avenir, pourvu que l'on cherche à garder à ces fêtes leur caractère de rencontre amicale, de joie en commun, de participation artistique, culturelle ou sportive, et que l'on évitera toute commercialisation exagérée des activités. Mieux vaut se faire des amis que de l'argent.

J.-P. A.



La présence du maire Guy Otis, de Maskinongé, P.Q., et des quelque quatre-vingt visiteurs québécois a contribué à donner un caractère national au Festival du Voyageur. M. et Mme Otis sont photographiés ci-dessus (à droite) en compagnie du maire Ed Turner et de Mme Turner, lors du bal costumé de vendredi soir. (Cliché Winnipeg Free Press)

## Un geste de bon voisinage

Le Festival du Voyageur a été l'occasion de plusieurs gestes d'amitié entre les autorités civiles des villes avoisinantes de St-Boniface. En voici un exemple dans ce message adressé par le conseil de ville d'East Kildonan et remis au maire Turner, de St-Boniface, le soir de l'ouverture du festival.

**"Oyez! Oyez! Citoyens, écoutez ce message:** From the City of East Kildonan to the City of St. Boniface and the Festival du of the Voyageur Association

GREETINGS

Whereas the period from February 26th to March 1st, 1970 has been proclaimed by the City of St. Boniface to be observed as the Festival du of the Voyageur;

**Attendu que les citoyens de St-Boniface sont heureux de participer à cet événement durant ces quatre jours exprimant leur joie de vivre avec vous.**

Now therefore the Council of the City of East Kildonan, on behalf of its citizens, extend greetings and best wishes to the citizens of St. Boniface on this occasion."

On aura remarqué que le second paragraphe, ainsi que la première partie de l'en-tête, ont été rédigés en français.

Le geste rappelle l'amitié et le respect que Lord Selkirk, premier colonisateur de la Rivière-Rouge, avait toujours eu pour l'élément francophone de la colonie.

## Les parents du Parc Windsor

Comme bien des parents d'ailleurs, les parents francophones du Parc Windsor avaient succombé ces derniers temps à la pratique générale. C'est-à-dire qu'après avoir lutté longuement, il y a quelques années, pour obtenir une école selon les besoins de leurs enfants, et y avoir réussi, ils se sont reposés sur leurs lauriers et ont cru que tout irait comme dans le meilleur des mondes.

Croyant avoir pleinement atteint leur but, ils se sont plus ou moins désintéressés de leur milieu scolaire, ou tout au moins, ne se sont-ils pas aperçu qu'en notre société actuelle tout évolue à un rythme tellement accéléré que les circonstances qui prévalaient, il y a trois ou quatre ans, sont presque complètement changées aujourd'hui. Si bien qu'une école que l'on croyait suffisamment grande alors ne l'est plus aujourd'hui.

Mais comme à toutes fins utiles, les parents du Parc Windsor avaient cessé de suivre de près les événements, ils furent pris au dépourvu quand la commission scolaire de St-Boniface leur annonça ses intentions de déménager ailleurs une partie de leurs enfants (Voir article en page une de la semaine dernière). Il est assez facile de comprendre que cette nouvelle eut l'effet d'un choc.

Mais cela ne se serait pas produit si la majorité des parents étaient demeurés intéressés à l'évolution de leur secteur, s'ils avaient eu l'un ou l'autre de leurs représentants aux réunions de la commission scolaire, s'ils avaient entretenu une association très active de parents et maîtres, s'ils avaient informé les nouveaux foyers des problèmes particuliers à leur école.

Fort heureusement, les parents du Parc Windsor semblent s'être ressaisis à temps et ont pu entrer en dialogue avec la commission scolaire. Il semble y avoir un certain éveil des responsabilités et un plus grand désir de participation.

Pour leur part, les commissaires et les administrateurs de la division doivent se réjouir de ce regain d'intérêt du côté de la population. Car, en fin de compte, les commissaires et les administrateurs ne sont-ils pas délégués par les parents pour s'occuper des affaires scolaires et les administrer selon les intérêts légitimes des parents? N'ont-ils pas à faire les représentations qui s'imposent auprès du gouvernement et du ministère de l'Education afin d'obtenir des règlements équitables?

Parfois, à entendre certains commissaires et certains administrateurs (pour ne pas dire "superintendant" à l'anglaise!), on croirait qu'ils sont plutôt les valets des hauts fonctionnaires du ministère de l'Education et de simples exécutants automates de décisions prises d'avance, sans consultation et sans souci des résultats.

Certes, il est difficile pour les commissaires d'agir autrement s'ils n'ont pas l'appui constant des parents. Il est à espérer cependant qu'au moins ceux de Saint-Boniface pourront compter sur une collaboration plus soutenue de la part des parents francophones de la ville.

J.-P. A.

## La drogue: chimère ou libération?

OTTAWA — Si la marijuana obtenait un statut légal, qu'adviendrait-il de notre société?

M. François Bilodeau, d'Ottawa, travailleur social, expert-conseil et animateur social auprès de la Fondation de recherche sur l'alcoolisme et l'assujettissement à la drogue de la province d'Ontario, voit cette société droguée avec le même oeil que notre société alcoolisée d'aujourd'hui.

"L'histoire démontre que l'homme n'a jamais su comment rejeter un plaisir artificiel... on ne pourra jamais se défaire de l'alcool comme l'a prouvé la période de prohibition aux Etats-Unis... qu'allons-nous faire pour déterminer l'avenir de la drogue?"

Sachant qu'en Ontario seulement plus de 250,000 personnes sont "accrochées à l'alcool", qu'en 1968 les Canadiens ont dépensé un milliard et demi de dollars en alcool, et que durant la même année le Canada a importé 65,000 livres de barbituriques à dispenser sous ordonnance médicale, avec quelle bonne foi appliquer dans nos moeurs notre principe de modération?

"Si notre principe de modération nous plait toujours malgré ses complications profondes", écrit-il dans la revue "Bien-être social canadien" de janvier-février, "c'est peut-être que nous aimons des principes à sens équivoque qui laissent à chacun sa propre interprétation relative".

"Le problème de contrôle devient un jeu subtil entre individus à différents stades de notre société" en regard de l'alcool, dit-il. "...pourrait-on imaginer ce jeu si la marijuana obtenait un statut légal? C'est autant amusant que tragique!"

Se basant sur une observation personnelle, il s'inquiète de la rapidité avec laquelle un jeune habitué chronique (de la drogue) arrive facilement à un "état de végétation", "état physique et psychologique dans lequel il se trouve dépourvu de puissance et d'initiative.

"Chez l'habitué de l'alcool, ce processus dégénératif peut se produire durant une période de 10 à 20 ans, tandis que chez le jeune habitué de la drogue, ce processus semble pouvoir aboutir en deux ans.

"Rappelons-nous aussi que nos jeunes d'aujourd'hui sont issus du 'baby boom' d'après-guerre. C'était une période d'optimisme et d'abondance mettant en pratique l'approche permissive envers la progéniture. Les parents élevaient leurs enfants dans un climat de liberté avec peu de responsabilité, l'argent dans la poche et l'illusion que la terre était un paradis. Malheureusement, un trop grand nombre de ces jeunes n'ont jamais éprouvé de vrais défis dans la vie. Lorsqu'ils arrivent à une croissance adulte, la révolte et la revendication représentent peut-être les premières expériences profondes de leur vie."

M. Bilodeau termine son article en posant lui aussi des questions: Voulons-nous une société qui accepte que l'homme est un être fragile qui doit noyer son angoisse et son ennui avec des substances chimiques? Est-ce que nos jeunes opteront pour un état végétal stimulé artificiellement par la drogue ou opteront-ils pour une vision de l'homme créateur et chercheur, stimulé par l'élan vital même? Et enfin, voulons-nous vivre dans une société qui offre à l'homme des conforts chimiques lui permettant seul de déterminer l'usage qu'il en fera, soit pour ses besoins en loisirs ou pour se faire un tort indigne et se détruire?

M. Bilodeau ne croit pas qu'aucun parti politique osera préconiser un statut légal pour la marijuana pendant que la population adulte résiste à son entrée dans nos moeurs. Même si la marijuana fait moins de tort que l'alcool, il lui semble plus important de résoudre la question d'après l'opinion publique, nos moeurs et notre moralité, réalités plus profondes qu'un simple recours à une publicité envers un parti politique ou l'autre.

## Grand prix du Roman de l'Académie française

PARIS — Le Grand Prix du Roman de l'Académie française a été attribué à Pierre Moustiers pour "La Paroi" (Editions Gallimard).

Pierre Moustiers l'a emporté au troisième tour de scrutin par 17 voix contre huit à Georges-Emmanuel Clancier ("L'éternité plus un jour") et 3 à Marcel Schneider ("Le guerrier de pierre").

Le lauréat est âgé de 45 ans. De son véritable nom Pierre-Jean Rossi, cet écrivain est originaire de La Seyne (Var); il a passé presque toute sa vie dans le Midi. Licencié en droit, il a été tour à tour attaché d'administration, éducateur dans un centre pour enfants délinquants et conseiller juridique avant de devenir visiteur médical.

Son premier roman: "Le journal d'un geôlier" (Denoël) a été publié en 1957.

Gallimard a édité ensuite "La mort du pantin", "Le pharisien" et enfin "La paroi" qui lui vaut de recevoir aujourd'hui le Prix du Roman de l'Académie française. Cet ouvrage avait reçu déjà en juin dernier le Grand prix de littérature sportive. "La Paroi" est en effet une oeuvre qui met en valeur les qualités humaines et sportives de l'alpinisme.

Ce qui a séduit cette fois les académiciens, c'est vraisemblablement l'aspect psychologique du roman, en l'occurrence la confrontation permanente entre deux hommes qui incarnent deux générations: celle qui veut continuer de s'éclairer à la bougie et celle qui construit des remonte-pentes. Si bien que, parallèlement aux descriptions exaltantes de l'exploit accompli par les deux héros du livre, on note un certain pessimisme dans le propos même de l'auteur, qui conclut à la disparition fatale d'une certaine conception de la vie.

Les derniers lauréats qui ont précédé Pierre Moustiers au palmarès du Grand Prix du Roman de l'Académie française ont été Albert Cohen en 1968 pour "Belle du Seigneur", et Michel Tournier en 1967, pour "Vendredi ou les limbes du Pacifique"; leur notoriété s'est définitivement imposée au public.

(BNF 15-11-69)

## *Il y a cent ans avec Louis Riel*

**Ce qu'on lisait dans les journaux**

Note — Les événements de la Rivière-Rouge en 1869-70 alimentaient abondamment la presse de l'est du pays. Voici des exemples de ce qui paraissait dans des journaux du Québec. Le style est de l'époque. Le manque de précision aussi: par exemple, le manque de dates, la mauvaise épellation des noms propres, l'anonymat des lettres.

Ces journaux ont été dépouillés par des étudiants du Collège de St-Boniface. Les notes ajoutées entre parenthèses sont du professeur d'histoire du Collège, M. Lionel Dorge.

**"L'Ordre", Montréal, vendredi 31 décembre 1869**

Le "Franco-Canadien" de Saint-Jean (P.Q.) dit avoir reçu une lettre qui fait connaître mieux que toutes les nouvelles télégraphiques et toutes les informations publiées jusqu'à ce jour, la cause de l'insurrection des habitants de la Rivière-Rouge. Après les actes de violence qui ont été commis, après le mépris que l'on a fait des droits de la propriété, les insultes jetées à la face d'une population dont les sentiments de liberté empruntent à cette nature sauvage qu'elle habite une énergie bien supérieure à celle des peuples polis, il n'est pas étonnant que l'on oppose la force à la force, que l'on repousse une odieuse tyrannie, que l'on prenne des mesures pour arrêter le pillage, que l'on arbore l'étendard de la révolte, toutefois, une protestation contre un pouvoir qui vient s'affirmer sans même attendre le décret impérial qui doit lui donner le pouvoir, l'autorité, et déterminer sa juridiction.

Voici la lettre:

Que l'avenir se montre à nous sous de sombres couleurs! On n'a encore dans notre pays qu'une poignée de torontoniens, et déjà il y a eu deux incendies dans la ville, sans compter une tentative de brûler un hangar de M. Dernot (il s'agit d'A. McDermot) et la prison. Déjà on a sifflé M. Dugast (s'agirait-il de l'abbé Dugast?); déjà les terres sont arpentées et données à des étrangers, avant même que le pays n'appartienne au Canada. Le gouverneur-général (Sir John Young) n'a pas pu donner un arpent de terre pour bâtir une église catholique dans la ville, (Mgr Taché, lors de son passage à Ottawa en chemin pour Rome et le Concile Vatican I, avait présenté au gouverneur-général une pétition de quelques habitants de la Rivière-Rouge demandant un terrain sur lequel ils voulaient faire construire leur église paroissiale.) pendant que les arpenteurs de Toronto mesurent le pays en tous sens, marquent partout des noms sur les carreaux qu'ils tracent. Voilà pour le présent, et que sera-ce dans l'avenir?

Pour seule et unique fiche de consolation, il nous arrive un certain M. Howe qu'on dit Honorable. C'est un vieux qui connaît plus d'un tour. Il est d'une adresse admirable, d'une affabilité captivante, d'une politesse rare; on dirait sa bouche pleine de miel et son coeur débordant d'intérêt, d'amour pour les Métis. C'est un bon avocat pour une mauvaise cause. Tous les journaux de l'est pleurent le malheur de la Rivière-Rouge, et surtout l'oppression de ce pauvre peuple. Que nous dit aujourd'hui l'honorable M. Howe. Il nous confirme la triste nouvelle que la Rivière-Rouge va être traitée en pays rebelle ou du moins en pays conquis; qu'il lui arrive un gouverneur d'un fanatisme déjà éprouvé; que ce gouverneur est escorté d'un conseil probablement à lui. Quel sort pour notre pays jadis si heureux! Si jusqu'à ce jour le pays n'a pas eu la satisfaction d'élire ses conseillers, il avait l'avantage de les voir prendre en grande majorité dans la population. Pour nous rassurer aujourd'hui, on nous dit que deux conseillers seront choisis dans la colonie. Ne serait-ce pas mieux qu'il n'y en eut pas un seul dans ce conseil de guerre? Du moins on pourrait laisser aux étrangers toute la responsabilité de leurs actes. Que peuvent faire deux contre six? C'est bien avec raison que M. MacDougall annonce qu'il est chargé d'un despotisme absolu. Et nos pauvres gens, comment vont-ils prendre cela?

Hélas, ils n'ont personne pour marcher à leur tête. Voilà pour l'avenir! Mais ce n'est qu'un côté de la feuille. Selon toutes les apparences, on ne veut observer avec notre propre population aucune formalité de justice; tant pis pour ceux qui ont imaginé des plans aussi abominables; et que personne ne soit surpris d'entendre dire qu'on a déjà arboré ici le drapeau fénien, après avoir abattu le drapeau canadien. On ne soupire qu'après l'annexion à la grande république.

(signée) Un Habitant du Nord-Ouest

(à suivre)

## *Néologisme superflu et barbarisme*

La contagion du langage scientifique amène un péril: on veut de la **précision** dans la désignation d'un objet, d'un fait, d'un acte. Pour ce qui est de la **pensée**, on se contente d'un flou brumeux où baignent les phrases gonflées de faux synonymes. En dépit des recommandations de l'Académie, les astronautes n'ont pas toujours "atterri sur la Lune", et **alunir** et **alunissage** ont souvent été préférés. L'amiral Antoine Sala nous donnait comme exemple "atterrir sur un porte-avions". Mais cela ne suffit plus: voilà maintenant que les avions **appontent**!

De cette méconnaissance des vertus de la "polysémie" (faculté qu'a un mot de présenter plusieurs sens) peut découler une multitude de vocables inutiles, de préférence disgracieux et malbâtis. Et quant au désir de précision se mêle un souci de laconisme, on aboutit alors à des résultats affligeants. Telle la démonstration, faite à la télévision, des opérations qu'auraient à accomplir les astronautes en débarquant sur la Lune: "Il s'agit maintenant, nous a déclaré le démonstrateur, de **positionner** la caméra". Il s'agissait de placer la caméra dans une position déterminée. Mais, au milieu du blabla que déversent les "microrateurs", celui-là aurait pu consacrer une goutte de salive à une périphrase qui n'aurait pas offensé Vaugelas, et que tout le monde aurait comprise.

Fabriquer un néologisme superflu est répréhensible, mais fabriquer un barbarisme par contamination de l'emphase est un cas pendable. **Midi-Magazine**, le 17-11-69, aurait pu se borner à "lancer" un disque; mais **lancer** est bien démodé; son double emphatique **promouvoir** est tellement plus efficace! Mais ce n'est pas une raison pour le gonfler encore en **promotionner**!

Soyons simples et modestes. Les mots "se boursouflent comme ce qu'on met dans la machine du vide". C'est Mme de Staël qui l'a dit.

(André Rigaud, dans la revue mensuelle, éditée par Larousse, "Vie et Langage".)

## Les belles enseignes

Trésor inépuisable! On y recueille des perles d'un orient inégal. Certaines font appel au calembour bon enfant, exemple: Laurent Bar.

Plus ambitieuse se montre celle qu'un lecteur de la revue mensuelle "Vie et Langage" (Larousse, éditeur) a notée près de la cathédrale de Reims, à deux pas de la statue de Jeanne d'Arc. Un restaurant-magasin s'intitule: Drugstore Charles VII "Superself restaurant — libre service". Ce **superself** laisse rêveur. Y aurait-il des degrés dans le "soi-même"?

La "bonne Lorraine" est encore en vedette sur l'enseigne cynique d'un rôtisseur rouennais relevée, avant la guerre, sur la célèbre place du Marché: Jeanne d'Arc Grill Room. Pauvre Pucelle, brûlée par le **franglais**. (Information Larousse)

**LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE**

Membre de l'A.B.C et de la C.W.N.A.

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

**ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00**

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

**Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.**

**Commentaire de la Saskatchewan**

## Le Collège Mathieu fermera-t-il ses portes?

par Marcel Moor

La fermeture du Collège Mathieu de Gravelbourg est fortement envisagée, si ce n'est pas déjà une décision irrévocablement prise, à moins que l'intervention du gouvernement provincial se fasse le plus tôt possible.

La raison principale pour laquelle le Collège Mathieu se sent obligé de fermer ses portes en est une d'ordre financier.

Le déficit actuel se chiffre approximativement à $170,000 et doit-on tenir compte que les salaires des religieux-professeurs sont versés automatiquement dans la caisse de la communauté des Oblats de Marie Immaculée. A quel montant s'élèverait ce déficit si ces salaires étaient versés normalement aux professeurs membres de cette congrégation?

Le mercredi 25 février, s'est tenue à Gravelbourg une réunion d'information, à laquelle ont pris part commerçants, hommes d'affaires, dirigeants d'organisations pour discuter des moyens d'action à mettre en oeuvre afin d'empêcher la fermeture de cette institution établie à Gravelbourg depuis 50 ans. Ce déficit de $170,000 nous donne une image suffisante quoique imprécise de l'état précaire des finances du Collège et, collège bilingue ou non, la question malheureusement n'est pas là.

La solution envisagée serait une fusion du Collège et de l'Ecole secondaire de Gravelbourg en un seul et même établissement qui porterait le titre d'Ecole secondaire provinciale bilingue, ou plus exactement comme le stipule l'article 3 du sommaire du mémoire de l'ACFC: "Créer un Institut Provincial Bilingue à Gravelbourg, qui offrirait un programme bilingue d'études au niveau des divisions 3 et 4, à des étudiants provenant de toute la province".

Cet institut bénéficierait de subsides spéciaux. La première démarche à entreprendre est d'obtenir du gouvernement provincial l'autorisation d'entamer les négociations entre la direction du Collège et le Conseil Scolaire de Gravelbourg.

De la réunion de mercredi dernier, il s'est dégagé ceci: la fermeture du Collège Mathieu comporterait plus de conséquences économiques que culturelles et éducatives. Ce serait pour la ville de Gravelbourg, une lourde perte du point de vue économique, et aussi une perte de prestige. Donc, deux conséquences principales: l'une économique et l'autre psychologique.

Economiquement parlant, la disparition du Collège Mathieu pourrait paraître d'importance relative, si l'on ne considère pas les conséquences que cela pourrait entraîner du point de vue psychologique. Qu'on le veuille ou non, les structures économiques et sociales d'une localité, ville ou village, se tiennent, forment un réseau serré. Si l'une des mailles de ce réseau, et non nécessairement la plus importante, lâche, il n'en faut pas plus pour que bientôt d'autres suivent cet exemple. En affaires, en économique politique ou sociale, la confiance joue un rôle très important, c'est un facteur à ne pas négliger.

Voilà vraiment le noeud du problème posé par la fermeture du Collège Mathieu de Gravelbourg. Quant aux questions de bilinguisme, de survivance, d'épanouissement de la langue et de la culture française, ce ne sont là que des facteurs bien secondaires. Nous en sommes arrivés à l'heure de la vérité, vérité bien dure à entendre, je l'avoue. Mais c'est bien l'impression qui s'est dégagée de cette réunion qui s'est déroulée complètement en anglais. Pas un seul mot de français n'y fut prononcé!

# Nos lecteurs nous écrivent

**Lettre adressée aux surintendants scolaires**

## Du personnel francophone disponible pour des jardins d'enfants français

Monsieur,

Un certain nombre de graduées de l'Ecole Normale de Saint-Lambert, P.Q., spécialisées pour l'enseignement au niveau de la maternelle, viendraient volontiers enseigner dans nos jardins d'enfants français au Manitoba. Toutes auraient un minimum de 14 ans de scolarité avec au moins un an de formation pour la maternelle et un stage d'enseignement à ce niveau.

M. R. Lee, du Département d'Education, à qui j'ai soumis leur désir, croit qu'il n'y aurait pas de difficultés au point de vue "certification" si des Commissions Scolaires désirent embaucher ces demoiselles.

J'aimerais savoir votre réaction à ce sujet. Je vous serais donc reconnaissante de me dire si vous entrevoyez avoir besoin l'an prochain de jardinières d'enfants dans votre division; si oui, ces demoiselles peuvent-elles commencer des démarches en vue de cette position chez vous?

Espérant que vous pourrez me répondre bientôt, je vous prie, Monsieur, de croire à mon entier dévouement.

**Soeur Hélène Chaput,**
**professeur agrégé,**
**Faculté d'Education,**
**Université de Manitoba,**
**le 25 février 1970.**

☆ ☆ ☆

## Réflexions sur Lennon et autres sujets

Monsieur le Rédacteur,

En ouvrant le journal The Tribune du jeudi 19 février, en première page en lettres rouges, je vois que l'on fait une lutte de traction: inviter Lennon ou ne pas l'inviter à notre grande fête du Centenaire. 19,000 se sont opposés à haute voix et combien d'autres comme moi qui en parle et qui trouve ridicule une telle invitation quand nous avons des talents ici qui peuvent faire beaucoup mieux et qui n'ont pas sa réputation si révoltante. J'étais consternée d'entendre l'opinion de M. Schreyer.

Dans le même journal, Gene Telpner nous donne des statistiques (au sujet de l'alcoolisme chez les étudiants). On veut donner aux jeunes plus de chances de se rendre misérables en leur permettant de boire à 18 ans et un grand nombre ne sont par mûrs pour le faire à cet âge.

Sommes-nous les gardiens de nos frères? Les saintes Ecritures disent oui. Où donc sont les responsabilités de nos gouvernants et les nôtres et où doivent-elles s'arrêter? Sous prétexte de liberté de l'homme, tout semble permis. Mais pauvre homme! Est-il libre de ne pas payer l'impôt? est-il libre de passer un feu rouge ou de se jeter en bas du pont même si c'est à sa propre vie qu'il attente? Nous avons toutes sortes de ministères d'éducation, de santé publique, etc., mais la santé morale, on s'en lave les mains comme Pilate. Les communistes ont dit quelque part qu'ils ne pouvaient conquérir le monde par les armes mais qu'ils pouvaient le faire par la corruption morale de son peuple. On fait tomber les échelles de valeurs. L'institution de la famille par laquelle Dieu a voulu que sa création se continue n'est plus respectée; la vie intime des époux qui devrait être des plus sacrées est envahie sans vergogne; on l'étale dans tous les cinémas, les écrans, sous le nom de l'amour que l'on interprète comme un acte sexuel et auquel tout le monde a droit. Cependant la grande leçon d'amour que le Christ est venu enseigner est l'égard et le bien du prochain que l'on manifeste par l'abnégation, le sacrifice. Lui est allé jusqu'à donner sa vie pour le prouver.

Les grandes villes qui ont été détruites ont commencéès par la décadence morale et graduellement jusqu'à la corruption. On vient de légaliser l'homosexualité, l'avortement qui n'est autre qu'un infanticite car s'il n'y a pas vie, l'opération n'est pas nécessaire et si oui... quelle responsabilité! Que sera la prochaine loi? Où en sommes-nous dans notre évolution et où en sommes-nous dans notre décadence?

**Emma Ayotte,**
**St-Bonfiace, Man.,**
**le 22 février 1970.**

### Otez d'abord la poutre!

M. le Rédacteur,

J'ai lu dans votre hebdomadaire la nouvelle de la vente du Collège Saint-Joseph. Mais ce n'est pas une nouvelle. Vous rapportez ce qui est rapporté dans un autre journal hebdomadaire.

J'aurais rien dit mais ensuite dans votre éditorial vous dites que les entreprises dans les villages français manquent d'initiative si vous les comparez aux entreprises du village de Steinbach.

Si je vous compare au Carillon News de Steinbach, je peux dire que vous-même vous manquez d'initiative. Regardez-vous avant de critiquer les autres. Si vous étiez plus aggressif et si vos nouvelles étaient plus récentes vos annonces de Pâques se vendraient mieux.

Sincèrement,

**Alain Dubois,**
**La Rochelle, Man.,**
**le 24 février 1970.**

### CONTESTATION

Ayant assisté le 22 février à l'assemblée générale de l'Union Nationale Française, plusieurs personnes tiennent à souligner le fantoche de cette comédie ou le simulacre d'assemblée générale.

Une assistance de 64 membres... sur 322 inscrits sur la liste officielle avant l'ouverture de la réunion... Chose absolument illégale. Selon les statuts de l'U.N.F., il doit y avoir un minimum de 25% des membres pour que cette dite assemblée ait le droit de prendre quelque décision que ce soit.

De plus, il y a la question financière que l'on a escamotée en déclarant que l'on verrait à arrêter certaines erreurs qui semblaient flagrantes à certaines personnes, ce qui fait qu'il nous fallu passer à l'adoption de ces comptes.

Lors de la présentation des candidats au poste à pourvoir le président d'élection nous a signalé qu'il n'était pas là pour discuter au sujet des candidats, étant donné qu'il avait un rendez-vous à 5 h 30. De plus, il a rejeté la candidature d'un membre en déclarant qu'il était trop jeune (22 ans).

Nous estimons que son rôle aurait dû être neutre, ... Les élections furent une véritable pagaille et l'ensemble des membres est dans l'ignorance des noms et qualités de leurs nouveaux conseillers.

Dans l'ensemble, cette réunion ressemble davantage à une comédie de boulevard qu'à une assemblée générale.

**Merlin Michel,**
**St-Boniface, Man.,**
**le 23 février 1970.**

☆ ☆ ☆

## CENTENAIRE

Toute remplie de joie, je sens vibrer mon coeur
Et je viens partager avec toi mon bonheur.
C'est que cette année-ci, tout autour me rappelle
Que tu as tes cent ans, ô ma province belle!

Je retourne la page, à tes vieux souvenirs,
Et j'ai des compliments là à n'en plus finir,
Bien lourd fut ton passé et puis, inoubliables
Tu traversas les temps, toujours infatigable
De croissance, progrès et de tous les labeurs
Pour atteindre ce jour réservé à l'honneur
De te dire, chapeau bas, que tu es grande dame
Que jamais n'a flétrie un seul moment ton âme.

Manitoba hier, aujourd'hui et demain,
Tu seras mes amours et de près ou de loin,
Fière d'être ton enfant je dresse la couronne
Qui nimbera ton front, ô toi ma toute bonne.
Emue, laisse-moi donc exprimer ma louange
Et si tu le veux bien, prends mon coeur en échange.

**Manie Tobie**

**Récit centenaire**

## Le tabac du pays Kinikinik

Lorsque je demeurais à St-Adolphe, sur un lot des bords de la rivière Rouge, je me suis délectée à l'arôme parfumé du tabac naturel que préparaient mes père et beau-père, eux qui avaient appris cela de leur père aussi. Je me souviens même de cette préparation.

On allait couper des petits saules rouges qui poussaient en abondance un peu partout le long des bois et des routes. Avec une bonne brassée de ces tiges on faisait une ample provision de tabac. On enlevait la première écorce au canif, puis on jetait cette pelure primitive. On choisissait une journée de soleil pour faire ce travail dehors.

Les petits garçons aimaient à se joindre aux hommes dans ce travail qui les habituait à se servir d'un couteau de poche.

On enlevait ensuite la deuxième écorce qui était verte et c'est de ces frisettes odoriférantes jaunies au four qu'on obtenait le tabac. On mettait cela sur des plateaux en métal et il fallait surveiller cela de près pour que ça ne brunisse pas trop. Après ce procédé on entassait le tabac dans des boites, ou des sacs de linge, ou des enveloppes de cuir que tous les hommes respectables portaient sur eux. Ce tabac sentait bon, d'une odeur particulière.

Mon père, à Montréal, à Notre-Dame-de-la-Merci, en reçut un jour un cadeau du Manitoba. Avec nostalgie, il mêla ce tabac avec le tabac "canadien" et les infirmiers lui demandèrent: "M. Goulet, qu'est-ce que c'est cela?". Il répondit: "Il faut vivre sur les bords de la rivière Rouge pour connaître cette odeur de tabac". Mon frère, en Californie, a encore un souvenir de son père: un petit sac de "hart-rouge" et une "pipe de plâtre" qu'il garde précieusement. C'est ce qu'on appelait le "kinikinik", tabac de "hart-rouge" que les Anglais traduisaient en "Red Willow-Whip Tobacco". Pourquoi pas vous en faire un peu, gens de la campagne, comme projet du centenaire? Vous n'aurez pas été les premiers à vous servir de ce tabac unique et qui ne vous coûterait que le travail de le préparer. A bon entendeur, Salut!

**Manie Tobie**

## Les élections à l'U.N.F.

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Française s'est tenue en la salle St-Louis le dimanche 22 février. Soixante-dix personnes seulement étaient présentes.

Les élections des officiers furent l'occasion de certaines discussions surtout en raison du nombre trop restreint de membres présents et le refus par le président d'élection d'admettre à la présidence un candidat âgé de 22 ans.

Des deux candidats au poste de président, M. B. Dauriac fut élu, tandis que M. J.-P. Faul fut nommé à la direction. Par contre dix candidats se présentèrent aux postes de conseillers. Furent élus: Mmes Maol et Conan, MM. Périsse, Le Dorze et Heiget.

L'assemblée se prononça en outre en faveur d'une charte spéciale pour l'U.N.F. Un avocat de St-Boniface sera sollicité pour examiner ce projet.

Parmi les prochaines activités de l'U.N.F. on signale: le bal à Ste-Anne avec l'orchestre Andy Desjarlais au mois d'avril; la soirée tropicale en mai; une soirée dansante sur le "Lord Selkirk" en juin; et la fête du 14 juillet avec pique-nique et, probablement, un bal.

### Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

**Anniversaires**

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Léon Morin, 485, rue Ritchot, St-Boniface, du 2 mars

M. Antonin Nadeau, La Broquerie, Man., du 2 mars.

M. Marcien Duhamel, 456, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 5 mars.

M. Alphonse Fournier, La Broquerie, Man., du 5 mars.

M. Raymond Lavigne, 1034, chemin Ste-Marie, St-Vital, du 5 mars.

M. Donald Labossière, 4-960, rue Archibald, St-Boniface, du 6 mars.

M. le juge Alfred Monnin, 608, rue Aulneau, St-Boniface, du 6 mars.

M. l'abbé Robert Campeau, 615, rue Laflèche, St-Boniface, du 8 mars.

**Opinion libre**

## Un hommage des Filles d'Isabelle au Centenaire du Manitoba

Notre province du Manitoba vient de franchir sa centième année d'existence, qui sera une année d'anniversaire pendant laquelle se réaliseront de mémorables événements, tels que: fêtes et réjouissances en réminiscence de cette étape glorieuse. Pour nous Filles d'Isabelle de cette belle province, il sera aussi très à propos de nous souvenir que nos cercles existent depuis plus d'un quart de siècle. Remplies d'enthousiasme et de détermination, nous nous montrerons toujours fidèles à accomplir notre devoir en suivant les traces de nos nobles fondatrices dont les qualités et les sacrifices sont indiscutables. En suivant cette voie, nous honoreront celles qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour le succès de tous les cercles du Manitoba.

C'est un grand honneur de rendre hommage à une province telle que la nôtre, et c'est avec la plus entière sincérité de coeur que nous exprimons notre reconnaissance, envers tous ceux qui composent sa population, qu'ils soient de différentes culture, race ou religion ,tous ont su apporter leur méritoire contribution en vue du bien commun.

Voici maintenant quelques brèves informations sur le "Quand" et le "Pourquoi" de l'organisation des Filles d'Isabelle. En 1897, dès le début des cercles, ceux-ci devenaient auxiliaires des Chevaliers de Colomb, puis, en 1904, furent incorporés comme organisation internationale (Filles d'Isabelle), recevant sa charte trois ans plus tard.

Il y a présentement au Canada et dans la plupart des 52 Etats américains ainsi qu'aux Philippines, 122,000 membres appartenant à cette organisation des Filles d'Isabelle.

Il est incontestable que l'humanité en marche recherche normalement le bien matériel et spirituel de la société, et nos cercles travaillent en harmonie avec leurs principes fondamentaux. Nous suivons en cela les directives de notre Digne Régente Suprême, de nos évêques, transmises par l'intermédiaire de nos aumôniers. Une des directives est entre autres, celle d'édifier par le bon exemple et la bonne éducation.

Comme nous avons foi et confiance en notre Mère la Sainte Eglise du Christ, et que nous cultivons un profond respect pour l'autorité civile et religieuse, nous sommes donc conformément en mesure d'honorer notre mandat.

Au sein de notre organisation, il y a d'innombrables occasions de prendre une part active à la mission du Christ sur la terre: activités dont les résultats procurent un appui financier, soit aux séminaires, orphelinats, écoles, églises paroissiales, pauvres, collèges, missions étrangères, enfants exceptionels, personnes infirmes ou aveugles, et des médicaments aux pays sous-développés, tout cela sans laisser de côté nos divers besoins locaux.

L'union, la fraternité, la charité, l'entente amicale, le bon exemple sont des qualités et des vertus de base vers lesquelles les membres doivent s'orienter. Chaque Fille d'Isabelle se fera un devoir de combattre, si nécessaire, toute apathie qui, même involontairement, pourrait s'infiltrer dans ses sentiments pour faire place à un brûlant désir de sympathie fraternelle en plus d'accepter ses propres responsabilités dans l'organisation afin de faire fonctionner celle-ci au diapason des besoins et des problèmes sociaux et spirituels de notre temps.

Un éminent Cardinal américain, de commun accord avec notre hiérarchie ecclésiastique canadienne, nous donnait cette directive: "Votre bon exemple aura une bienfaisante influence sur le monde entier; ne négligez rien pour toujours faire rayonner cette influence et c'est d'ailleurs votre responsabilité".

A l'aurore de ce centenaire, formons le voeu, qu'avec des sentiments et des liens d'amitié sincères, de toujours travailler à propager dans notre milieu et dans le monde entier le sens du devoir et l'heureuse acceptation des responsabilités chrétiennes. En accord avec ce but sublime, puissent toutes les Filles d'Isabelle participer aux prochaines réjouissances du programme du Centenaire, rendant ainsi un édifiant témoignage à la mémoire des cent glorieuses années d'existence de notre cher Manitoba.

**Mme Aldéa Welcker,**
**régente provinciale**
**du Manitoba.**

# Au poste CBWFT

**JEUDI 5 MARS**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "L'aigle vole au soleil" (C). Drame psychologique de John Ford, avec John Wayne, Maureen O'Hara, Dan Dailey et Ward Bond. Biographie du commandant Frank Wead, l'un des premiers pilotes de l'aéronavale américaine. Après la guerre de 14-18, le jeune officier Wead déplore que la marine de son pays soit dépourvue de moyens aériens, très favorisée en comparaison de l'armée de terre. Une mauvaise chute le laisse presque totalement paralysé. Mais après des efforts inouïs il revient à la santé. Survient Pearl Harbor. Wead reprend le service, puis propose une très heureuse innovation dans l'armement des porte-avions.
(Américain 1956)
9:30—La part du Lion
10:30—Au point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "L'Heureuse époque". Film à sketches d'A. Blasetti, avec Aldo Fabrizzi, Vittorio de Sica et Gina Lollobrigida. "Entre deux trains": un homme et une femme mariés se sont donné rendez-vous; ils n'ont que peu de temps, mais le passent à se quereller. "Une question d'intérêt": deux cultivateurs se querellent au sujet d'un crottin de cheval. "L'idylle": petite intrigue entre deux jeunes étudiants. "L'eau": un mari trompé apprend à sa femme quil connait sa trahison. "Le procès de Phryné": un avocat d'office obtient la libération de sa cliente. (Italien 1951)

**VENDREDI 6 MARS**

1:15—Emissions scolaires — Nos écrivains à l'écran: "Si tous les gars du monde". A l'intention des élèves de la 8e année. Un chalutier part de Concarneau, village breton, pour la campagne de pêche au hareng près des côtes de Norvège. Une épidémie se déclare. Il faut d'urgence un sérum fabriqué par l'Institut Pasteur à Paris. S'organise alors sur les ondes et dans les airs une chaîne de solidarité. Les ampoules arriveront-elles à temps?
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Tu ne tueras point". Drame social de Claude Autant-Lara, avec Laurent Terzieff, Horst Frank et Suzanne Flo.n En 1949, un jeune Français, appelé sous les drapeaux, se déclare objecteur de conscience. Mis en prison, il fait la connaissance d'un prêtre allemand qui, pendant la guerre, a tué un partisan français sur l'ordre de ses supérieurs militaires. Les deux hommes sont jugés le même jour.
(Franco-Yougoslave 1961)

**SAMEDI 7 MARS**

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Les diamants de Mékong". Aventures de F. Dramer, avec Paul Hubschmid, Marianne Hold et Horst Frank. Un homme exploite au fond de la jungle thaïlandaise une mine secrète de diamants. Le syndicat international des diamantaires désire connaître l'emplacement de la mine et délègue un représentant en Thaïlande mais un imposteur prend sa place.
(Franco-Italo-Allemand 1964)
9:30—Histoires vraies
10:00—Bonheur conjugal
10:30—Les Couche-tard
11:00—WOW (C)

**DIMANCHE 8 MARS**

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinq D
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
9:50—Ars Gymnastica (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Yalta". Documentaire de Jean-Roger Cadet. La conférence de Yalta. Les événements mondiaux qui l'ont amenée et la situation politique internationale au moment où elle s'ouvre.

**LUNDI 9 MARS**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Le Chant du Marin". Comédie d'Henri Decoin, avec Albert Préjean et Lolita Benavente. Deux matelots quittent Marseille à bord du même bateau. A la première escale, l'un d'eux ravit à son camarade son amie habituelle. A l'escale suivante, ce dernier se venge. Au retour à Marseille, tous deux sont heureux de retrouver leurs épouses qui les ont peut-être trompés. Mais la vie n'est-elle pas belle?
(Français 1931)

**MARDI 10 MARS**

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Jerry Cotton, G-Man agent F.B.I." (C). Film policier de Fritz Umgelter, avec George Nader, Heinz Weiss et Richard Munch. Le directeur du F.B.I. est alerté par de mystérieux appels téléphoniques. Il s'agit d'une femme qui déclare que sa soeur est tombée entre les mains d'un gang responsable de nombreux assassinats. Il confie à son meilleur agent, Jerry Cotton, le soin d'éclaircir cette curieuse affaire. A peine ce dernier a-t-il commencé son enquête et identifié la mystérieuse correspondante qu'il l'aperçoit renversée par une voiture.
(Germano-français 1965)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Le Vent des Aurès". Drame de guerre de Mohammed Lakhdar Hamina, avec Keltoun, Mohammed Chouik, Omar Tayane, Haasan Hassani et Tania Timgad. L'histoire d'une famille algérienne pendant la guerre d'Algérie. Le père et le fils travaillent avec le Maquis. Dans les Aurès c'est la moisson. Les maquisards brûlent la ferme d'un colon, ce qui attire la répression sur le village voisin. Le père meurt au cours d'un raid. Le fils le remplace et continue à travailler avec le maquis malgré l'inquiétude de sa mère. Un jour, il est arrêté. La mère commence à le rechercher. Un jour elle apprend qu'il est mort. Le vent des Aurès se lève, la mère sombre dans la folie.
(Algérien 1967, sous-titré)

**MERCREDI 11 MARS**

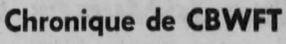
2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Hors jeu (C)
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Cinéma: "La Chauve-Souris". Comédie musicale avec Peter Alexander, Marika Rokk et Marianne Koch, d'après l'opérette de Johann Strauss Le prince Orlofski donne une grande fête à Vienne. Un homme d'affaires, qui veut obtenir de lui des terrains pétrolifères, lui présente une ancienne danseuse, Adèle, et lui donne comme supposé mari un certain Eisenstein chez qui Adèle est domestique. Mme Eisenstein se présente à son tour sous l'identité de sa soeur jumelle, une comtesse russe.
(Germano-Autrichien 1961)







Voici Mlle Mireille Lachance, la vedette féminine de la pièce "Le Quadrillé" de Jacques Duchesne, que présente au Manitoba depuis le 2 mars le Théâtre de la Place, de Montréal. Cette troupe est en tournée à travers le Canada depuis le mois de janvier. Elle a aussi joué cette pièce en Europe: France, Belgique et Suisse, lors d'une tournée en 1968-69. La pièce sera présentée le jeudi 5 mars à Elie et au Centre Culturel de St-Boniface le lendemain soir à 8 h 30.



# Chronique de CBWFT

**"Le petit Charles" et les pêcheurs portugais**

'Emmenez-moi au bout de la terre
Emmenez-moi au pays des merveilles..."

Cette prière, c'est aussi une invitation. Une invitation à voir le récital Aznavour qui sera télévisé en couleur à la chaîne française de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission **Hors jeu**, le mercredi 11 mars, de 20 h à 21 h.

Ce récital réalisé par Richard Martin sera enregistré devant le public à la salle Claude-Champagne de l'école de musique Vincent-d'Indy. Aznavour sera accompagné par un orchestre de 11 musiciens dirigés par le jazzman Lee Gagnon.

Aznavour choisira ses chansons parmi les titres suivants: "Emmenez-moi, Caroline, J'aimerai, Eteins la lumière, Adieu, Un jour, Sarah, Lucie, Sylvie Dolorès, Isabelle, Je reviens, Fanny, Tout s'en va, les Vertes Années, Au voleur, De t'avoir aimée, Sa jeunesse, Hier encore, Paris au mois d'août, le Sabotin, Il faut savoir", etc.

Dans une lettre-préface au dernier récital d'Aznavour à Montréal, l'académicien Marcel Achard écrivait: "Il n'est évidemment pas question de de présenter Charles Aznavour. Sa gloire internationale est, comme toujours dans ces cas-là, justifiée. C'est un poète pas seulement dans ses vers, pas seulement dans sa musique mais dans son interprétation... Il a une élégance personnelle, une façon d'articuler unique, une voix singulière, mais qui vous arrache le coeur ... Aznavour est le classique de la chanson".

Ajoutons que cette année 1970 marque les véritables débuts d'Aznavour aux Etats-Unis, le commencement d'une gloire qui couronne une carrière exceptionnelle.

Si vous n'avez pas eu la chance d'assister au dernier récital d'Aznavour à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place Arts, regardez la première partie de l'émission **Hors jeu**, le mercredi 11 mars, à 20 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Ce récital de Charles Aznavour sera présenté par l'animateur Richard Garneau.

Chaque printemps, comme ils le font depuis des siècles, les pêcheurs portugais s'aventurent jusque sur les grands bancs de Terre-Neuve et en plein océan Arctique, pour y pêcher la morue.

Ils y restent six mois, pêchant le jour, seuls dans leurs doris, et dormant la nuit à bord des goélettes de la grande flotte blanche du Portugal.

Le Portugal a la plus importante flotte de bateaux de pêche au monde; elle compte 66 navires et 5,400 hommes. Plus de la moitié de ces navires transportent les pêcheurs; le reste de la flotte, les agrès.

Chaque pêcheur travaille seul et peut prendre jusqu'à une tonne de morue quand la pêche est bonne.

C'est la vie courageuse de ces hommes de la mer que la deuxième partie de l'émission **Hors jeu** du mercredi 11 mars, intitulée "Seuls sur l'Atlantique", nous montrera à la télévision de Radio-Canada, de 21 h à 22 h.

Grâce au réalisateur George Sluizer et à la National Geographic Society, nous pourrons suivre la saison de pêche du José Alberto, dont le jeune capitaine Abreu Da Silva nous mènera de Lisbonne à Terre-Neuve et au Groenland jusqu'en plein Arctique.

Cette émission, présentée par Richard Garneau, est une réalisation de Marie Tessier-Lavigne

# La tournée du théâtre de la Place de Montréal

Le Théâtre de la Place de Montréal est en tournée à travers le Canada depuis le commencement de l'année. Au Manitoba, il a donné des représentations à Ste-Anne le 3 mars et à Notre-Dame-de-Lourdes le 4; il jouera à Elie le 5 et, finalement, au Centre Culturel de St-Boniface, sous les auspices du Cercle Molière et de la Société Franco-Manitobaine, le 6, à 8 h 30 du soir.

La pièce au programme est "Le Quadrillé" de l'auteur canadien, Jacques Duchesne. Cette pièce fut jouée plus de 200 fois à Montréal en 1964 et connut un énorme succès. En 1968-69, le Théâtre de la Place entreprit une tournée en Europe. Il joua plus de 150 fois en Suisse, en Belgique et en France, dont 60 représentations à Paris.

"Le Quadrillé" est une comédie qui comporte des chansons, de la danse et des projections. Trois comédiens animent la scène, dont Mirielle Lachance et André Richard.

La tournée du Théâtre de la Place a reçu l'approbation de M. René Préfontaine, directeur de la Diffusion culturelle aux minorités au Secrétariat d'Etat d'Ottawa. Les réalisateurs sont Jacques Duchesne et André Richard.

La critique tant en Europe qu'au Canada a été fort élogieuse. On peut se procurer les billets "Chez Huot" à St-Boniface.

**A Saint-Claude**

# Le festival de poésie et de théâtre a réuni les étudiants de onze écoles

Le huitième festival de la poésie et du théâtre pour la division scolaire de la Montagne s'est tenu cette année à St-Claude, les 26 et 27 février.

Pendant deux journées complètes, les étudiants de huit écoles élémentaires et trois écoles secondaires ont montré leur capacité à manier la langue de Molière et de Shakespeare dans cinq domaines différents: choeur parlé, récitation dans sa propre langue et dans la langue seconde, composition poétique et théâtre.

Si les choeurs n'ont pas produit tout l'effet qu'on aurait pu attendre, par contre les compositions personnelles ont dépassé les prévisions et l'on peut dire que cette catégorie a remporté de francs succès.

D'après M. Roger Léveillé, juge du festival, la qualité de la composition de chacun des poèmes était nettement supérieure, qu'il s'agisse des petits de première année comme des grands de douzième année. Dans ce domaine, le trophée de la division scolaire de la Montagne pour les écoles secondaires a été mérité par Rachelle Chappellaz de St-Claude. A l'élémentaire, ce sont Wayne Van den Bussche de Bruxelles et Gisèle Timmerman de Somerset qui ont remporté les honneurs.

La soirée de jeudi était réservée entièrement au théâtre. L'Institut Collégial St-Claude s'est vu décerner le trophée pour les pièces françaises offert par le personnel de Somerset. La pièce de Félix Leclerc, "Nuit de fête", était au programme. L'Institut Collégial de Somerset a gagné le trophée pour les pièces anglaises offert par M. Ostrowski, avec la pièce "The Octogenarian", pièce longue et difficile à effets et qui a été très bien exécutée.

Un trophée était aussi attribué au meilleur acteur de la soirée et c'est Pauline Hince de St-Claude qui l'a gagné.

Les pièces dramatiques de l'élémentaire étaient composées par les jeunes eux-mêmes et c'est l'école Dandurant de Haywood qui a su mettre la touche dramatique nécessaire pour retourner avec le trophée de l'Inspecteur Thom.

Voici la liste des gagnants de chaque classe (la parenthèse indique l'école fréquentée par l'étudiant en question): 1—Annette Bazin (St-C.); 2—Joëlle Delaquis (ND) et Brigitte Labossière (S); 3—Nicole Philippot (St-C.); 4—Micheline Philippot (St-C.); 5—Gisèle Deroche (ND); 6—Gordon Adam (B); 7—Lucille Van den Bossche (B); 8—Doris Bergeron (H) et Gisèle Guilbert (M); 9—Raymond Grenier (S); 10—Marie-Paul Avanthay (ND); 11—Marielle Gevaert (S); 12—Lise Chappellaz (St-C.); 13—Rita Rheault (B); 14—Nicole Robidoux (B); 15—Rhéal Cénérini (ND); 16—Suzanne Picton (St-L.); 17—Muriel Girouard (ND) et Linda Chappellaz (St-C.); 18—Eliette Gaultier (ND); 19—Gisèle Rey (H); 20—Jocelyne Deroche (ND); 21—Ginette Fouasse (ND); 22—Jocelyne LeNéal (ND); 23—Lucille Lecoq (ND) et Normand Pittet (S); 24—Monique Morin (S); 25—David Van de Velde (M), Debbie Klym (St-L.) et Gérald Cewick (St-C.); 26—Bonita Bogaert (B); 27—Joanne Bouwman (B); 28—Kathleen Labossière (S); 29—Denise Vuignier (St-C.); 30—James Knockaert (B); 31—Lorraine Chevalier (B); 32—Mary-Ann Bourdeaud'hui (B); 33—Donna Clark (S); 34—Arlene Grift (S); 35—Diane Haegeman (S); 36—Marcia Thomson (S); 37—Conrad Ostrowski (S) et Noreen Cleutinx (B); 38—David Cabernel (B); 39—Wayne Van den Bussche (B); 40—Melinda Bogaert (B); 41—Margaret Cousin (B); 42—Gisèle Timmerman (S); 43—Danny Hacault (M); 44—Joanne Van den Bussche (B) et Sonia Ostrowski (S); 45—Jo Ann Payette (S); 46—Robert Schenk (S) et Shirley Jackson (St-C.); 47—René Dufault (S); 48—Rachelle Chappellaz (St-C.); 49—l'école élémentaire de Bruxelles; 50—l'école élémentaire de Bruxelles; 51—l'école élémentaire de Somerset; 52—l'école élémentaire de Bruxelles; 53—l'école élémentaire de Somerset; 54—(personne); 55—(personne); 56—l'école élémentaire de Somerset; 57—l'Institut Collégial St-Claude; 58—l'Institut Collégial St-Claude; 59—l'Institut Collégial de Somerset; 60—l'école élémentaire de Haywood.

En résumé, cinq trophées ont été remportés par l'école élémentaire de Bruxelles; quatre par l'Institut Collégial de St-Claude, l'Institut Collégial de Somerset, l'école élémentaire de St-Claude; trois par l'école élémentaire de Somerset et celle de Notre-Dame; un par l'Institut Collégial de Notre-Dame et par l'école élémentaire de Haywood.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus de gens qui puissent assister à ces journées de festival. Les jeunes donnent tout ce qu'ils peuvent de rendement quant à la mémoire, à l'élocution, aux gestes et à la tenue, et méritent d'être encouragés au moins par la présence des parents, car il ne peut y avoir de prix pour tout le monde.

De toute façon, le huitième festival de la Montagne a encore été un succès et bientôt les bases du neuvième seront établies. La longue préparation doit avoir son rôle à jouer dans le succès obtenu.

**Chronique sportive**

## Il ne faut pas que Hockey Canada fasse maintenant machine arrière

**par Jacques LEMOYNE**

On vient d'annoncer que les dirigeants de Hockey Canada se rendraient en Suède afin de plaider de nouveau la cause de notre pays dans le monde du hockey international. Souhaitons que cela ne soit qu'une fausse nouvelle et que nos représentants n'iront pas à Canossa. Il a été bien établi que toute la population du Canada se réjouissait de l'attitude ferme des dirigeants de ce nouvel organisme. On a dit et répété que les tournois mondiaux avaient plus besoin du Canada que le Canada de tournois de ce genre. On a même écrit, dit et répété que nous ne tenions pas tant que cela à participer aux Jeux olympiques, si nous étions les seuls à peu près à respecter les règlements du faux amateurisme. Rien ne nous permet de croire que les pays membres de la Fédération internationale vont se départir de leur attitude hypocrite et donc rien ne justifie notre présence à ces tournois d'un goût douteux. C'est le hockey qui devra s'adapter à nous et non notre pays. La Ligue nationale n'a pas besoin des Jeux olympiques, ni des tournois "mondiaux" pour assurer sa survie. Si quelqu'un veut se joindre à la Nationale il devra en observer les règlements ou rester dehors. C'est aussi simple que cela.

Le hockey amateur n'existe pas dans les pays qui participent aux éliminatoires en classe "A". Il existe peu chez les pays des autres classes. Il est inutile de revenir là-dessus. Hockey Canada a fait valoir son point. On a bouché l'orifice de Bunny Ahearn. On a dit au monde entier ce qu'on pensait de cette bêtise. Nous n'avons rien à gagner à retourner devant ces mêmes gens, le chapeau à la main, pour leur demander de nous réadmettre dans leurs rangs! Hockey Canada a vu son prestige grandir grâce à la fermeté de son attitude. Une reculade serait maintenant fatale à ce mouvement et bien des Canadiens exigeraient que leur gouvernement retire son appui à une Association qui manque de courage. Souhaitons que les dirigeants de Hockey Canada comprennent bien cela. Ils peuvent visiter la Suède à l'occasion du tournoi si cela leur plait, mais ils ne doivent pas, pour aucune considération, faire des concessions ou encore quémander quoi que ce soit. Il y va de l'honneur du pays qui possède les meilleurs joueurs de hockey au monde. Et cela les Russes, qui se disaient anxieux de rencontrer nos professionnels, le savent tellement qu'ils n'ont plus que des paroles méprisantes pour les professionnels.

**De retour**

Lorne Worsley est de retour au jeu après avoir juré qu'on ne l'y reprendrait plus. Tout ce qu'il a fallu c'est un peu d'argent et la promesse de faire ses petites fantaisies et le truc a été joué. Et Worsley de promettre que son nouveau club participerait aux séries éliminatoires, ce qui est fort gentil et peut-être vrai. Mais l'avenir seul le dira. Et durant ce temps les Canadiens continuent à causer de l'inquiétude à leurs partisans. On commence à penser sérieusement qu'ils ne termineront pas au premier rang et on doute aussi qu'ils remportent la coupe Stanley. On parle même d'une finale toute USA, comme si au fond les dirigeants de la Ligue ne souhaitaient pas cela. Mais remarquez que ce n'est pas encore fait. Je ne suis pas prêt à vendre la peau du Tricolore avant que quelqu'un ne soit parvenu à l'abattre. Il reste au sein de cette équipe encore beaucoup de fierté et avec le retour au jeu de John Ferguson les choses pourraient se passer de façon surprenante durant les séries éliminatoires. Et, une fois de plus, remarquons combien l'absence de Ferguson coûte cher au Tricolore. Et si les amateurs de cette ville continuent à mépriser des gars comme Harper et Harris et que ces joueurs changent de costume, là les Canadiens vont être en sérieuse difficulté l'an prochain.

En attendant, les rumeurs de changement vont bon train au sein de la gent sportive montréalaise. On prédit le retrait de Béliveau et de Provost, le départ de J.-C. Tremblay, de Harris, de Backstrom, et même la possibilité d'un échange important impliquant une des vedettes de l'équipe. Bien entendu que rien de tout cela n'est certain. Les Canadiens vont effectuer les changements au sein de leur alignement et ils ont sous la main la puissante équipe des Voyageurs qui domine la Ligue Américaine par 24 points! Je l'ai écrit déjà et je le dis encore, je pense que les Voyageurs sont assez puissants pour faire bonne figure dans la section Ouest de la Nationale et probablement participer aux éliminatoires dans la section Est. Il y a au fond de toute cette affaire quelque chose qui m'intrigue. Pourquoi Sammy Pollock, l'homme le plus rusé du hockey moderne, persiste-t-il à encourager ces rumeurs voulant que les Canadiens soient en train de décliner? Est-ce là un écran de fumée pour mieux masquer ses projets pour l'an prochain? L'avenir seul le dira, mais méfiez-vous de Sam quand il dit la même chose que tout le monde et que ce qu'il dit est contre son club. Il y a des gens qui vont s'éveiller bien surpris un bon matin.

**Grève!**

La menace de grève pèse encore sur la tête des dirigeants du baseball majeur. Et cette fois les magnats semblent décidés à ne pas céder un pouce de terrain! Le baseball va souffrir terriblement s'il y a grève. Les amateurs, par contre, jouiront peut-être d'un calendrier plus court et finalement, du point de vue financier, les choses ne seront pas si mauvaises pour les amateurs et les proprios. Ces derniers, bien entendu, montent une contre-offensive de taille contre l'Association des joueurs. Ils déclarent qu'ils vont laisser tomber la clause de réserve si les tribunaux l'exigent, mais que les perdants seront les joueurs, et non les patrons. Le contraire aurait été assez surprenant. Il va falloir reviser cette clause et probablement céder à la demande des joueurs qui désirent un calendrier plus court. Et je suis d'accord avec ceux qui préconisent ces deux choses. Ne pas abolir la clause de réserve, puisqu'elle protège le sport, mais la changer et la rendre moins esclavagiste. Raccourcir le calendrier, tant au début de la saison qu'à la fin, afin de s'assurer un beau temps maximum pour les joutes des éliminatoires, bien que l'an dernier la température ait été idéale pour la finale.

Les joueurs se plaignent qu'on ne les écoute pas. Ils ont présenté 42 demandes à leurs employeurs, mais ceux-ci ont fait la sourde oreille. Les patrons se disent que les joueurs sont bien protégés et ils semblent bien plus intéressés à montrer leur côté de la médaille qu'à toute autre chose. Du reste, les menaces de représailles à peine voilées des magnats ne sont pas faites uniquement pour la galerie. Elles sont dirigées vers les joueurs et on espère que ceux-ci vont bien comprendre que les gros salaires pourraient s'envoler en poussière et que les offres alléchantes pourraient bien s'évanouir le jour où les patrons accepteraient de se consulter avant de faire une transaction impliquant des agents libres. Si une super vedette exige $75,000.00 pour une saison, mais que les propriétaires se sont entendus entre eux pour n'offrir que $45,000.00, qu'arrivera-t-il de Monsieur super vedette? C'est une lame à deux tranchants que toute cette histoire.



## Chevaliers de Colomb

**Conseil Goulet no 3681**

**Déjeuner-communion**

Les dames pourront accompagner leurs maris lors du déjeuner-communion qui doit avoir lieu prochainement. C'est le seul changement à apporter à la lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Le comité de téléphone doit se mettre à la besogne afin d'assurer une bonne assistance à cette première activité de l'année. Il parait même que l'invité spécial est l'honorable René Toupin, ministre de la Santé et du Bien-être! Soyons nombreux et encourageons les organisateurs.

**Ligue de 5 quilles**

Après deux rencontres dans la quatrième série, la position des équipes est la suivante:

| Equipe | Points |
|---|---|
| E. Rougeau | 31 |
| A. Girard | 30 |
| J.-L. Jubinville | 23 |
| M. Théoret | 20 |
| E. McCarthy | 18 |
| H. Saia | 18 |
| M. Morier | 14 |
| D. Nolin | 14 |

**Rigoletto**



Mme Ovide Marion fut l'heureuse gagnante du téléviseur portatif offert comme prix d'entrée lors de l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface le 18 février dernier. De gauche à droite: Docteur Claude Bernier, nouveau président; M. Guy Carrière, gérant; Mme Ovide Marion; et M. Denis Lussier, président sortant de charge. (Photo Perrin du Manitoba)

## La Caisse Populaire de St-Boniface approuve un boni de 6 pour cent

Plus de 250 personnes assistaient à la 33e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, au Centre St-Louis, le 18 février.

Dans son compte rendu sur les activités de la Caisse au cours de l'année écoulée, le président, M. Denis Lussier, souligna qu'il y a eu 361 nouveaux membres et une augmentation de $130,000 à l'actif. De plus la Caisse a inauguré de nouveaux services, tels que le compte épargne véritable, la ligne de crédit aux sociétaires et les certificats de dépôts à termes avec un rendement jusqu'à 7¾%.

Tel que recommandé par le Conseil d'administration, un boni de 6% sur le capital social fut proposé et accepté par l'assemblée.

Douze candidats étaient en lice pour cinq postes au Conseil d'administration. MM. Jean-B. Lavoie et Denis Lussier furent réélus pour un mandat de trois ans; M. Gérald Dorge, réélu pour deux ans; M. Jos. Grenier, pour un an. M. Gérard Therrien, nouveau membre de l'exécutfi, fut élu pour trois ans. Les autres membres du Conseil sont: MM. Jean-Baptiste Poitras, Léo Clément, Claude Bernier, nouveau président, et Léo Collette, vice-président.

**Programme d'animation**

M. Gérald Dorge, qui fait partie d'un comité spécial formé de membres de la Société Franco-Manitobaine, de la Centrale des Caisses et aussi de certaines Caisses Populaires du Manitoba, expliqua à l'assemblée le programme d'animation qui réunira des représentants de toutes les Caisses Populaires francophones du Manitoba afin d'étudier leurs problèmes et d'établir un plan d'action en vue de l'avenir des Caisses. Ces réunions auront lieu au cours des mois de mars, avril et mai, au Centre Culturel de Saint-Boniface. La Caisse Populaire de Saint-Boniface aura droit à 74 représentants. Elle invite tous les membres intéressés à s'adresser au gérant de la Caisse.

M. Maurice Therrien, ancien gérant de la Caisse de Saint-Boniface et maintenant adjoint au Directeur du Bureau pour la Protection du Consommateur, expliqua aux membres les grandes lignes du nouveau projet de loi destiné à mieux protéger le consommateur.

## *Session d'étude*

La Fédération Canadienne des Enseignants était en session d'étude à Ottawa les 27 et 28 février dernier. Voici les grandes lignes du travail confié aux différents ateliers: la place du manuel scolaire français dans l'enseignement à tous les niveaux; les éléments qui entrent en ligne de compte dans la production d'un manuel scolaire; les besoins particuliers des groupes francophones minoritaires. Il y eut aussi une exposition de manuels scolaires dans le Salon International.

Parmi les délégués francophones qui ont assisté à ce congrès, mentionnons M. Marcel Lancelot, directeur de l'école Provencher, représentant le Ministère de l'Instruction publique du Manitoba; Mlle Elise Comte, directrice de l'école Marion, déléguée de la Commission scolaire de St-Boniface, et M. Roger Fréchette, délégué de la Société des Educateurs de Langue française du Manitoba.

**Communiqué**

## Nous avons besoin de livres

Les Guilds et l'Amicale des infirmières de l'hôpital des enfants de Winnipeg tiendront leur grande vente de livres au Parc Polo du 4 au 16 mai. Comme par les années passées, on sollicite des dons de livres: romans, livres pour enfants, en toutes les langues, livres de poche, ensembles de livres, historiques et "National Geographics".

Les recettes du Marché du Livre seront affectées au Département de la recherche de l'hôpital des enfants de Winnipeg.

Déposez vos livres dans la caissière à l'arrière de la résidence des infirmières, 685, avenue William. Si vous désirez qu'on vienne les chercher chez vous, veuillez les placer dans de petites boites de carton pour faciliter la tâche des volontaires et appelez 775-0331. Toute aide offerte sera acceptée avec gratitude.

Cette année, la direction du Marché du Livre aimerait, à l'occasion du Centenaire, honorer les auteurs manitobains qu'ils écrivent en vers ou en prose. Qu'on se le dise et qu'on soumette des noms aux organisations nommées plus haut ou en appelant Mme T. B. Burgess, publicitaire, à 873-7278.

## Précieux-Sang

**Chorale**

Le vendredi 13 mars, à 8 h 30 du soir, la chorale du Précieux-Sang, sous la direction de M. Gilbert Cormier, présentera, dans l'église de la paroisse, un concert de musique sacrée. Le groupe exécutera les "Sept paroles du Christ" de Théodore Dubois, avec M. Georges Paquin, artiste invité; MM. Benjamin et Louis Gareau, solistes ténors; Mme Yvonne (Asselin) Roch et Mlle Eleanor Reichert, solistes soprani. M. Kend McLeod touchera l'orgue pour l'occasion.

Les billets sont en vente dans diverses paroisses à un dollar chacun. Vous pouvez les retenir en composant 284-4244 et 475-6876.

## Ste-Anne et La Broquerie mènent le bal dans la LHEM

Les équipes qui ont terminé aux 3e et 4e rangs dans la saison régulière de la Ligue de Hockey de l'Est du Manitoba ont pris chacune une avance de deux victoires dans leur série éliminatoire respective.

Après avoir facilement disposé des Voyageurs du Collège de St-Boniface, vendredi dernier, les Habitants de La Broquerie ont dû lutter plus ferme pour l'emporter 5 à 4 dimanche dernier. Tout pourrait bien être terminé ce soir, à moins d'une remontée étonnante chez les Voyageurs qui avaient commencé la saison en lions.

Les Braves de St-Pierre, pour leur part, sont en aussi mauvaise posture que les Voyageurs. Scalpés 5 à 0 vendredi dernier, les Braves ont mieux combattu dimanche mais les As de Ste-Anne surent sortir leurs atouts au bon moment et s'en tirer avec une victoire de 4 à 3.

Tout indique que les équipes qui ont eu à subir le moins de blessures au cours de la saison, soit Ste-Anne et La Broquerie, s'affronteront en finales.

## Cours de fabrication du vin de la Commission des Parcs

La Commission des Parcs de la ville de St-Boniface a complété les arrangements nécessaires pour donner des cours sur la fabrication du vin. Les séances seront échelonnées sur une période de huit semaines consécutives, commençant le jeudi 12 mars et se terminant le 30 avril. Les heures des cours seront de 8 h à 9 h 30 du soir et seront donnés à l'école Queen Elizabeth, à l'angle de la rue Bertrand et de Enfield Crescent (à côté de l'aréna Bertrand).

M. Ken Duncan donnera les cours qui porteront d'abord sur l'équipement nécessaire, comment commencer, le levain, les inhibiteurs, les ingrédients, l'hydromètre, les tests pour acide, les vins de table rouges et blancs, pétillants, le champagne et les vins d'après-diner et les vins de dessert, les soins à leur apporter et l'embouteillage, la mise en réserve et la manière de les servir.

On doit s'inscrire en personne aux bureaux de la Commission des Parcs, 219, boulevard Provencher, entre 9 h du matin et 4 h de l'après-midi jusqu'au 6 mars. Les candidats doivent être résidents de St-Boniface. On limitera le nombre d'élèves à 25 par classe. Le coût de l'inscription est de $6.00 et comprend le prix du manuel "The Art of Making Wine". Les personnes désirant plus de renseignements peuvent téléphoner aux bureaux: 947-0161.

## Guides et Scouts de la paroisse-cathédrale

**Invitation**

Une grande soirée dansante est organisée pour le 14 mars prochain, à 8 heures, au gymnase du Collège, 196, avenue Cathédrale, à St-Boniface. Cette soirée promet d'être des plus divertissantes et on y invite chaleureusement tous les parents et amis des Guides et Scouts et le grand public à venir se distraire dans une bonne ambiance. L'orchestre des "Minstrol", bien connu, fera les frais de la musique. Le prix d'entrée sera de $1.50 seulement.

Réservez donc votre soirée du samedi 14 mars et donnez-vous tous rendez-vous au gymnase du Collège pour cette rencontre au profit des Guides et Scouts de la paroisse-cathédrale.

## Saint-Eugène

**Partie de cartes**

Le dimanche 8 mars, à 8 h du soir, dans la salle St-Eugène, 1009, chemin Ste-Marie, St-Vital, aura lieu une grande partie de cartes organisée par le Club des Dames de la paroisse.

Venez en grand nombre; de beaux prix seront distribués aux gagnants durant la soirée. Les paroissiens invitent tous leurs amis à venir s'unir à eux et à s'amuser dans une atmosphère familiale.



## Chevaliers de Colomb

**Conseil St-Boniface no 3158**

La semaine de fraternité vient de se terminer. Qu'avez-vous fait personnellement de spécial à cette occasion? Vous pourrez vous reprendre bientôt. La clinique de donneurs de sang est pour bientôt... pensez-y.

En lisant ma Bible, l'autre jour, le psaume 37-5 m'a particulièrement intéressé. Lorsque l'on prie, laissons à Dieu le choix de la réponse. Il peut nous répondre de façon inattendue, car il sait ce qu'il nous faut réellement.

**Çà et là**

Cette année, nous aurons la vente de pains annuelle au printemps. La date sera annoncée assez d'avance.

N'oubliez pas la soirée civique du 18 mars. Nous espérons avoir une bonne assistance.

Les billets de la grande loterie annuelle ne sont pas encore tous rendus. Le tirage ne peut, en toute justice, se faire avant que tous les billets soient arrivés. Ne soyez pas celui qui retarde le tirage.

**Après-Tout**

## Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

**Position des équipes (troisième série)**

| | |
|---|---|
| Twin Cities Painting | 50 |
| Chez Huot | 41½ |
| Western Paint | 40 |
| CKSB | 37 |
| Can. de Naissance | 36 |
| Club Belge no 1 | 35 |
| Marion | 32 |
| The Blues | 31½ |
| De Gagné Motors | 29 |
| Medo-Land | 28 |
| Club Belge no 2 | 18 |
| Cercle Ouvrier | 18 |

**Hautes parties**

| | |
|---|---|
| Robert Bayer | 563 |
| M. Bourbonnière | 223 |
| A. Delbaere | 223 |
| Twin Cities Ptg. | 2619 |
| Marion | 915 |

# Décès

## Au Manitoba

**ILE-DES-CHENES —**

**Mme Marie-Anna Lacroix**

Le 19 février est décédée à l'hôpital de Ste-Anne Mme Marie-Anna Lacroix, âgée de 77 ans. Originaire de La Broquerie, elle épousa M. Thomas Lacroix en 1916. Ils vinrent ensuite s'établir sur une ferme à Ile-des-Chênes. Après la mort de son époux, survenue en 1960, Mme Lacroix déménagea à St-Boniface. Depuis quelque temps, elle demeurait au Foyer Youville de Ste-Anne. Bonne chrétienne et mère dévouée, elle prit une part active dans toutes les organisations paroissiales. Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne depuis la fondation de cette organisation dans la paroisse.

La défunte laisse dans le deuil 11 enfants, Théogène, de St-Pierre, Louis, de Minneapolis, Mme F. Haddock (Adrienne), d'Ile-des-Chênes, Mme M. Beauchemin (Armelle), de Churchill, Maurice, de St-Pierre, Albert, de Lorette, Edouard, d'Ile-des-Chênes, Mme A. Gobeil (Thérèse), de Whitehorse, Yukon, Lionel, de St-Boniface, Roméo, d'Ile-des-Chênes, Mme P. Zurkan (Lorraine), de Norman, Ont.; un frère, M. Napoléon Paradis, de Winnipeg; 48 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le samedi soir 21 février, à 8 h, à la chapelle Green Acres, et le dimanche soir en l'église d'Ile-des-Chênes. Les funérailles eurent lieu le lundi 23 février, à 10 h 30 du matin. La messe de Requiem fut célébrée par l'abbé Marcel Dacquay, curé. M. Jérôme Brûlé lut l'épître. La chorale d'Ile-des-Chênes, sous la direction de M. Louis Molin, fit les frais du chant. Mme Joël d'Auteuil accompagnait à l'orgue. La quête fut faite par Mmes Mathilde Mondor et Laurence Dumaine. Le Père Charles Voyer, C.Ss.R., du Foyer Youville, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Guy et Julien Lacroix, David et René Haddock et Jérôme Brûlé, tous petits-fils de la défunte, et Gérard Lacroix, petit-neveu. L'inhumation se fit au cimetière local. La chapelle funéraire Green Acres était en charge des arrangements. Après la messe des funérailles, un goûter fut servi aux parents et amis au Centre récréatif.

• • •

**ST-BONIFACE —**

**Soeur Alma Champagne**

Soeur Alma Champagne est décédée à la Maison provinciale des Soeurs Grises à St-Boniface le 24 février, à l'âge de 83 ans, dont 58 de profession religieuse. Elle naquit à St-Norbert le 8 septembre 1886.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, Irénée, Léonce et Claude, et une soeur, Régina, épouse du docteur Lionel Gendreau, de Ste-Rose-du-Lac.

M. Robert Robidoux, S.S., présida aux prières le mercredi 25 février et, en l'absence de l'abbé Azarie Gauthier, neveu de la défunte, célébra la cérémonie eucharistique le jeudi. Etaient présents à la célébration eucharistique: M. Claude Champagne, frère de la défunte, M. le Dr et Mme Lionel Gendreau, beau-frère et soeur, Sr Annette Gauthier, S.G.M., nièce, et un grand nombre de parents et d'amis, parmi lesquels plusieurs religieux et religieuses.

Les arrangements funéraires furent confiés au salon Desjardins. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

**N.-D.-DE-LOURDES —**

**M. Jean Delaquis**

Le samedi 31 janvier, à sa résidence à Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé, à l'âge de 67 ans, M. Jean Delaquis, époux de Marie-Louise Delaquis. Il naquit à Fribourg, Suisse, en 1902, de M. et Mme Xavier Delaquis qui vinrent s'établir avec leur famille à Notre-Dame-de-Lourdes en 1906. M. Jean Delaquis y résida jusqu'à sa mort. Il fut au service de la compagnie d'assurance Excelsior Life et de la compagnie d'assurance Wawanesa pendant 45 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, neuf fils, André, de St-Claude, Lucien, de St-Jean, Terre-Neuve, Fernand, de North Bay, Ontario, Bruno et Norbert, de Notre-Dame-de-Lourdes, Roméo de Swan Lake, Bertrand, Aimé et Alain, de St-Boniface; trois filles, Mme David Martin (Marguerite), Mme Gérald Fouasse (Annette) et Jacqueline, toutes de St-Boniface; deux frères, Paul, de St-Boniface, et Albert, de Notre-Dame-de-Lourdes; trois soeurs, Simone et Fernande Delaquis, d'Ottawa ,et Mme Roméo Lafrenière (Juliette), de St-Boniface; 33 petits-enfants et de nombreux amis.

Les prières furent récitées à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le mardi 3 février, à 10 h 30. Le service fut chanté en l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs furent six amis du défunt, MM. Albert Augert, Pierre et Gabriel Delaquis, Camille Muller, Marcel Delaquis et Henri Roch. La maison Scharff, de Holland, était en charge des arrangements funéraires.

• • •

**ST-NORBERT —**

**Mme Honoré Cyr**

Le 12 février est décédée à sa résidence à St-Norbert, Mme Honoré Cyr (née Eléonore Courchêne), âgée de 74 ans. Son époux la précéda dans la tombe en 1962.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Ulysse, de St-François-Xavier, Lionel, de St-Norbert, Charles, de St-Vital, et Luc, de Winnipeg; cinq filles, Mmes A. McDougall (Alice), A. Viverais (Alexandrine) et D. Capri (Cécile), de Winnipeg, Mme R. Bélisle (Georgette) et Linda, de St-Norbert; 38 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants; deux enfants de la quatrième génération; trois soeurs, Mme V. Carrière, de Washington, D.C., Mme A. Wychick, de Portland, Oregon, et Mme R. Van Welleghen, ainsi qu'un frère, Victor, de Winnipeg.

Les prières eurent lieu le vendredi, à 7 h 30 du soir. La messe de Requiem fut célébrée à 11 h du matin, le samedi 14 février, dans l'église de St-Norbert. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

• • •

**POWERVIEW —**

**M. Arthur Malo**

A l'hôpital de Pine Falls, le mercredi 18 février, est décédé, à l'âge de 63 ans, M. Arthur Malo, époux d'Eda Bernardin. Les prières furent récitées le jeudi en l'église Notre-Dame-du-Laus, et les funérailles eurent lieu le lendemain après-midi. L'inhumation se fit au cimetière de Pine Falls. Le salon funéraire Russell, de Beauséjour, était en charge des arrangements.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil trois fils, Laurent, Robert et François, de Powerview; huit filles, Mmes Carl Palmquist (Jeanne), Frank Watson (Mélina), Clément Fontaine (Denise) et Edouard Cyr (Elaine), de Powerview, Jim Jackson (Alice), de Pine Falls, Léo Lacharité (Dora), de Port Alberni, John Balkavec (Thérèse), de Calgary, et Diane, à la maison; cinq frères, Jean, Joseph et Armand, de Vancouver, Lucien, de Calgary, et Paul, de Hinton; une soeur, Mme Juliette Logan, de Riverview, Ont. Un fils, Denis, le précéda dans la tombe en novembre 1968.

## En Saskatchewan

**GRAVELBOURG —**

**M. Lionel Arguin**

Le vendredi 13 février, à l'hôpital général de Regina, est décédé M. Lionel Arguin, âgé de 49 ans. Né à Gravelbourg en 1920, M. Arguin fit ses études primaires et secondaires au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg. Il passa huit ans à travailler dans un garage à Winnipeg. A son retour, il travailla au magasin Red and White.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Marie Arguin, au Foyer d'Youville; trois frères, Armand, de Gravelbourg, Ernest, de St-Vital, Man., et André, de Winnipeg; cinq soeurs, Mme Béatrice Bailsford, de Toronto, Mme Blanche Bourgeois, de Montréal, Mme Liliane Mailhot, de Regina, Mme Rachelle Allaire, d'Elie, Man., et Mme Yvonne Rodrigue, de St-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption le lundi 16 février. La messe fut concélébrée par l'abbé Ducharme avec l'abbé R. Larivière et le Père A. Joyal, O.M.I. Les porteurs étaient MM. Aimé Arguin, Léo Brin, Willie Gaucher, Yvon Arguin, Charles Arguin et René Piché.

• • •

## En Colombie-Britannique

**COURTENAY —**

**Mme A. Vadeboncoeur**

Le lundi 16 février, à l'hôpital St-Joseph de Comox, est décédée Mme Alexandre Vadeboncoeur (née Marie-Louise Pinel), âgée de 63 ans. Venue de France avec ses parents en 1910, elle passa la plus grande partie de sa vie à Val Marie, Saskatchewan. Elle résidait à Courtenay depuis 1967.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil huit fils, Gilbert, de Montréal, Philippe, de New York, Henri, de Vancouver, André, de Port Alberni, Guy d'Ocean Falls, Steve, de Victoria, Hervé et Martial, de Courtenay; deux filles, Mme Thérèse Schulte, de Campbell River, et Mme Christine Lawless, de Fort St. John; 47 petits-enfants; six frères, Olivier, Albert, Pierre, Prosper, Jules et Antoine, et deux soeurs, Mmes Allan McKinnon (Cécile) et Jos. Marcoux (Françoise). Un fils, Benoit, est décédé accidentellement en 1963.

Des prières, sous la direction de l'abbé Sylvanus, furent récitées au salon funéraire Sutton, la veille du service. La messe de Requiem fut célébrée par l'abbé Sylvanus, curé, remplaçant, le jeudi 19 février en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens à Courtenay. Les porteurs étaient sept fils de la défunte et un gendre, M. Hank Schulte.

## Remerciements

**ILE-DES-CHENES —**

Les membrse de la famille de Mme Anna Lacroix désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs ou de toute autre manière. Un merci spécial à l'abbé M. Dacquay, aux servants de messe, aux porteurs, à la chorale et à son directeur, à l'organiste, à la Ligue des Femmes Catholiques et aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.

## CORRECTION

Nous regrettons que la transposition d'une ligne dans les deux notes suivantes ait pu causer des inconvénients à nos lecteurs et nous les publions corrigées (La Rédaction).

**ST-BONIFACE —**

Je remercie tous les médecins, religieuses, infirmières et tous ceux qui ont pris soin de moi durant mon séjour à l'hôpital général St-Boniface.

**Mme Elisa Hamoline**

• • •

**ST-PIERRE —**

Mme A. Péloquin et ses fils remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Armand Péloquin. Un merci spécial à l'abbé Lionel Bouvier, à la chorale, aux servants de messe et aux porteurs. Leur reconnaissance s'adresse aussi au grand nombre de parents et d'amis qui sont venus prier à la chapelle et qui ont assisté aux funérailles, à ceux qui ont offert des messes, des fleurs et des cartes de sympathie, aux dames et demoiselles qui ont servi le goûter et un café après le service. Un grand merci aussi à M. Luc Dandenault et au salon funéraire Loewen.

## Naissances

**STE-AMELIE —**

Le 12 janvier: une fille à Antoine Guillas et Mariange Verhaeghe.

Le 16 février: une fille à Robert Beheys et Yvette Raffray.

Le 19 février, un fils à Louis Vandepoele et Yvette Pinette.

• • •

**LA BROQUERIE —**

Le 11 février: Richard-Joseph-Fernand, fils d'Aimé Fiola et de Simone Boily, baptisé le 1er mars. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Gauthier, oncle et tante de l'enfant.






### L'art de fausser les nouvelles

"Si un prêtre quitte l'Eglise, les journaux (trouvent qu') il est intéressant pour tous les naufrageurs de catastrophes". Radio-Vatican dénonçait dernièrement tous ces extrémistes et de droite et de gauche. "Le public a faim de nouvelles? Qu'on lui jette une crise. Le pape signale-t-il des ombres dans l'Eglise? De ses inquiétudes on fera des slogans... Parle-t-il de son optimisme? A peine voit-on cela imprimé dans un coin".

L'art de fausser les nouvelles, c'est d'en fausser les proportions, mettre l'accent ici, la pédale douce là. Toutes les hérésies s'appuient sur la Bible: on "choisit" à son goût, on laisse de côté ce qui ne convient pas à sa théorie. Les "bourreurs de crânes" appellent cela de la "propagande". On a plus pudiquement dans certains pays des "ministères de l'information". N'y a-t-il pas le crime et le scandale qui soient matière à nouvelles? Si on devait juger l'Eglise par ce que les mass-média nous en rapportent, où sont les braves gens? Il doit encore y en avoir.

### Deux docteurs de l'Eglise

C'est ainsi qu'on proclame dans l'Eglise certains saints remarquables pour leurs écrits et leur influence. Les milieux bien informés nous disent que pour la première fois deux femmes seront ainsi proclamées par Paul VI: Catherine de Sienne et Thérèse d'Avila.

### L'éducation, deuxième faim

La première éducation est la nôtre vis-à-vis des problèmes du Tiers-Monde aussi bien que de ceux que nous présentent chez nous la lutte contre le sous-développement, l'ignorance, la misère non méritée. Les jeunes comme leurs aînés sont capables de s'enthousiasmer pour ces causes généreuses, non seulement en aumônes mais en payant de leurs personnes. Soutenons les efforts, participons à ces campagnes contre la faim, contre l'analphabétisme qu'organisent nos diocèses, nos gouvernements, nos universités. Mettons-nous au courant de ces projets divers comme "Développement et Paix", "Coalition pour le Développement", "Share-Lent 70", etc. La plupart des projets aboutissent à mettre sur pied des mouvements de développement communautaire, d'animation sociale dans l'esprit de "Populorum Progressio" ou des superbes initiatives d'Antigonish qui se répercutent à travers le Tiers-Monde.

## Visiteurs de Maskinongé

(Suite de la première page)

corder à son groupe. "C'est vraiment formidable!", de remarquer M. Otis.

Il y eut aussi un échange de message d'amitié entre l'Ecole polyvalente de Louiseville, représentée par M. Cyrille Blais, membre de la Commission scolaire de Louiseville, et l'Institut collégial Louis-Riel dont Mlle Hélène Deniset, étudiante de Louis-Riel et princesse du Festival, se fit l'interprète. Celle-ci présenta à M. Blais un petit bison souvenir du Manitoba.

Le même geste fut posé à l'endroit du maire de Maskinongé par le maire Fernand Lavergne, de St-Pierre, qui était venu à la réception avec quelques autres représentants de sa localité.

Il revenait à un Gaboury (le groupe de Maskinongé en comptait une quinzaine) de saluer dans leurs descendants les pionniers Lagimodière, Gaboury et autres qui implantèrent la vie française en sol manitobain. Se faisant le porte-parole de son groupe, le chanoine Emile Gaboury, de Rouyn-Noranda, félicita les Franco-Manitobains de leur fidélité à maintenir toujours vivante la présence française.

**Déjeuner offert par la ville**

Samedi midi, c'était à la ville de St-Boniface de recevoir à déjeuner ses visiteurs. Le repas se tint également au Centre Culturel. A cette occasion, le maire Edward Turner présenta à son homologue de Maskinongé un certificat de citoyen honoraire de St-Boniface.

**Au Club Traverse**

Après avoir assisté à la messe paroissiale en l'église du Précieux-Sang, dimanche matin, les Maskinongeois étaient les hôtes d'un petit déjeuner préparé au Club Traverse par les Chevaliers de Colomb.

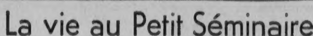
Et en fin d'après-midi, une centaine de Franco-Manitobains se rendaient à l'aéroport saluer une dernière fois leurs hôtes avant leur départ, de retour à Maskinongé. Avant de quitter, M. Otis s'est dit convaincu que pour le Festival de l'an prochain le contingent québécois sera encore plus nombreux.

## Le Prix Champlain décerné à un Manitobain

QUEBEC — Le Conseil de la vie française vient de décerner le Prix Champlain 1970 au Père Antoine Champagne, C.R.I.C., de St-Boniface. L'ouvrage qui a valu à l'auteur cette récompense littéraire de cinq cents dollars est une étude historique sur "Les La Vérendrye et les postes de l'Ouest". Le jury a reconnu unanimement la haute valeur historique de cette étude qui renouvelle sur plusieurs points les connaissances acquises sur l'exploration de l'Ouest canadien.

Le Prix Champlain est décerné chaque année à un auteur canadien-français vivant hors du Québec ou à un auteur franco-américain. Il a été attribué cinq fois à des Franco-Ontariens, trois fois à des Franco-Américains, une fois à un Acadien du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il avait été remis en 1968 à l'abbé Jean Papen, du Collège St-Louis en Saskatchewan.

La remise du Prix aura lieu à St-Boniface, à une date assez rapprochée. Cette cérémonie sera un appel des origines françaises du Manitoba en cette année du centenaire de la province.



## La vie au Petit Séminaire

La fin de semaine du 20-22 février dernier fut bien active au point de vue hockey. D'abord, vendredi soir le 20, notre équipe Bison II recevait le club d'Assiniboia. Nos visiteurs remportèrent la victoire par le compte de 6 à 3. Samedi après-midi, notre club Bison III visitait St. John's. Malheureusement une autre défaite au compte de 3 à 1. Enfin, dimanche après-midi, nous formions une équipe pour aller jouer contre un club de la paroisse Saint-Emile. Ce fut une belle joute, mais sans victoire . . .

Notre comité religieux a pris l'initiative d'un projet spécial de carême. Les gars visiteront des personnes défavorisées et peut-être quelquefois oubliées. C'est ainsi que nous partagerons avec eux notre temps, notre attention et notre avoir. Les gars d'Eléments et de Syntaxe visiteront les enfants malades de l'Hôpital St-Vital; ceux de Méthode rendront visite aux vieillards de l'Hôpital Taché; ceux de Versification et de Belles-Lettres rendront visite aux prisonniers du pénitencier de Stony Mountain. Pour apporter à ces personnes un "petit quelque chose", deux ou trois offrandes de carême sont prévues de la part des gars. Une première offrande eut lieu lors de notre célébration du mercredi des cendres, une autre aura lieu à l'occasion d'une messe communautaire prévue pour le 11 mars prochain.

Nos semi-finales au hockey sont vraiment prises au sérieux. Nous avons même une petite liste de blessés. Nous souhaitons prompt et complet rétablissement à M. l'abbé Gérard Dionne et à Denis Rémillard.

**Le chroniqueur**

## Un natif du Manitoba nommé évêque de Lourdes

Mgr Henri-Clément Donze, natif de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, vient d'être transféré au siège épiscopal de Tarbes et Lourdes, France. Il était évêque de Tulle depuis 1963. Il succède à Mgr Pierre-Marie Théas qui a démissionné en raison de son âge.

Mgr est né à Notre-Dame-de-Lourdes le 11 octobre 1911, mais il est retourné en France avec sa famille alors qu'il était encore tout jeune.

## La deuxième faim de l'humanité

L'éducation est la deuxième faim de l'humanité. C'est la faim de l'esprit. Des milliers de familles d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique veulent apprendre, ont soif de savoir. C'est leur avenir qui est en jeu. Les Canadiens peuvent les aider à trouver des solutions aux problèmes des peuples du tiers-monde en participant aux efforts de l'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix. L'an dernier, par exemple, Développement et Paix a financé une école où les jeunes du Népal apprenaient l'élevage des vaches. Près d'un demi-million de dollars furent consacrés à des projets de ce genre... En 1970, Développement et Paix veut faire davantage. Vous pouvez aider en versant votre contribution à votre paroisse catholique durant le "carême de partage 70".

**Communiqué**



**Prière à Marie, Reine des Coeurs**



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

**O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.**

**Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.**

**O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)**

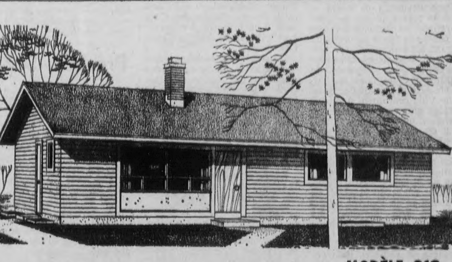
Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

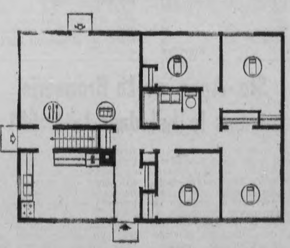
47-278-47P.

## TARIF DE PUBLICATION

| | |
|---|---|
| Avis de décès (20 lignes) | Minimum $3.00 |
| Avec photo | $7.00 |
| Lignes additionnelles | 0.10 la ligne |
| Remerciements pour sympathie (10 lignes) | Minimum $1.50 |
| Mots additionnels | 0.03 le mot |

Service de la Publicité,
La Liberté et Le Patriote,
619, ave McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba





**Renseignements au sujet des épures**

**Pour se procurer les épures de tout modèle de maison illustré dans ce journal, il suffit de s'adresser à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Chaque série de quatre copies coûte $15.00, plus les taxes municipales et provinciales, s'il y a lieu. Toute copie supplémentaire peut s'obtenir à raison de $3.75 chacune, plus les taxes.**

**Dans toute commande d'épures, il faut indiquer le numéro du modèle de maison en question. Il n'est pas permis de retourner ou d'échanger ces épures. Afin de faciliter l'expédition des épures, il faudrait adresser les commandes au Chef du Département des services de bureaux, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa 7, Ontario**

## MODÈLE 812

La simplicité est la caractéristique principale de ce bungalow de quatre chambres, conçu par l'architecte Earl R. Dunlop, de Toronto. Précisément à cause des lignes simples de son extérieur, il peut s'intégrer à presque n'importe quel voisinage.

On y a fait un excellent usage de l'espace. En plus des quatre chambres, le plan comprend un vivoir de 20 pieds et une cuisine suffisamment grande pour qu'on y prenne les repas. L'entrée latérale donne directement accès au sous-sol, où il y a suffisamment d'espace pour le rangement, la lessive et le chauffage. La porte principale devrait faire face au nord.

L'aire de parquet est de 1,245 pieds carrés; les dimensions extérieures sont de 44 pieds sur 28 pieds quatre pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 812, sont en vente à un prix minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

# Renseignements éclairs sur l'impôt

**• Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Winnipeg, du ministère du Revenu national, Impôt.**

**Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur.**

**Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 985-4240 à Winnipeg ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, Winnipeg, pour obtenir des renseignements gratuits.**

**Q. — J'ai perdu mon emploi précédent au cours de l'année. A ce moment-là mon patron m'a remis en total le montant que j'avais payé à la caisse de pensions de sa compagnie. Dois-je déclarer ce montant? Est-il imposable?**

R. — C'est un revenu et il doit être déclaré. Si vous avez touché un tel montant (on l'appelle un "paiement forfaitaire") les dispositions fiscales spéciales de l'article 36 de la Loi de l'impôt sur le revenu seront appliquées automatiquement à votre intention. Suivez les directives que vous trouverez dans le guide.

**Q. — Ma fille a eu 17 ans en 1969. Peut-elle déduire de son revenu, un montant comme contributions à la Régie des rentes du Québec?**

R. — Non, seulement les contribuables qui ont atteint l'âge de 18 ans peuvent contribuer au Régime de Pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec. Si une déduction à cet effet apparait sur son feuillet T4, elle peut faire une demande de remboursement.

**Q. — Je n'ai pas de carte d'assurance sociale, ce qui fait que je n'ai pas de numéro. Où dois-je m'adresser pour obtenir ce que vous appelez mon NAS?**

R. — Il faut vous procurer votre carte d'assurance sociale. Pour ceci vous devrez vous adresser au Bureau de la Commission d'assurance-chômage et vous procurer la formule S-1. Sans votre NAS (numéro d'assurance sociale) votre déclaration ne serait pas complète.

**Q. — J'ai été hospitalisé durant un mois et mon compte d'hôpital s'élève à $500.00. L'assurance-hospitalisation a payé $200.00; mon assurance personnelle a payé $250.00 et j'ai déboursé personnellement $50.00. Quel montant aurai-je le droit de déduire pour ces frais médicaux sur ma déclaration d'impôt?**

R. — Le montant permis est: $300.00, soit la portion payée par votre assurance personnelle et votre part personnelle. Le montant payé par l'assurance-hospitalisation n'est pas admis comme frais médicaux.

**Q. — J'ai 71 ans et je travaille. M'est-il permis de déduire un montant pour contributions au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec?**

R. — Non, l'âge limite pour contribuer au Régime de pensions du Canada ou à la Régie des rentes du Québec est 70 ans.

**Q. — Je travaillais pour une maison de couture qui a fait faillite au cours de l'année. Je n'ai pas reçu mes feuillets T4. Que dois-je faire?**

R. — Vous devez faire votre déclaration en rapportant les montants gagnés au meilleur de votre connaissance. Dans un cas comme celui-ci, entrez en communication avec votre bureau de district local.

**Q. — Les honoraires payés à un dentiste sont-ils admis comme frais médicaux?**

R. — Oui, les frais payés à un dentiste pour frais médicaux sont déductibles.

**Q. — Si je vend du blé à une société de grain et demande que le paiement soit reporté à l'année suivante, à l'égard de quelle année dois-je déclarer la vente comme revenu dans ma déclaration d'impôt?**

R. — Vous devez déclarer la vente pour l'année au cours de laquelle elle a été faite à la société. Le fait que vous ayez demandé à celle-ci de reporter le paiement à l'année suivante ne change en rien la date de la vente. Toutefois, si vous avez entreposé le grain et si vous avez reçu des bulletins d'entreposage que vous avez cédés par une vente au comptant au cours d'une année subséquente, vous devez déclarer la vente pour l'année au cours de laquelle le billet d'achat au comptant vous a été délivré.

## Ste-Amélie

**Malades**

Prompt rétablissement à MM. Gustave et Freddie Debeuckelaere, patients à l'hôpital de Ste-Rose, à la suite de brûlures aux mains et au visage.

**Réunion de la paroisse**

La réunion annuelle de la paroisse eut lieu le dimanche 8 févier au presbytère.

M. Paul Pelletier et Mme Agnès Vandenbosch furent choisis président et secrétaire de la réunion respectivement. Après la lecture du procès-verbal par Mme Alice Pinette, les rapports des différentes organisations de la paroisse furent présentés.

MM. Georges Casavant, Gérard Verhaeghe, Antoine Vandepoele et Fred Pinette furent nommés membres du conseil paroissial. MM. et Mmes Léopold Roussin et Gérard Verhaeghe remplaceront MM. et Mmes Jean Pinette et Georges Vandenbosch au comité de Bildo.

## Somerset

**Partie de cartes et bingo**

Tous sont invités à assister à une parite de cartes et un bingo, organisés par les Filles d'Isabelle, et qui auront lieu le dimanche 8 mars à la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

## St-Norbert

**Correction**

La quête pour les lépreux rapporta la somme de $104.00 et non de $10.40 tel que mentionné.





**C'est la petite Wendy Graham, âgée de onze ans, fille de M. et Mme Harvey Graham, de Minto, Manitoba, qui a été choisie pour être "Tammy" de la campagne du "Timbre de Pâques 1970". Elle représentera tous les enfants handicapés de la province qui comptent sur les contributions à cette campagne pour les aider à grandir et à devenir des adultes utiles à la société. C'est du 26 février au 29 mars qu'on sollicitera des fonds, dans les centres ruraux, où la Société pour Enfants et Adultes infirmes du Manitoba ne fait pas partie de la Caisse de Bienfaisance (United Way). On espère réaliser un objectif de $50,000. Wendy, quadriplégique dès sa naissance, peut maintenant nager et est considérée comme une excellente élève de 5e année. Elle a obtenu d'excellentes notes pour le piano lors du Festival de musique de la Montagne de la Tortue.**

## St-Jean-Baptiste

**Spectacle de Pierre Calvé**

Pierre Calvé était dans la paroisse le dimanche soir 15 février, accompagné de ses deux musiciens et de son régisseur. Pierre, chanteur canadien, on le sait, veut donner ce qu'il y a de mieux en spectacle et il l'a donné. Le haut calibre de son spectacle le fait apprécié de tous. Dans un décor de mer, bateaux et goélands, Pierre a enchanté l'auditoire pendant près de deux heures avec "Quand les bateaux s'en vont", "Nathalie" et bien d'autres.

Les élèves du Conseil étudiant de l'école secondaire étaient en charge de la soirée. Après le spectacle, Mme Raymond Lavallée invita l'artiste à une réception chez elle où jeunes couples et jeunes gens eurent l'occasion de le rencontrer de façon informelle. La nature sympathique de Pierre facilita la rencontre avec chacun.

Les élèves du C.E. désirent remercier tous ceux et celles qui ont rendu la visite de Pierre Calvé une possibilité à St-Jean-Baptiste.

**Assemblée de la L.F.C.**

Le 12 février avait lieu, à la salle du Centenaire, l'assemblée mensuelle de la L.F.C. La présidente, Mme Yvette Sabourin, souhaita la bienvenue aux membres de la L.F.C. de Ste-Elisabeth, et Mme Roland Sabourin, à un invité d'honneur, M. Donat Touchette, détective des forces policières de St-Boniface, qui fit connaître aux membres les effets et les dangers des drogues Marijuana et L.S.D. et bien d'autres. M. Touchette répondit à de nombreuses questions posées par les dames.

Mme Alfred Marion remercia l'inivté, et l'assemblée se termina par un goûter servi par le comité des loisirs.

# St-Lazare célèbre "Manitoba '70"

ST-LAZARE — Le grand carnaval des 6, 7 et 8 mars sera la quatrième célébration depuis le début de l'année, en marge du centenaire du Manitoba.

L'ouverture officielle du carnaval aura lieu à 7 h 30 du soir le vendredi et sera suivie d'une partie de hockey entre St-Lazare et Binscarth (10 ans et moins). Les tournois de billards et du jeu de galets (shuffle-board) commenceront à 8 heures.

Une grande soirée sociale, pour adultes seulement, aura lieu à la salle paroissiale à compter de 10 heures L'orchestre "Les Saints" a été réservé pour cette occasion.

Le samedi, les activités commenceront à 1 h 30 de l'après-midi avec une partie de hockey entre l'équipe des filles contre les garçons (12 ans et moins). Cette partie promet d'être des plus intéressantes. A 3 h 30, une autre partie de hockey. Cette fois, ce sera pour les 14 ans et moins et l'équipe locale rencontrera l'équipe de Russell. De 6 à 9 h, il y aura des courses et patinage libre. Les parents sont invités à venir patiner avec les membres de leur famille et pourront prendre le souper à la patinoire. La soirée du samedi a été réservée pour les jeunes. Une soirée sociale avec les "Saints" les attend. Alors les jeunes, rendez-vous à la salle paroissiale vers 9 heures.

Les activités du dimanche débuteront à 2 h de l'après-midi avec une partie de hockey pour les tout-petits, c'est-à-dire 8 ans et moins. Ils feront face à l'équipe de Binscarth. Une partie de ballon-balai est à l'affiche pour 3 h 30 (les hommes mariés contre les célibataires). Il y aura patinage libre entre 5 h et 6 h. Le couronnement de la reine du carnaval aura lieu à 7 h 30 du soir et sera suivi du grand tirage.

Le carnaval se terminera avec une partie de hockey des "Old Timers". Les St-Lazare "Have Beens" rencontreront les McAuley "Have Nots". On nous dit que cette joute se déroulera d'après les règlements internationaux.

Comme vous le réalisez sans doute, ce sera trois journées de plaisir pour tous. Le programme a été préparé de façon à ce que le plus grand nombre possible participe aux activités.

"Pour bien s'amuser il faut participer".

**Ferme Fouillard**

On apprit récemment que les animaux de la Ferme Fouillard qui sont à la "Douglas Indexing Station", près de Brandon, sont présentement en tête avec des gains atteignant 4.43 livres par jour. Il y a 198 bêtes à la station. C'est sans contredit un succès formidable et tous offrent leurs meilleures félicitations aux Frères Fouillard. A la ferme Fouillard on y fait l'élevage de la race Charolaise. Venez visiter cette entreprise canadienne-française. Vous en serez enchanté et vous y verrez des bêtes de haute qualité.

**Autres célébrations**

Un bon nombre de Chevaliers de Colomb ont accompagné leurs quatre nouveaux frères à Neepawa où ils ont franchi la deuxième étape de leur voyage à la Chevalerie Colombienne. Tel que mentionné la semaine dernière, le voyage les conduira jusqu'à Dauphin le dimanche 22 mars. Cette initiation chez les Chevaliers de Colomb fait aussi partie des célébrations à l'occasion du centenaire.

Autres célébrations: au début d'avril, grande soirée sociale organisée par l'équipe de balle molle, et vers la fin du mois, visite du 100 Nons. Pour le mois de mai, ce sera le grand déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb. L'orateur invité sera M. Ralph King. Il n'y a rien de déterminé pour les mois de juin et juillet mais au mois d'août, c'est la grande journée sportive annuelle.

**Çà et là**

Saviez-vous que la cloche qui est placée sur le toit de l'édifice municipale est celle qui, autrefois, était à Fort Ellice. Elle a plus de cent ans.

A la dernière réunion du Club Toastmasters, Armand Guénette a été choisi pour représenter le club au concours oratoire qui aura lieu à Brandon le 4 avril prochain. Son discours sera intitulé "Votre communauté et la mienne". A cause de circonstances incontrôlables, il devra prononcer son discours en anglais.

## St-Joseph

**Caisse populaire**

Le 19 février, les membres de la Caisse populaire de St-Joseph, à leur assemblée annuelle, furent informés que le chiffre d'affaires de leur organisation avait atteint $705,384.66 à la fin de l'année écoulée. Quarante-sept membres étaient présents à cette réunion tenue à la salle paroissiale et présidée par M. Marcel Fillion. Les rapports des différents comités furent présentés, ainsi que le rapport financier. Les membres approuvèrent à l'unanimité un boni de 5% sur le capital social.

Après les élections des officiers, les différents comités se composent comme suit: comité de direction, Marcel Fillion, André Dionne, Lionel Parent, Léon Sarrassin et Gérard Bissonnette; comité de crédit, Roger Parent, Etienne Brais et Gérard Bérard; comité de surveillance, Raymond Bérard, Renald Parent et Bernard Sarrassin. M. Paul Damphousse est gérant et Mme Léa Barnabé, secrétaire.

L'abbé L. Morin, dans une brève allocution, rappelait aux membres qu'il était bon de voir au progrès, ainsi qu'à l'avancement de leur Caisse popularie. Lorraine Parent et Joseph Lavallée furent les chanceux en gagnant les deux prix d'entrée.

## Aubigny

**Malade**

Mme Maurice Vermette a dû être hospitalisée à St-Boniface pour y subir une opération.

**Condoléances**

Sincères condoléances à M. Prosper L'Heureux à l'occasion du décès de sa soeur religieuse, Sr Alberta L'Heureux, J.M.J.

## Transcona

**Jubilé d'or**

Le cinquantième anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr Joseph Bellavance, P.D., sera célébré le dimanche 10 mai en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Transcona. Entre autres il y aura messe à 4 h de l'après-midi concélébrée en l'église l'Assomption et banquet du jubilé d'or à 6 h du soir au Centre paroissial, angle Leola et Rosseau.

On se souvient que Mgr Bellavance a été curé de l'Assomption pendant 22 ans. Les anciens paroissiens intéressés à la fête voudront bien retenir cette date. Pour plus de renseignements prière de s'adresser à la paroisse l'Assomption, au soin du comité Jubilé d'or, 609, rue Leola, Transcona 25, Manitoba.

**L.F.C.**

Le 10 février dernier, 22 membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Transcona se sont rendus au Musée de St-Boniface pour revivre quelques pages de l'histoire du Manitoab. M. H. Létourneau, curateur compétent dans son sujet, a su, par ses commentaires et ses anecdotes humoristiques, retenir l'attention du groupe. Toutes ont admiré le grand courage des premiers pionniers du Manitoba, surtout à la vue de nombreux articles de ménage en vogue il y a cent ans passés.

La prochaine réunion mensuelle de la L.F.C. aura lieu le mercredi 11 mars, à 8 h du soir. Il y aura discussion ouverte au sujet de la Ligue dans la paroisse. Mme E. Grégoire, trésorière, est responsable du programme. Que chaque membre prépare d'avance ses questions pour les apporter à la réunion.

## La Coopérative de de St-Léon plus bas soumissionnaire

La Coopérative de St-Léon a été le plus bas soumissionnaire pour la construction de deux centrales téléphoniques automatiques, l'une à Notre-Dame-de-Lourdes et l'autre à St-Claude.

Neuf entrepreneurs avaient présenté des soumissions: la plus élevée était de Parkhill Builders, $63,000, tandis que la Coopérative de St-Léon ne demanda que $44,940.



















# Les Chevaliers de Colomb fêtent le 15e anniversaire du Conseil Carillon de St-Pierre

ST-PIERRE — Une belle soirée, dans le but de célébrer le 15e anniversaire du Conseil Carillon de St-Pierre, se déroula le 20 février en la salle récréative, à la suite d'une journée de curling par des membres chevaliers. Cent cinquante personnes collaborèrent à faire de cette soirée un beau succès.

Le Député d'Etat, M. Sam. Duguay, et sa femme, ainsi que le Député de District, M. Henri Trudel, et sa femme, rehaussaient la soirée de leur présence. On remarquait aussi plusieurs anciens Grands Chevaliers.

Le Grand Chevalier, M. Richard Roy, félicita tous ceux qui s'étaient rendus à cette soirée, en particulier les anciens chevaliers et l'invité d'honneur. Il coupa aussi le gâteau d'anniversaire dont les morceaux furent distribués aux personnes présentes par les anciens Grands Chevaliers.

La soirée dansante fut égayée par un court programme de variétés. Les "Newleyweds" tous avec plusieurs années de vie conjugale, dépassèrent le succès de la télévision.

Les Chevaliers de St-Pierre, actifs depuis 15 ans, ne sont pas prêts de mourir. La soirée du samedi 20 février en fut une véritable preuve.

**Assemblée de la S.F.M.**

Le lundi 23 février, la Société Franco-Manitobaine tenait l'assemblée mensuelle de l'exécutif à St-Pierre. Parmi les 26 personnes présentes on remarquait des présidents ou présidentes de différentes organisations, telles que la Caisse populaire, la Ligue des Femmes Catholique, France-Canada, ainsi que des membres du personnel enseignant et de l'animation sociale, des étudiants, etc. M. Olivier Beaudette prononça le mot de bienvenue.

A l'issue de l'assemblée, un goûter fut servi; ensuite tous participèrent à un dialogue qui éclaircit plusieurs points, tels que les projets et les réalisations de la S.F.M.

M. Armand Desharnais remercia l'exécutif de la S.F.M. pour avoir tenu son assemblée à St-Pierre, ainsi que toutes les personnes présentes.

Tous ceux qui ont assisté à cette assemblée se sentent, sans aucun doute, un peu plus fiers d'être des Canadiens français.

La S.F.M. a bien des choses à offrir aux centres canadiens-français. Seront-ils là pour les recevoir?

**Assemblée de la L.F.C.**

Quarante membres de la Ligue des Femmes Catholiques assistaient à l'assemblée générale, tenue le 24 février dans la salle de l'école élémentaire. La rencontre débuta par une messe à l'église où Mme Albert Banville fit la lecture. Tous se rendirent ensuite à la salle pour l'assemblée proprement dite.

Le comité d'éducation invita les parents à se rendre à l'école élémentaire le 5 mars pour une conférence, donnée par Sr Dufault, de Villa Rosa, sur l'éducation sexuelle et les problèmes des filles-mères.

Les parents et maitres intéressés à se rencontrer pourront se rendre à l'école élémentaire à l'occasion du thé qui fera partie de la Semaine de l'éducation les 4, 5 et 6 mars.

Le comité du bien-être social tiendra un thé le 10 mars au Manoir. Il y aura une présentation de vues sur le Brésil par Mme A. Banville. Au mois de mai prochain, on projette un thé-bazar au profit des missions du Brésil et à l'occasion du départ de l'abbé Banville pour ses missions. Les dames de la paroisse sont priés de commencer dès maintenant à confectionner différents articles pour ce bazar.

Le comité spirituel, sous la direction de Sr Amanda, animatrice, donna des explications au sujet de la Commission Dumont: "Rôle des laïcs dans l'Eglise", et il y eut discussion sur le même sujet.

Est-ce qu'il y aura un petit "Cabaret", tel que l'an dernier, comme projet financier? Il faut en étudier la possibilité. On a besoin de prélever des fonds qui serviront à l'administration de la Ligue.

Merci à Monique, membre de la Ligue, et félicitations pour le petit journal d'information. Merci aussi au responsable pour l'imprimerie. Les dames de la paroisse seront toutes au courant des activité de la Ligue si elles se donnent la peine de lire ce feuillet.

Merci à l'abbé Prescott qui a bien voulu prendre part à l'assemblée de la Ligue en remplaçant l'aumônier, l'abbé Bouvier qui s'est rendu auprès de son père, gravement malade.



**Cette photo fut prise à l'occasion du 15e anniversaire du Conseil Carillon des Chevaliers de Colomb de St-Pierre. On voit ci-dessus M. Richard Roy, Grand Chevalier actuel, entouré des anciens Grands Chevaliers (de gauche à droite), MM. Philippe Roy, Léon Fontaine, Richard Roy (Grand Chevalier), Olivier Beaudette, René Mulaire et Jean-Paul Audette.**

# Institut collégial St-Claude

**Pierre Calvé**

Pour quelques raisons que ce soit, je m'en voudrais de n'avoir pas dit quelque chose sur le concert donné par Pierre Calvé à l'Institut Collégial St-Claude.

Premièrement, c'était une partie du projet du centenaire d'un groupe de finissants dénommés, "Les Dynamiques 70". Ils se sont occupés de tout: de l'impression des billets, de la décoration et de l'aménagement de la salle, de la réception de l'artiste et de ses accompagnateurs.

220 personnes ont répondu à l'invitation, de sorte que la salle était pleine sans que les spectateurs soient à l'étroit et risque de souffrir de claustrophobie.

A l'heure prévue, Pierre Calvé s'exécuta et fut bien apprécié. De belles chansons se répandaient dans la salle avec aise, tellement baignées de soleil qu'on en sentait le reflet et la chaleur. La note d'espérance qui perce à travers chaque ligne de ses compositions fait tellement contraste avec le pessimisme, la peur, la crainte, l'absurdité de beaucoup de contemporains, artistes ou non.

Regaillardis par cette chaude flamme, tous avaient envie de lui parler, de lui demander son autographe à la fin du spectacle, ce que Pierre fit avec joie, malgré les fatigues accumulées par deux concerts le même jour.

Mais les plus heureux, ce furent Les Dynamiques 70 qui ont pu jouir de sa présence, de ses paroles, pendant quelques heures autour d'une table contenant des rafraîchissements et des friandises, tout en lui ménageant une détente agréable.

L'heure du départ cependant a sonné. On aida l'équipe ambulante à charger tous les instruments de musique dans la roulotte qui se dirigeait vers l'ouest comme pour ouvrir le chemin aux Dynamiques 70. Encore des remerciements, des promesses, des cris, même à une heure aussi tardive. Mais qu'importe l'heure, la température, il faut que tout le monde sache qu'on est heureux d'avoir accueilli pour la première fois dans notre Institut Collégial un chanteur du Québec, un vrai, un sympathique.

**Patin-o-thon**

Nous annoncions il y a quelques semaines la préparation d'une journée un peu spéciale, eh bien! elle est déjà chose du passé.

Même si l'organisation a été pénible, sans avoir l'assurance du succès, les derniers jours sont venus relever le moral des plus déprimés.

116 patineurs étaient enregistrés et chacun s'était trouvé des commanditaires en nombre suffisant pour dépanner deux groupes qui comptaient là-dessus pour des réalisations au cours de l'année. On a déjà mentionné qu'il s'agit des Scouts de St-Claude et des Dynamiques 70.

Il est un peu tôt pour savoir exactement ce qui en est du résultat de cette journée. Mais une chose ressort de cette expérience, les jeunes de St-Claude ont de l'endurance. Quarante de ces jeunes ont tenu le coup pendant dix heures entières à tourner en rond. Parmi eux se trouvaient Hélène et Michel Bazin, deux jumeaux de dix ans qui patinaient chacun pour 34c la minute. Une couple d'autres avaient même joué deux parties de hockey dans l'avant-midi avant de commencer le patin-o-thon.

Sept adultes s'étaient aussi inscrits pour aider les jeunes. Le F. Louis Courcelles a complété les dix heures en encourageant ici et là, en relevant celui-ci ou celle-là, surtout vers la fin.

Félicitations spéciales aux quarante valeureux patineurs qui ont terminé l'épreuve, mais félicitations aussi aux autres qui sont venus prêter mainforte aux Scouts et aux Dynamiques 70.

**Aimé-Onil Dépôt**

# Le Centre sportif de Lorette organise un carnaval

LORETTE — Le Centre sportif de Lorette organise un carnaval pour les 6, 7 et 8 mars. Trois étudiantes de l'Institut collégial Lorette Centre sont candidates comme reine du carnaval. Une des candidates est Marie Leclerc, Miss Marche des Dix Sous 1970, âgée de 18 ans et élève de 11e année. Elle a choisi la comptabilité comme carrière. Marie est la fille de M. et Mme Antonio Leclerc. Une seconde candidate est Mae Hamel, âgée de 17 ans, fille de M. et Mme Eugène Hamel, élève de 12e année, active dans les sports et d'une personnalité très joviale. Elle aime la danse et est habile en équitation. Enfin, l'autre candidate, Rachel Landry, âgée de 14 ans, élève de 8e année à l'école Lagimodière, est très appliquée dans ses études et parle les deux langues officielles couramment. Son sport favori est le ballon-panier. Elle est la fille de M. et Mme Jean Landry, de Dufresne.

Bienvenue à la population des environs à venir se divertir, rencontrer des amis, gagner des trophées et de beaux prix. Le couronnement de la reine aura lieu le dimanche 8 mars à l'aréna vers 9 h du soir.

**Missionnaire**

Le Père H. G. Reed, frère de Mme Léo Sarrasin, est venu constater les activités des Guides de Lorette, le mardi 24 février, à la salle paroissiale. Mme Sarrasin est commissaire des Guides. Le Père Reed est missionnaire aux Philippines. Il était accompagné de sa mère, Mme Reed, de Vaudreuil, Qué., et sont en visite pour une semaine.

**Concert**

Un concert sera donné le mardi 10 mars à l'école Lagimodière par le "Winnipeg Concert Band", sous la direction de M. Cor Godri. Ce concert est en vue de promouvoir l'esprit musical des élèves et des membres de la fanfare des écoles de Lorette. L'entrée est libre et tous sont cordialement invités.

# St-Norbert

**Condoléances**

Plusieurs personnes de St-Norbert furent affligées par le décès de deux personnes dans la vie religieuse, le Père Pierre de Moissac, O.M.I., et Soeur Alma Champagne, S.G.M.

Le Père de Moissac est né à St-Norbert, de M. et Mme Henri de Moissac. M. de Moissac fut longtemps un conseiller représentant St-Norbert dans la municipalité de Fort Garry. Le Père de Moissac fut ordonné prêtre à St-Norbert le 24 juin 1937 dans une cérémonie très imposante et fut supérieur du noviciat des Pères Oblats durant les années 1961 à 1964; le seul prêtre natif de St-Norbert à recevoir cet honneur.

Sr Alma Champagne était la fille de M. et Mme Edmond Champagne (née Rosina Paiement), pionniers de St-Norbert. Aux funérailles on remarquait, de St-Norbert, plusieurs membres des familles Champagne, Levasseur, Dufort, Gendreau, etc., tous parents de Sr Champagne.

# La Broquerie

**Hockey**

Dans la première partie des éliminatoires de la Ligue de l'Est du Manitoba à l'aréna Bertrand le jeudi 26 février, les Habitants de La Broquerie ont défait les Voyageurs de St-Boniface au compte de 8 à 3. Pour La Broquerie, les buts furent comptés par Bob Daneault 3, Brian Derkash 2, Adélard Gauthier, Paul Taillefer et Brunelle Delorme chacun 1.

Dans la deuxième partie à l'aréna de La Broquerie le dimanche 1er mars, l'équipe de La Broquerie est encore sortie victorieuse au compte de 5 à 4. Les compteurs pour La Broquerie furent: Henri Turenne 2, François Tétrault, Hubert Bouchard et Bob Daneault chacun 1.

La Broquerie mène la série par 2 parties à 0 dans la série 3 de 5.

**Malades**

Prompt rétablissement à Mmes Louis Laurencelle et Arthur Balcaen, patientes à l'hôpital de Ste-Anne.





Une famille qui a beaucoup fait pour le festival: M. et Mme Georges Forest, entourés de leurs sept enfants lors d'une réception au centtre de Stretch and Sew du boulevard Provencher. Dernière rangée: Claude et Lise, Jean-Luc dans les bras de son père. Au premier plan: Nicole et Marjolaine, Jacques et Pierre. (Photo Perrin du Manitoba)

**Billet du mercredi**

# Aucun voyage n'est bon, s'il n'est pas préparé avec soin

Voyager est un des loisirs substils de la vie.

Comme la littérature et le théâtre, les arts plastiques, la musique sous ses formes expressives, instrumentale ou vocale, la fine cuisine et les vins qui s'y accordent, le calme de la forêt, baignée de silence et de lumière.

Il faut apprendre à voyager, comme à lire et à écrire, et il faut préparer d'avance chacun de ses voyages, pour perdre le moins possible du charme et des attraits à en tirer.

Ce qui n'est pas facile, et que l'on constate au retour, plutôt qu'avant et pendant.

Revenant de France ou d'Italie, une curiosité nous saisit, qu'on n'avait pas auparavant: celle de lire dans le détail, sur le pays visité, les articles et les livres qui nous tombent sous la main.

C'est là d'un intérêt prenant, à la fois passionnant et décevant, car l'on se rend compte de ce qu'on aurait pu voir et qu'on n'a pas vu, de ce que l'on a oublié, ignoré, méconnu, perdu.

On met en regard les choses secondaires qui nous intéressèrent un moment, certains spectacles frivoles, tels et tels sacrifices au tourisme pur et simple, et l'on conclut, non sans regret, que le bilan est déficitaire.

• • •

Ce qui signifie qu'il va falloir recommencer, se reprendre à la première occasion, remplacer les plus ternes souvenirs par d'autres, d'un apport enrichissant.

D'aucuns voyagent pour se distraire, se perdre, s'oublier, pour changer d'air et d'horizon, voir du neuf, s'exciter à certains spectacles, dans le monde des amusements ou au dehors, et ils tombent dans la catégorie des curieux désoeuvrés.

D'autres cherchent à l'étranger un complément de culture, des données s'ajoutant à celles qu'ils possèdent, des points de comparaison, des angles nouveaux aux problèmes qui les intéressent, selon les contrées ou les peuples visités, et ce qu'ils apprennent les amène à mesurer les profondeurs de ce qu'ils ignorent.

On a beau dire que l'histoire est un perpétuel recommencement, que l'homme est partout le même, malgré les latitudes et la couleur de sa peau, il reste que les événements se ressemblent sans être les mêmes, que les individus sont pareils en étant dissemblables.

C'est là ce qu'enseigne la connaissance du monde, qu'on ne peut voir et comprendre chez soi, malgré la radio et l'appareil de télévision, encore moins le voyage en chambre à la Xavier de Maistre.

• • •

Depuis que l'avion popularisa les voyages au loin, sur l'un ou l'autre des continents, il existe autant d'idées erronées et de préjugés que jamais, quant aux pays et aux peuples, aux civilisations, aux régimes politiques, aux moeurs, aux habitudes, aux traditions.

Les uns diront, par exemple, qu'il n'y a rien à voir à Londres et que la ville ne vaut pas la peine qu'on s'y rende, alors qu'elle est belle et riche de monuments historiques, de musées, et que sa population est avenante autant qu'une autre, sinon plus.

D'autres assurent qu'on fait le tour de Paris en huit jours, alors qu'il s'y trouve près de 45 musées permanents, qu'on ne verrait pas, avec intelligence et compréhension, en 45 semaines.

Des âneries du genre sont colportées à longueur d'année, par des hordes de nouveaux-riches qui ne savent même dépenser leur argent avec élégance, ridiculisent, rapetissent ou salissent ce qu'ils touchent, voient mal ou ne comprennent pas.

Pour éviter de les imiter, sans trop s'en rendre compte, et pour ne manquer à moitié, par défaut de soins, le voyage qui sera peut-être le sommet d'une vie remplie, il importe de partir en sachant ce qu'on veut, et pourquoi.

Les livres sont nombreux qui peuvent aider à la préparation d'un voyage, d'une quinzaine ou de six mois, et l'un des plus récents est celui qu'offrent **Les Editions de l'Homme: Le Monde,** par G. Deroche, V. Colombani et Renald Savoie.

On y découvre l'essentiel sur 67 pays, 71 cartes, des photographies en nombre, des adresses indispensables: hôtels, restaurants, bureaux de renseignements et le reste.

**L'Illettré**

## Un hélicoptère au service des hôpitaux

Un hélicoptère Alouette III en version sanitaire a été mis, le mois dernier, à la disposition d'un certain nombre de grands hôpitaux belges. Cette mission avait pour but de démontrer l'efficacité de ce type d'appareil, en particulier sa rapidité d'intervention et la possibilité de transport du personnel chirurgical sur les lieux où se sont produits des accidents. Les villes de Gand, Anvers, Bruxelles, Louvain et Liège ont été successivement visitées. Au cours de ces démonstrations, vingt interventions furent réalisées dont l'une fut particulièrement décisive pour le sauvetage d'une personne accidentée.

**Le Nord 262, camionneur du désert**

La Compagnie Tunis-Air vient d'établir un premier bilan d'exploitation de son avion biturbine "Nord 262". L'avion a volé 200 heures aux mois d'août et septembre; au mois d'octobre, il a été utilisé à un rythme encore plus élevé; en effet, du 1er au 31 octobre, 202 h 30 ont été effectuées sans incident. Tous les aéroports tunisiens ont été desservis, on a compté 170 atterrissages aussi bien sur pistes en dur que sur terrains aménagés sommairement. Les mauvaises conditions météorologiques rencontrées au cours de ces 202 h 30 de vol ont prouvé la robustesse du Nord 262 et sa parfaite fiabilité dans des conditions difficiles.

(BNF-20-12-69)

# St-Louis

**Concert**

Le dimanche 22 février, les élèves de l'école supérieure de St-Louis donnaient, à la salle du village, un concert comprenant quatre pièces. La pièce "The Sky Is The Limit" gagna le trophée. Gisèle Lavergne, choisie meilleure actrice de la soirée, fut la gagnante du trophée pour son rôle dans "High School Daze". Larry Pilon fut choisi meilleur acteur dans la pièce "Junior Bridesmaid"; Bernard Daniel, meilleur acteur dans la pièce "Summer Comes To The Diamond O", et Harvey Cochet, meilleur interprète du rôle de second.

Les juges étaient Sr Germaine Gareau, l'abbé Loranger et Mlle Franceline Montes.

La pièce "The Sky Is The Limit" sera présentée de nouveau au concours entre Prince-Albert, le Collège Notre-Dame de St-Louis et Domremy, le 24 mars prochain.

Félicitations aux gagnants et bonne chance au prochain concours.

# Willow Bunch

**Concert**

A l'auditorium de l'école, le mardi soir 24 février, eut lieu un concert de chants par le chanteur canadien Pierre Calvé, accompagné de son frère, Jacques, et de MM. Guénette et Jobin. Ce concert était sous le patronage du Cercle de l'A.C.F.C. et fut un grand succès.

**Çà et là**

Mme Gérard Lalonde (Florence Dosch) est employée au magasin coopératif de Willow Bunch où le fils de M. et Mme Adrien Marcil, Denis Marcil, fait la livraison.

M. Ernest Sylvestre et Mme Adam Dosch sont de retour de l'hôpital de Regina, et M. Arthur Rainville, de l'hôpital de Coronach.

M. et Mme George Dosch, Mmes Paul Campagne et Henri Cayer sont patients à l'hôpital de Regina.

M. Léonard Bourdages a subi une opération cardiaque le 24 février à l'hôpital de Saskatoon.

# Chronique de CFRG

**La tournée de Pierre Calvé**

Il est parfois présomptueux, voire dangereux, de juger un chanteur d'après l'audition d'un disque. Une fois de plus, nous en avons eu la confirmation de ce jugement généralement faux.

La tournée effectuée par Pierre Calvé dans le sud de la province: Bellegarde, Willow Bunch, Gravelbourg et Ponteix a été pour tous une révélation.

Pierre Calvé sut rompre "la glace" devant un public peu habitué à son genre de répertoire. Successivement, les représentations données dans les divers villages du sud de la Saskatchewan se terminèrent par des tonnerres d'applaudissements. La jeunesse, tout particulièrement, se montra sensible à la poésie des chansons de Pierre Calvé, et cette constatation vaut tous les éloges.

La personnalité de Pierre Calvé est très attachante, est-ce là la clé de son succès auprès des jeunes? Sans doute y est-elle pour une bonne part. Néanmoins, Pierre Calvé n'est pas cabotin pour un sou. Sans vouloir faire de coq à l'âne de mauvais goût, disons que Pierre Calvé, ancien marin, a vraiment bien les pieds sur terre.

C'est un artiste de la chanson, de la poésie en chansons, la vraie, celle sans complexe, qui exprime les choses de tous les jours, de ce qui constitue notre vie, nos aspirations. Le secret de sa simplicité et aussi de sa sincérité? Un confort intellectuel, chose extrêmement rare de nos jours...

**Changements d'émissions**

Depuis le lundi 2 mars, l'émission "Siesta Musicana", diffusée du lundi au vendredi entre 12 h 35 et 1 h 10, est remplacée par "Chansons sans paroles", dont le contenu est surtout instrumental, généralement étoffée par des concertis pour clairon et grosse caisse.

Dans la soirée, entre 6 h et 7 h, "La tombée du jour" a cédé la place à "Musique en couleurs". Ce dernier changement est surtout dû au fait que "La tombée du jour" se fait de plus en plus lentement avec les jours allant en grandissant, ne coïncidant plus avec l'heure de diffusion de ce programme.

A noter: à compter du lundi 9 mars, dans le cadre de "Musique en couleurs", un roman de Germaine Guèvremont "Le survenant" sera lu chaque soir (entre 6 h et 7 h) à raison d'une tranche de cinq minutes.

Donc: "Chansons sans paroles", "Musique en couleurs" et "Le survenant", émisisons réalisées et animées par Christian Carreyrou.

Nous regrettons de vous communiquer ces changements avec une semaine de retard. Mais ces changements sont survenus à la dernière minute, comme dans la vie de tous les jours, bien des impodérables surviennent.

**M. M.**

☆ ☆ ☆

# Palmarès Discoparade 70

**Du 27 février au 6 mars**

1 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
2 — Adieu jolie Candy — Jean François Michael
3 — J'attends ta lettre Maria — Normand Gélinas
4 — Les requins — Jacques Michel
5 — Adrienne — Marthe Fleurant
6 — Dans le soleil et dans le vent — Nana Mouskouri
7 — J'aime les filles — Jacques Boulanger
8 — Ouvre un peu les yeux — Michel Fugain
9 — Nos vertes collines — Frida Boccara
10 — Je t'aime profondément — Claude Gauthier
11 — Petit bonheur — Adamo
12 — Tendez-moi la main — Marc Lepage
13 — Il était une fois dans le sud — Les Charlots
14 — CEGEP Blues — La 4e Volonté
15 — Moitié orange, moitié citron — Marcel Amont
16 — Fais l'amour et non la guerre — Robert Arcand
17 — Maman ne m'a pas dit — Patsy Galant
18 — Comme j'ai toujours envie d'aimer — Marc Hamilton

# Livres reçus à la Rédaction

**Hector-Louis Langevin, un Père de la Confédération canadienne (1826-1906)**, par Andrée Désilets. "Les Cahiers de l'institut d'Histoire", no 14. Québec, Les Presses de l'université Laval, 6 x 9, x-464 pages, broché, $10.00.

On a beaucoup écrit jusqu'ici sur les Pères de la Confédération canadienne, mais certains d'entre eux n'ont pas encore fait l'objet d'études biographiques assez approfondies. C'est une de ces études que nous présente l'auteur de cet ouvrage. Elle nous fait découvrir, à l'aide d'une abondante documentation, le personnage de Hector-Louis Langevin dans son entier: l'homme, le polémiste, le publiciste, le maire de Québec, le Père de la Confédération, le politique et le chef de parti.

Sir Hector Langevin a tenu un rôle sur la scène politique pendant cinquante ans, soit de 1847 à 1896. Avec l'angoisse et le feu de la génération alors montante, il a écrit les dernières pages de l'histoire politique du Canada-Uni. Il a ensuite pris une part active, sinon marquante, dans l'élaboration de la constitution de 1867. Enfin, pendant les vingt-cinq ans de l'âge d'or de la politique conservatrice au Canada, il a participé de près à la vie de l'Etat comme membre du cabinet et **leader** du parti conservateur québécois. L'étude de sa carrière politique met en lumière l'idéologie à laquelle obéissaient les hommes d'Etat canadiens d'il y a un siècle et éclaire un chapitre important de l'histoire politique du Canada.

Etudier la personnalité et l'oeuvre polémique et politique de Langevin, c'est aussi toucher par extension à l'histoire religieuse du XIXe siècle, dont la société était loin d'être unitaire, certains ayant versé dans le libéralisme. C'est toucher également, en incise au moins, aux luttes entre les libéraux et l'Eglise, entre les membres du clergé, voire même entre les membres de l'épiscopat. C'est enfin voir les rapports organiques qui existaient entre l'Etat et l'Eglise et observer comment l'Eglise et le parti conservateur se servaient mutuellement et à tour de rôle d'**instrumentum regni.**

Par la recherche des inédits consultés et par son interprétation des faits, l'auteur de cette biographie nous offre donc une précieuse contribution à l'histoire du Canada français et à celle du Canada.

# Zenon Park

**Accident**

Un accident assez grave est survenu à un jeune homme bien connu du district, M. François Leblanc. Alors qu'il conduisait sa moto-neige le mardi 24 février, un des patins dérapa sur une surface glacée; la moto-neige traversa un fossé et s'arrêta près d'un poteau téléphonique. L'arrêt subit projeta la tête de M. Leblanc contre le poteau et occasionna une blessure assez grave. M. Leblanc fut d'abord transporté à l'hôpital du village, puis, comme un traitement chirurgical était nécessaire, une ambulance le transporta à Saskatoon.

Soeur Irène Larose, supérieure de l'hôpital local, fit le trajet de près de quatre heures dans l'ambulance avec le jeune homme pour lui donner les premiers soins.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil Langevin no 4280**
**Regina, Sask.**

**Prochaine assemblée**

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le lundi soir 9 mars, à 8 h, au Centre social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

**Le curling d'Etat**

Le tournoi de curling d'Etat des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan aura lieu à Regina les 13, 14 et 15 mars.

**Nouveaux membres**

Félicitations à nos deux nouveaux initiés au premier degré, les frères Richard Beaudoin et Robert Mineault. Nous leur souhaitons une bien cordiale bienvenue parmi nous.

**Malades**

Voeux de prompt rétablissement au frère Adrien Bouvier, qui a subi une opération à l'hôpital général de Regina; aux frères Eugène Proulx et Hub Bishop, patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

**Condoléances**

Sincères condoléances au frère Denis Piché et à sa famille à l'occasion de la mort de M. Robert Piché, père de Denis; au frère et à Mme Art. Simpson à l'occasion du décès de M. Malawske, père de Mme Simpson.

**Ecole Mathieu**

Félicitations aux nouveaux officiers du comité scolaire de l'école Mathieu, élus lors de l'assemblée annuelle de la paroisse le 8 février: président, Me Guy Duperreault; vice-président, Norbert Lepage; secrétaire, Armand Pinel; trésorier, Claude Béchard; Mlle Renée Chauvin, Dr André Lizaire, M. Roger Poissant, Dr Bernard Wilhelm et le Père Marius Bédard, O.F.M., conseillers.

**A.C.F.R.**

Saviez-vous que le Cercle local de Regina de l'Association Culturelle Franco-Canadienne est maintenant connu sous le nom de l'Association Canadienne française de Regina. Ce nom fut adopté à l'unanimité par les membres réunis en assemblée annuelle le 1er février. Les cotisations sont comme suit: membre actif de l'A.C.F.C., $12.00; membre assuré: célibataire, $25.00, et marié, $30.00; Club 200, $25.00; Club Saskatchewan, $132.00. L'affiliation à l'A.C.F.R. $2.00. Celle-ci permettra aux personnes affiliées de participer au programme culturel et social de l'A.C.F.R., mais ne conférera pas le droit de vote ou d'être élu officier du Cercle.

**Communiqués**

La prochaine partie de cartes de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina aura lieu le 8 mars, à 8 h du soir, à la salle, 2517, 25e avenue, Regina.

Le souper aux fèves annuel de cette même paroisse aura lieu le 20 mars, de 5 h à 7 h du soir.

**P. K.**

**Avis aux abonnés**

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

# — — C'était la joie de vivre au Festival du Voyageur! — —

(Suite de la première page)

**Le fort de glace**

Samedi et dimanche, le parc Provencher devint le paradis des jeunes enfants. Attirés par le fort de glace, les glissoires et les promenades en traineau, un flot constant de parents et d'enfants envahirent le parc non sans ralentir considérablement la circulation dans les rues avoisinantes. Cependant, aucun incident malheureux ne fut signalé.

Le samedi soir à six heures, un défilé rassembla une trentaine de chars allégoriques dont celui des Intrépides (une cabane de voyageur d'où l'on distribuait de la soupe aux pois!) et celui de l'école Béliveau se classèrent premiers dans la catégorie des organismes non commerciaux.

**Les activités sportives**

De toutes les activités sportives prévues pour le Festival du Voyageur, celle qui retint plus particulièrement l'attention, surtout en raison de son caractère nouveau, ce fut la course de 16 milles en raquettes, dimanche. Le gagnant fut un jeune homme de 17 ans, John Palmer, qui, rapporte-t-on, n'avait commencé à s'entrainer que trois jours auparavant.

Les courses de motos-neige et d'automobiles sur la glace ne jouirent pas de toute la popularité que les organisateurs en escomptaient.

Il en fut autrement pour les camionnettes qui circulaient en certains secteurs de la ville et qui distribuaient gratuitement à tous ceux qui le désiraient un petit gobelet de soupe aux pois!



Lors de l'ouverture officielle, jeudi soir, le "Voyageur" Georges Forest eut l'honneur d'allumer le flambeau du premier Festival du Voyageur de St-Boniface. La flambeau avait été installé près du fort de glace dans le parc Provencher.
(Photo Perrin du Manitoba)

★ ★ ★ ★★★ ★ ★ ★



La salle du gymnase de Holy Cross pouvait à peine contenir l'immense foule affublée de tous les costumes imaginables, pour la plupart dans le style du siècle dernier. (Cliché Winnipeg Tribune)

## La belle des belles du Festival

Le Festival du Voyageur n'a pas fait exception à la coutume. Il a eu sa reine, Mlle Brigitte Prince, que couronne, ci-dessous, le maire Edward Turner. Les deux princesses étaient Mlles Jean Yvonne Willis (à gauche) et Hélène Deniset (à droite). Mlles Prince et Deniset sont toutes deux étudiantes à l'Institut collégial Louis-Riel. Le titre de Reine du Festival a valu, entre autres, à Mlle Prince un voyage, toutes dépenses payées, au Carnaval de Québec 1971. Le billet du voyage sera fourni par Air Canada, tandis que le Comité du Festival défraiera les autres dépenses. Chacune des trois candidates gagnantes reçut également une bourse d'étude du Collège de St-Boniface.
(Cliché Winnipeg Tribune)

★ ★ ★ ★★★ ★ ★ ★



Le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles et le maire Edward Turner arrivent au parc Provencher pour l'inauguration officielle du Festival. Les figures épanouies des deux dignitaires et des scouts traduisent l'atmosphère qui régnait ce soir-là. (Photo Perrin du Manitoba)



★★★ ★★★

## Les divers concours

La cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence de 2,000 personnes environ, à l'aréna Bertrand, dimanche soir, fut l'occasion de la remise des trophées accordés aux divers concours qui ont jalonné les trois jours de festivités.

En plus du concours de la Reine du Festival, il y a eu ceux des meilleurs costumes, des meilleurs chars allégoriques, de la meilleure sculpture de glace; les courses de motos-neige, d'automobiles ,sur glace; la course en raquettes; le concours intercollégial de lutte.

## La soirée Monte-Carlo

Des milliers (hypothétiques) de dollars changèrent de main à la soirée Monte-Carlo, en l'auditorium du Collège, samedi soir. Les croupiers en canotier avaient fière allure et menaient le jeu très activement (voir la photo ci-dessous). Pendant ce temps, la salle du gymnase était remplie de danseurs et de gais lurons.
(Photo Perrin du Manitoba)



★ ★ ★ ★★★ ★ ★ ★



Le président du Comité du Festival du Voyageur, le magistrat Robert Trudel, accompagné de son épouse, ouvre le défilé d'entrée des dignitaires au grand bal costumé du vendredi soir. (Cliché Winnipeg Tribune)

# NOUVELLES INTERNATIONALES

## La guerre fait rage au Laos

par Jean-Pierre Brûlé

En convoquant la presse, le 18 février, le prince Souvanna Phouma avait été catégorique: **"La Plaine des Jarres est un endroit décisif extrêmement important, lorsque je m'y suis rendu en visite, il y a quelques jours, le moral des troupes royales était excellent. Celles-ci sont prêtes à se battre jusqu'au dernier homme. Nous tiendrons toutes nos positions".**

Trois jours plus tard, en dépit de l'appui massif aérien des U.S.A., ayant engagé leurs B-52 ramenés, pour la circonstance, du Sud-Vietnam et appuyés par d'autres B-52 ayant décollé des bases de Guam, d'Okinawa et de Thaïlande, et soutenus par 400 F-4 Phantom et F-105 Thunderchief (les B-52 portent 30 tonnes de bombes chacun; les F-4 et les F-105, de 5 à 7 tonnes chacun), la Plaine des Jarres tombait aux mains des guérilleros du Pathet-Lao dont l'objectif est évidemment de mettre en pièces les mercenaires méos du "général" Vang Pao — ancien caporal dans l'armée française — créés par la C.I.A. (Central Intelligence Agency: service de renseignements américains) et qui les contrôle d'ailleurs directement, équipés d'un armement moderne, encadrés par des "bérets verts" américains.

A la tribune du Sénat américain, le 19 février, le sénateur F. Church, démocrate de l'Idaho, membre de la Commission Sénatoriale des Affaires Etrangères, après avoir violemment critiqué l'"escalade" américaine au Laos, questionna: **"...En vertu de quels pouvoirs des avions de l'armée de l'Air et des appareils de l'Aéronavale aux commandes desquels se trouvent des pilotes américains, bombardent-ils la Plaine des Jarres? Où, dans les pouvoirs notoirement larges de la CIA, est-il dit que cette Agence puisse conduire une vraie guerre? Il est temps que le peuple américain apprenne la vérité, toute la vérité, de son gouvernement..."**

Cette guerre qu'ils mènent au Laos, les U.S.A. auraient bien voulu la garder secrète! Rappelons qu'en octobre dernier, les journalistes de la télévision américaine au Sud-Vietnam reçurent l'ordre du gouvernement de ne faire aucune allusion aux opérations américaines au Laos. Tous s'inclinèrent. Seulement, l'intervention armée des U.S.A. est, depuis des années, un secret de Polichinelle.

L'enchainement des événements est instructif: le "tapis de bombes" des Américains n'a pas plus convaincu les populations laotiennes de se ranger aux côtés du gouvernement contre les maquisards du Pathet-Lao que les bombardements américains au Sud-Vietnam n'ont suffi à rallier les paysans à l'administration de Saigon!

Et comme ils le furent, hier, au Vietnam, voilà maintenant les Américains engagés dans la guerre civile du Laos. Et comme au Vietnam, toute "escalade" américaine au Laos entrainera inévitablement l'appui conjoint de Moscou et de Pékin aux forces du Pathet-Lao: ce ne sont pas les deux mises en garde adressées par le président Nixon dans son discours-fleuve du 18 février sur l'"état du monde" qui retiendront le Kremlin. Ni au Proche-Orient, ni au Vietnam, l'U.R.S.S. n'a contribué à restaurer la paix, elle n'agira pas autrement au Laos.

Pour l'heure en tout cas, maitre de la Plaine des Jarres, les maquisards contrôlent un carrefour stratégique commandant les routes d'accès à la capitale gouvernementale — Vientiane — qui en est à 200 km; à la capitale royale — Luang Prabang — et au Nord-Vietnam.

Bien évidemment les U.S.A. ne peuvent accepter, sans réagir, une telle rupture d'équilibre au profit du Pathet-Lao. Et déjà, le sénateur Symington (démocrate du Missouri) exprime à ses pairs son inquiétude de voir prochainement les appareils américains opérer à quelques minutes seulement de la frontière chinoise et sa crainte, si les troupes royales s'effondrent devant la poussée du Pathet-Lao, d'une intervention des GI's.

La guerre prend, en Asie, une dangereuse extension. Avec la guerre du Vietnam et l'escalade au Laos, voilà le front qui s'étend sur les deux rives du Mékong et jusqu'à la Thaïlande qui a, elle aussi, sa guérilla et où, depuis le début de février, il ne se passe pas de jour sans que ne se produisent entre guérilleros et forces de l'ordre de sanglants accrochages au Nord-Ouest.

L'intervention américaine en Asie pour soutenir les féodalités locales ne peut qu'exacerber les nationalismes montants pour lesquels l'objectif commun est le retrait définitif de toute présence américaine sur le continent asiatique.

L'Asie qui, hier, donna aux Occidentaux les connaissances et les inventions qui ont été la base de leur puissance physique et spirituelle les armant ainsi contre elle-même, a préparé, de ses mains, le retour de la fortune; elle leur en fait, désormais, ressentir les effets.

**(Copyright by B.I.P.)**



Même le maire de la "petite ville voisine" de Winnipeg (l'expression est de lui) a voulu être de la fête à l'occasion du Festival du Voyageur. Ci-dessus, le maire Ed Turner passe la ceinture fléchée au maire Stephen Juba. (Cliché Winnipeg Free Press)

## L'Eglise orthodoxe russe admet à la communion les catholiques et les vieux croyants

par Antoine Wenger

- **Le décret du Synode russe du 16 décembre**
- **Réactions de l'Eglise orthodoxe grecque**
- **Une décision très positive**

Un décret du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe russe, en date du 16 décembre 1969, autorise désormais les prêtres de l'Eglise russe à donner les sacrements aux vieux croyants et aux catholiques qui les demandent.

Ce texte vient de faire l'objet des commentaires de presse, le Patriarche de Moscou ayant communiqué sa décision aux chefs des autres Eglises autocéphales. Les premières réactions sont venues d'Athènes dont l'archevêque, Mgr Hieronymos, soit dit en passant, est opposé à toute forme d'intercommunion, puisque personnellement il ne croit même pas à la validité des sacrements de l'Eglise catholique romaine. La décision de Moscou est présentée par Athènes — et par la presse qui s'est fait l'écho de ces commentaires — presque comme le rétablissement de la pleine communion entre l'Eglise orthodoxe russe et l'Eglise catholique romaine. En fait, la mesure, quoique importante, est plus limitée comme il ressort du texte du décret, dont voici une traduction littérale:

"A la séance du Saint Synode (16 décembre 1969), sous la présidence du Patriarche, ont été examinés les divers cas où vieux croyants et catholiques s'adressent à l'Eglise orthodoxe afin de recevoir (littéralement afin que soient accomplis sur eux) les saints sacrements. Il a été décidé, sous forme d'éclaircissement, de préciser: dans les circonstances où des vieux croyants et des catholiques s'adressent à l'Eglise orthodoxe afin de recevoir les saints sacrements, cela n'est pas défendu" (— il n'est pas interdit de les leur donner).

Comme on le voit, cette décision est d'ordre pratique. Il arrive, en effet, de plus en plus souvent que des catholiques (touristes français, allemands, américains, italiens surtout), dans l'impossibilité d'assister à une messe catholique — il n'y a qu'une seule église à Moscou et il n'est pas aisé de la trouver — s'adressent aux prêtres orthodoxes pour recevoir la communion. Ceux-ci sont embarrassés et ne savent quelle attitude prendre: les uns les admettent à la communion, d'autres les refusent.

Le cas des vieux croyants est un peu différent. Les vieux croyants sont les héritiers d'un schisme qui s'est produit dans l'Eglise russe en 1966 à l'occasion d'une réforme liturgique entreprise par le Patriarche Nicon pour aligner l'Eglise russe sur le modèle grec. Une partie du clergé et des fidèles, sous l'inspiration de l'archiprêtre Avvakum resta fidèle à la vieille foi. D'où le terme de vieux croyants appliqué à ces fidèles. Le schisme (ou raskol) a subsisté jusqu'à ce jour. Mais les vieux croyants, en dehors de Moscou et de quelques villes de Sibérie et du Nord, ont très peu d'églises. Il arrive donc qu'ils demandent la communion au prêtre orthodoxe. Cela suppose, bien sûr, qu'une évolution s'est produite dans les esprits et qu'ils ne considèrent plus l'Eglise officielle comme puissance de l'Antéchrist.

Pour en revenir aux catholiques, la décision du Synode, bien que limitée dans son objet, est très importante. Précisons tout d'abord que le terme général de sacrements désigne manifestement la communion, mais qu'il peut s'appliquer aussi à la confession. Il ne s'agit pas du baptême, comme on l'a écrit, puisqu'un catholique ou un vieux croyant est par définition déjà baptisé; il n'est pas davantage question du mariage qui exige une procédure particulière préalable.

Il est bon de rappeler à ce propos les prescriptions édictées par Vatican II, dans le Décret sur les Eglises orientales qui autorise le prêtre catholique à donner dans certaines circonstances, les sacrements aux fidèles orthodoxes et les catholiques à les recevoir d'un prêtre orthodoxe. "Il est permis, dit ce texte au no 27, aux catholiques de demander ces mêmes sacrements (pénitence, eucharistie, onction des malades) aux ministres non catholiques dans l'Eglise desquels les sacrements sont valides chaque fois que la nécessité ou une véritable utilité spirituelle, le demandent et qu'il est physiquement ou moralement impossible de s'adresser à un prêtre catholique".

Ainsi donc, le décret du Saint Synode de Moscou harmonise la pratique de l'Eglise orthodoxe russe avec celle de l'Eglise catholique romaine. C'est une nouvelle manière de traduire dans les faits — et ceux-ci concernent ici les réalités les plus hautes — que les deux Eglises sont des Eglises Soeurs, communiquant aux fidèles la vie du Christ par les mêmes sacrements.

**(Copyright by B.I.P.)**

Suisse

## La Suisse devant l'escalade du terrorisme dans les airs

par Jean-R. de Ziegler

La catastrophe de Würenlingen a bouleversé la Suisse entière. Survenant un an après l'attentat de Kloten et deux mois après le procès de ses auteurs, ce nouveau drame frappe une opinion particulièrement sensibilisée. Avec angoisse, le public se demande jusqu'à quelles extrémités les terroristes vont porter leur guerre aveugle contre Israël. La population a, en effet, d'emblée admis qu'il s'agissait d'un attentat, avant les conclusions de l'enquête officielle. Et comment ne pas s'alarmer de l'escalade de cette sauvagerie?

Des Palestiniens, a-t-on pu penser ici ou là, avaient un compte à régler avec la Suisse, coupable à leurs yeux d'avoir laissé condamner trop lourdement les auteurs de l'attentat de Kloten. C'est pour cela qu'un groupuscule a choisi de détruire, parmi tous les avions européens qui font le service de Tel-Aviv, un courrier de la compagnie helvétique "Swissair". Cela ne résiste pas à l'examen. On en veut pour preuve l'attentat perpétré le même jour à bord d'un autre avion, autrichien celui-là, et qui volait également vers Israël. Dans ce dernier cas, l'explosion qui se produisit dans la soute à bagage ne réussit pas à désemparer l'appareil qui parvint à se poser sans dommages. Or, il n'existe aucun contentieux de cet ordre entre les organisations palestiniennes et les autorités de Vienne.

Le plan des commandos palestiniens est, semble-t-il, beaucoup plus machiavélique: il s'agit tout simplement de détourner d'Israël le plus grand nombre possible de voyageurs et avant tout les touristes. Il s'agit de montrer à l'Etat sioniste qu'il est vulnérable, que ses communications extérieures ne sont pas sûres. Il s'agit de faire baisser les rentrées en devises que procurent ces déplacements de personnes. Si l'on songe à la juste importance que l'on accorde en Israël à la sûreté de ces communications avec l'extérieur, on peut s'attendre à des répliques d'une extrême sévérité. Là est peut-être le piège. N'oublions pas que la cause de la guerre des Six Jours a été la fermeture, par l'Egypte, du golfe d'Akaba. Or, il est infiniment plus important, pour Israël, d'avoir des routes aériennes sûres vers le reste du monde que de pouvoir utiliser cette voie maritime secondaire conduisant à Eilat.

La catastrophe de Würenlingen marque qu'une étape dramatique vient d'être franchie dans l'escalade de la criminalité aérienne. Elle fait toucher du doigt le dangereux écart qui se creuse entre la sauvagerie de certaines pratiques et la pauvreté des mesures de sécurité des compagnies. Puisque désormais, pour des passagers innocents, le risque n'est plus seulement de faire un crochet par Alger, Beyrouth ou Damas, mais de sauter en plein vol, les compagnies ne pourront pas ne pas prendre des mesures extrêmement sévères concernant les passagers, les bagages, le fret qu'ils embarqueront. Cela jusqu'à la pratique humiliante de la fouille dans les aéroports. Humiliante pour notre époque de tourisme généralisé et de formalités restreintes mais salvatrices. Si la sécurité est à ce prix, c'est vers des solutions de ce genre que nous nous acheminerons tous.

Ce qui demeure lamentable, c'est que la guerre puisse connaitre en 1970 de tels débordements. En regard de ce qui se passe présentement dans les aéroports ou le ciel européens, les pratiques d'organisations combattantes telles que le FLN algérien ou le FNL vietnamien apparaissent d'une grande correction. Quant aux détournements d'appareils américains en direction de Cuba, cela semble un innocent folklore confinant presque, en matière d'imprévu, à une aubaine.

Au plan politique, on doit cependant rapprocher l'attentat criminel contre le "Coronado" de Swissair, perpétré le 21 février, de l'interview publiée quelques jours plus tôt par le quotidien français "Le Monde". Dans cette dernière, le président Nasser faisait preuve d'une modération surprenante. Tout s'est donc un peu passé comme si les extrémistes palestiniens avaient voulu, par un geste concret, empêcher que l'effet produit par ces propos modérés aboutissent à un début de détente. Et pour détruire l'effet de cette interview, on jugea que la mort de 47 innocents n'était pas de trop...

**(Copyright by B.I.P.)**

## Une nouvelle comète

Le 28 janvier 1970, deux astronomes amateurs japonais ont découvert une comète qui a été baptisée "Daido-Fujikawa", du nom des deux chercheurs.

Chaque comète reçoit, en effet, à sa première observation un nom, en principe celui du premier observateur (deux et, au maximum, trois noms en cas d'annonce indépendante au Bureau international de l'U.A.I. à Cambridge), et un numéro d'ordre provisoire, qui se compose du millésime de l'année suivi d'une lettre, en commençant par "a" pour la première et en suivant l'alphabet. Le numéro définitif comporte un chiffre romain à la place de la lettre; il n'est donné que si l'orbite a été déterminée.

Certaines comètes particulièrement connues et dont un grand nombre de retours ont été observés ont dû ce numéro au talent de grands calculateurs; dans ce cas, ce sont eux qui leur ont laissé leur nom, tels l'astronome anglais Halley et l'astronome allemand Encke. Quand une comète connue reparait, elle ne prend que son numéro ajouté à son nom ancien; ainsi la comète Oterma a été successivement 1942 VII, 1950 III et 1958 IV.

(Extrait du "Dictionnaire de l'Astronomie", collection des "Dictionnaires de l'homme du XXe siècle".)

Le pétrole dans la stratégie du Kremlin

## Le Kremlin, tsariste ou soviétique

par Jean-Pierre Brûlé

— I —

L'orchestration faite autour des incidents israélo-arabes tend fâcheusement à éclipser le problème stratégique majeur avec lequel l'Occident va se trouver confronté dans les mois qui viennent, à la suite du retrait — achevé pour 1971 — des forces britanniques stationnées à l'est de Suez, c'est-à-dire dans l'un des carrefours stratégiques les plus importants du monde en raison non seulement de sa situation géographique exceptionnelle (point de jonction de trois continents: Europe, Asie, Afrique) mais surtout à cause des réserves de matières premières énergétiques que la rédiales **(tableau no 1).**

"La valeur d'avertissement" que constitue depuis ces toutes dernières semaines, par exemple l'accroissement de la puissance navale soviétique suivant la succession de coups d'Etat d'inspiration "socialiste" dans les Etats les plus conservateurs (Soudan — Libye — et l'on sait que l'alliance conclue au lendemain de la Conférence de Rabat entre le Soudan, l'Egypte et la Libye, prévoit la création d'un commandement militaire unique et la mise en commun de tous les matériels de guerre) ne pouvait échapper aux U.S.A. possédant, là-bas, des intérêts pétroliers considérables: d'où la "présence" américaine accentuée depuis quelques semaines en Tunisie et au Maroc cependant que ne cessent de s'améliorer les relations gréco-américaines.

De la conquête de ses propres provinces musulmanes à partir de 1850, jusqu'aux conversations Hitler-Molotov de novembre 1940, le Kremlin — tsariste ou soviétique — a toujours cherché à accéder dans cette région: la folle expédition franco-britannique de Suez en 1956, lui a ainsi offert l'occasion qu'il attendait en fait, depuis près de trois siècles!

Nasser consolidé, l'U.R.S.S. solidement installée au Moyen et au Proche-Orient, entretenant en Méditerranée de 60 à 70 navires de guerre, disposant de facilités navales et aériennes offertes par les riverains (Egypte, Syrie, Algérie), voilà maintenant le Kremlin — dont les intérêts sont conditionnés par divers facteurs dont l'examen dépasserait le cadre nécessairement limité du présent "dossier" — se préparant, si le monde libre n'y prend garde alors qu'il en est temps encore, à faire passer sous contrôle soviétique les approvisionnements occidentaux en énergie.

Devant l'un et l'autre des achoppements que les prudents côtoient et que les plus habiles escamotent, faisons donc pleine lumière sur les faits.

**Un golfe en or "noir"**

En 1900 la production pétrolière du monde plafonnait à vingt millions de tonnes réparties également entre les U.S.A. et la Russie; du Moyen-Orient, il n'était alors pas question.

Aujourd'hui, le Moyen-Orient, à lui seul, produit en une année environ 1,000 millions de tonnes dont les quatre-cinquièmes fournis par le Golfe Persique qui constitue, de loin, la première région productrice de pétrole du monde. Et les réserves sont estimées à 60 p. 100 des réserves mondiales (tableau no 1).

D'où les convoitises qu'attire chez les consommateurs ce Golfe si riche en or "noir". C'est qu'en effet, la demande de pétrole ne cesse de croitre. Dans l'ensemble, U.S.A., Europe, Japon, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, absorbent 85 p. 100 de la consommation intérieure du monde non communiste en produits pétroliers.

Pour la seule Europe occidentale, la consommation pétrolière a crû d'environ 15 p. 100 par an entre 1960 et 1970 **(tableau no 2)** sur la base des hypothèses de travail avancée par les économistes (compte non tenu de l'éventualité d'un conflit mondial qui bouleverserait toutes les statistiques) la consommation pétrolière du monde non communiste doublera au cours de l'actuelle décennie (1970-1980).

Il est ainsi superflu de souligner l'intérêt capital pour satisfaire à cette croissance des besoins que représente, pour le monde libre, son approvisionnement en potentiel énergétique à partir du Moyen-Orient. Et l'on comprend dès lors que cette région soit placée au premier rang des priorités soviétiques, puisque toute interruption dans l'approvisionnement rend vulnérable l'Occident non communiste!

**Le Kremlin joue la carte arabe**

L'hostilité des Soviétiques envers Israël ne date pas de la guerre lancée en juin 1967 par les Israéliens contre les Arabes, elle a de profondes racines: c'est l'aversion traditionnelle des bolcheviks à l'égard du sionisme. Le communisme, dès ses débuts, a fait fi, en théorie comme en pratique, de l'un de ses principes idéologiques fondamentaux: **l'internationalisme prolétarien**, en ce qui concerne les Juifs!

Aussi le Kremlin a-t-il joué la carte arabe: un atout-maitre à terme. Ayant eu l'occasion de bénéficier d'un passage gratuit à bord d'un avion de l'ambassade américaine de Moscou allant de Téhéran au Caire, nous y fûmes, à l'époque, retenu à déjeuner par l'ambassadeur Novikov: il avait aussi convié des dignitaires de la cour du roi Farouk et nous avions été frappé de l'extrême courtoisie avec laquelle il les traita. D'où cette réponse à notre étonnement: "Sa Majesté est un grand roi". Evidemment, à l'époque, pour Moscou, Farouk symbolisait la résistance nationale égyptienne contre les autorités d'"occupation" britanniques!

Déjà, c'était une prise de position que comprirent parfaitement les Egyptiens, surtout les dirigeants des mouvements progressistes socialistes et communistes. On allait le voir en 1955 quand Chepilov fit le voyage du Caire pour offrir des armes à Nasser...

L'intelligentsia égyptienne comprit mieux encore le jeu diplomatique du Kremlin quand John Foster Dulles laissa l'U.R.S.S. construire le barrage d'Assouan: **"— Nous préférons le traitement du barrage d'Assouan à celui du napalm que reçoivent les Vietnamiens"**, avons-nous, à l'époque, entendu dire au Caire.

Mais les Soviétiques ne sont jamais prodigues sans contrepartie: de leurs investissements ils escomptent toujours des dividendes, politiques, économiques ou stratégiques. Et Kossyguine a pu venir en Egypte ratifier officiellement le pacte permettant à la flotte de guerre soviétique de mouiller en permanence à Alexandrie (hier encore port d'attache de la flotte britannique en Méditerranée) et aux sous-marins soviétiques de disposer des installations de Kouseir et de Hodeida, notamment.

Ainsi le Kremlin ne va-t-il pas se lancer dans la construction de coûteux et vulnérables porte-avions: en Méditerranée, la flotte soviétique est projetée par le rayon d'action des Tu-16 basés au Caucase et en Crimée, et, en cas de confrontation avec la VIe Flotte américaine, les Mig-23 stationnés en Syrie et en Egypte couvrent tout le bassin oriental de la Méditerranée, y compris les Dardanelles.

En jouant de l'influence politique de sa force navale, le Kremlin n'innove en rien: il modernise simplement la diplomatie "de la canonnière" chère au Kaiser Guillaume II...

(à suivre)

**(Copyright by B.I.P.)**

☆ ☆ ☆

**TABLEAU No 1**

**Evaluation des réserves**

| | Réserves prouvées (estimations) en millions de tonnes | en p. 100 |
|---|---|---|
| Amérique du Nord | 6.100 | 12.2 |
| Amérique Latine | 3.600 | 7.2 |
| Moyen-Orient | 30.400 | 60.8 |
| Extrême-Orient/Océanie (sauf Chine) | 1.570 | 3.1 |
| Afrique | 3.250 | 6.5 |
| Europe occidentale | 300 | 0.6 |
| Europe orientale (dont URSS et Chine) | 4.780 | 9.6 |
| TOTAL | 50.000 | 100.0 |

**TABLEAU No 2**

**Bilan energétique** (Europe occidentale et Moyen-Orient) en millions de tonnes

| Exercice | Région | Production | Besoins | Solde |
|---|---|---|---|---|
| 1960 | Europe occidentale | 545 | 845 | — 300 |
| | Moyen-Orient | 350 | 50 | + 300 |
| 1970 | Europe occidentale | 590 | 1.300 | — 720 |
| | Moyen-Orien | 960 | 95 | + 865 |
| 1980 | Europe occidentale | 690 | 1.920 | — 1.230 |
| | Moyen-Orient | 1.975 | 190 | + 1.785 |

**Source:** Commission des Communautés Européennes, Bruxelles — Tendances énergétiques mondiales.

— No 632 —

**HORIZONTALEMENT**

1—Sorte de fève qui sert à aromatiser le tabac. — Excitations.
2—Se dit des figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu. — Moquerie.
3—De la gamme. — Pays de l'ancienne Asie. — Route rurale.
4—Qui produit une dégradation. — Aplomb.
5—Maniée doucement. — Etat des choses qui ne varient point.
6—De la Sarre.
7—Note. — Rivière de Suisse.
8—Petites brosses en soie. — Prix.
9—Parcelle. — Matière légère d'écorce.
10—Métal. — Se remet. — En rouge.
11—Rigoureux. — Aller ça et là à l'aventure.
12—En les. — Pronom. — Hardie.

**VERTICALEMENT**

1—Petit trait horizontal. — Diffusion.
2—Auras la hardiesse. — Directions du vent.
3—Notre Seigneur. — Mammifère pinipède.
4—Allemand d'empereur. — Personnes.
5—Auteur dramatique français. — Unité de mesure.
6—Nature vraie du caractère. — Maintenant. — Saison.
7—Altier.
8—Fixe nettement. — Chaîne de montagnes.
9—Qui a de la piété. — Conduit des ânes.
10—En matière de. — Mollusque gastéropode. — Petit ruisseau.
11—Petit loir gris. — Fiers, arrogants.
12—Enchâssements des pierres fines. — Personne appartenant à la race noire.

**SOLUTION DU PROBLEME No 631**

■ **Horizontalement:** 1. Lare — Li — Prêt; 2. Aval — As — Oura; 3. Péri — Pô — Reni; 4. Suette — Etres; 5. Europe; 6. Eta — Bélières; 7. Larguait — Ane; 8. Déluges; 9. Prose — Isolée; 10. Rais — Os — Rapt; 11. Esse — Ut — Trio; 12 Sees — Ré — Eden.

■ **Verticalement:** 1. Laps — El — Près; 2. Aveu — Ta — Rase; 3. Rare — Ardoise; 4. Elite — Gesses; 5. Tubulé; 6. Lapereau — Our; 7. Iso — Oligiste; 8. Epites; 9. Portée — Sorte; 10. Ruer — Ra — Lard; 11. Erne — En — Epie; 12. Tais — Se — Eton.

# Pourquoi les aînés réussissent mieux

Quelle influence — si toutefois il y en a une — peut exercer sur le comportement d'un individu le fait d'être l'aîné d'une famille, le cadet, le dernier-né ou encore l'enfant unique? Telle est la question que se pose l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest de mars, lui-même benjamin de sa famille et qui a toujours été intrigué et un peu agacé de voir la place prépondérante que les aînés semblent occuper dans notre monde.

Sur le plan de la réussite, par exemple, des enquêteurs ont cherché à découvrir un lien quelconque entre le génie — ou le succès — et l'ordre de la naissance. Un spécialiste a résumé leurs conclusions en disant que les aînés prédominent avec une "surprenante uniformité". Ils sont largement majoritaires sur les listes du "Who's Who", annuaire contenatt les noms de toutes les personnes de quelque importance. Sur les 23 premiers astronautes américains envoyés dans le cosmos, 21 étaient soit des premiers-nés, soit des fils uniques, fait remarquable si l'on songe que l'ensemble de la population du pays compte environ deux fois plus de cadets que d'aînés.

Il n'existe pourtant, d'après une soixantaine de rapports de spécialistes du comportement humain, aucune preuve valable que les aînés soient doués d'une intelligence supérieure. C'est plutôt la façon dont ils sont élevés qui tendrait à les rendre plus studieux et plus ambitieux. Il est de fait, également, qu'ils bénéficient souvent de conditions financières plus favorables pour poursuivre des études supérieures.

Pourquoi et comment avons-nous tendance à élever nos enfants d'une manière différente selon l'ordre de leur naissance? C'est que le premier enfant est celui dont les parents accueillent la naissance avec le plus de joie. Il est la preuve même de leur aptitude à procréer, ce qui dans une certaine mesure leur assure l'immortalité. Ils se montreront, en général, plus exigeants envers lui qu'envers les suivants, mais ils l'entoureront aussi de plus de sollicitude.

A mesure que la famille s'agrandit, les parents inclinent non seulement à répartir leur tendresse sur toute leur nichée, mais à moins se préoccuper de leur rôle d'éducateurs. Les benjamins peuvent, de ce fait, avoir l'impression qu'ils sont davantage livrés à eux-mêmes.

On s'aperçoit en outre que, dans la grande majorité des cas, les aînés sont plus enclins à accepter l'échelle de valeurs de leurs parents et à faire preuve de conformisme. S'il y a des rebelles dans une famille, ce sera le plus souvent les derniers-nés. Selon un psychiatre, les benjamins sont peu portés à commander. Quand ils parviennent à tenir un rôle de chef, leurs fidèles sont plus disposés à les trouver sympathiques qu'à s'appuyer sur eux.

Des parents clairvoyants, conclut Sélection, devront éviter de trop favoriser l'aîné, d'oublier de féliciter les cadets quand ils le méritent, ou de trop couver le petit dernier. Par-dessus tout, ils veilleront à ce que chaque enfant, indépendamment de l'ordre de sa naissance, se sente apprécié, aimé et accepté tel qu'il est.

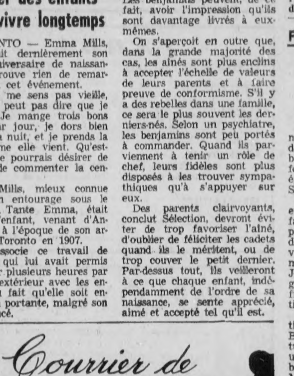
## Garder des enfants pour vivre longtemps

TORONTO — Emma Mills, qui fêtait dernièrement son 105e anniversaire de naissance, ne trouve rien de remarquable à cet événement.

"Je ne me sens pas vieille, et on ne peut pas dire que je le suis. Je mange trois bons repas par jour, je dors bien durant la nuit, et je prends la vie comme elle vient. Qu'est-ce que je pourrais désirer de plus?", de commenter la centenaire.

Miss Mills, mieux connue dans son entourage sous le nom de Tante Emma, était bonne d'enfant, venant d'Angleterre, à l'époque de son arrivée à Toronto en 1907.

Elle associe ce travail de "nanny" qui lui avait permis de passer plusieurs heures par jour à l'extérieur avec les enfants, au fait qu'elle soit encore bien portante, malgré son âge avancé.




Q. — Que pensez-vous d'une jeune femme dont le mari ne réussit pas du tout en affaires, qui ne cesse de le vanter, d'inventer des situations qu'il n'a pas obtenues et à dire quel magnifique salaire il gagne. Ceci c'est reproduit à plusieurs reprises, et franchement ses amies en ont assez de ses mensonges et aimeraient qu'elle cesse d'essayer de leurer tout le monde. — **Insultées.**

R. — Avez-vous pensé que cette pauvre jeune femme souffre beaucoup, non seulement des revers de fortune de son mari, mais aussi peut-être du manque du nécessaire? Elle cherche à chasser ses tracas en ne voulant pas y faire face et en vivant de chimères. Evidemment, ce qu'elle fait n'aide réellement en rien à son moral. Elle pourrait même en venir à un genre de dépression. Elle a besoin de l'aide de ses amies. Cherchez donc à changer le sujet quand elle rêve tout haut — et en couleurs. Soyez douces avec elle, mais fermes. Elle comprendra peut-être alors que vous êtes vraiment au courant de sa situation et qu'elle ne trompe personne. Remerciez le Ciel des conditions dans lesquelles vous vivez et plaignez-la un peu. Elle fait vraiment pitié.

☆ ☆ ☆

Q. — Il est question que mon mari soit transféré dans un pays étranger assez éloigné pour une période de trois à cinq ans. S'il n'accepte pas, je crois que ce sera la fin de l'avancement pour lui. Il aime beaucoup son travail professionnel et je ne voudrais pour rien au monde nuire à sa carrière, mais j'avoue que la vie loin du pays me fait peur. Je pense aussi à l'éducation des enfants qui sont âgés de neuf et onze ans. Y aura-t-il de bonnes écoles? Je ne voudrais pas les voir partir pour des pensionnats lointains. Un mot d'encouragement me ferait beaucoup de bien. Merci. — **Lectrice assidue inquiète.**

R. — Je vous félicite de vouloir aider votre mari dans la carrière qu'il aime et je comprends vos craintes. J'ai l'impression que la société pour laquelle il travaille est très bien organisée dans ses entreprises à l'étranger. J'ai vu, de mes yeux, les lieux et les circonstances dans lesquelles les représentants des grandes sociétés vivent à l'étranger. Même dans des pays, dits sous-développés, il y a des écoles magnifiques et des maîtres hautement qualifiés. Les quartiers résidentiels où habitent les nords-américains feraient l'envie de nombreuses personnes très bien logées ici au pays. Ces quartiers sont bien organisés: églises, écoles, terrains de jeux, terrains de sports, surtout de golf, etc. Il est entendu que ces gens ont de temps à autre le mal du pays, mais ils peuvent se faire une vie très belle et des plus intéressantes. Ne craignez pas. Vous verrez, tout ira bien.

☆ ☆ ☆

Q. — Nos parents sont séparés et nous vivons avec notre mère. Nous avons respectivement, ma soeur et moi, dix-sept et dix-neuf ans. Inutile de vous dire que la séparation nous a déchirées toutes les deux. Nous aimons nos parents et comprenons que la vie conjugale leur était devenue impossible. Nous ne croyons pas pouvoir espérer une réconciliation. Nous voyons notre père une ou deux fois par mois alors qu'il nous invite à dîner avec lui à l'hôtel où il demeure. Nous passons de bons moments, même s'ils sont un peu tristes. C'est à notre rentrée au foyer que les choses se gâtent véritablement. Notre mère est devenue amère et très possessive et elle ne cesse de nous dire que nous la négligeons pour aller voir notre père. Ce n'est pas vrai. Nous sommes généralement très bonnes pour elle, malgré nos quelques défauts. Si elle continue à se conduire comme elle le fait, elle va certainement nous éloigner d'elle. Nous ne pourrons pas tenir. Que faire? — **Malheureuses.**

R. — Votre mère est sans doute très malheureuse. Essayez de la distraire, de la faire sortir pour qu'elle se fasse des relations et changez de sujet quand elle commence ses récriminations, mais ne négligez pas votre père. Lui aussi a besoin de vous et de votre affection.



**VOTRE PORTEFEUILLE se transforme en une petite trousse à pharmacie et en trousse de toilette si vous y placez des médicaments et des produits de beauté. Le Conseil Canadien de la Santé Familiale, commandité par l'industrie pharmaceutique, vous prévient que ces sacs à main représentent un danger pour vos jeunes enfants, si vous les laissez sur le canapé, le lit, les fauteuils ou les tables ou sur n'importe quelle autre surface peu élevée que les jeunes enfants peuvent atteindre. N'oubliez pas de placer votre sac à main sur une étagère élevée dans l'armoire à linge ou dans le tiroir d'une commode haute, recommande le Conseil, un organisme de service public qui encourage la santé familiale et la sécurité au foyer.**

Festival du Voyageur

# Mme Georges Forest a joué le rôle important parce qu'elle l'a voulu

N'eût été le "oui" d'une femme, le Festival du Voyageur de St-Boniface ne serait probablement jamais né. Cette femme est Anita L'Heureux, épouse de Georges Forest, de St-Boniface, au Manitoba.

Anita Forest a sept enfants et l'éducation de son monde à faire. Par surcroît, elle est l'épouse d'un homme aux grandes idées qui a eu la bonne veine de créer le Voyageur le mieux connu du Manitoba, Jean-Baptiste Lagimodière, grand-père de Louis Riel, aux fins de faire un succès du Festival d'hiver de St-Boniface.

Pour Georges Forest, se vêtir à l'ancienne comme Jean-Baptiste, à toque rouge et ceinture fléchée, c'était facile. C'est un homme connu, actif, membre de plusieurs organisations. Mais il lui fallait une compagne, car Jean-Baptiste Lagimodière, né à St-Antoine sur le Richelieu, avait épousé en 1806 Marie-Anne Gaboury, de Maskinongé, qui devait devenir la première femme blanche à venir vivre dans l'Ouest.

Son épouse, jolie femme, grande et svelte, très charmante était bien le premier choix. Comme Anita Forest l'a bien dit: "J'aurais pu dire non... et tous ses espoirs se seraient effondrés!". Mais elle a dit "oui", cherchant avant tout à plaire à son mari, puis à faire un succès de la participation des gens de St-Boniface aux célébrations du 100e anniversaire de la province du Manitoba.

Depuis octobre, Georges et Anita ont fait de la propagande. Tous deux vêtus à l'ancienne, ils représentaient deux noms qui ont marqué l'histoire canadienne. Anita avait deux tenues de ville, une tenue de soirée, qu'elle échangeait pour le besoin de la cause, dépendant si elle allait faire ses commissions à l'épicerie ou assister à un banquet ou une soirée dansante.

Les dessins des costumes ont été fournis par Mme Madeleine Ferland, de l'université Laval, faculté de folklore, et Mme Irène Lane, de St-Boniface, les a taillés et confectionnés.

**Marie-Anne Gaboury**

Descendante elle-même de Jean-Baptiste Lagimodière, Mme Forest a parlé avec amour de la femme qu'elle a représenté. Marie-Anne Gaboury avait mis au monde "Reine", premier enfant blanc du Manitoba en 1807; avec "Reine" elle s'est rendue à cheval jusqu'aux Rocheuses. C'étaient les premières femmes blanches à voir ces montagnes. Après la naissance de "Reine", Anne-Marie Lagimodière a donné naissance à un fils qu'elle a appelé "La Prairie". L'enfant était né en pleine prairie, au cours d'un voyage. Les chevaux qu'elle menait avaient pris peur en sentant un troupeau de bisons qui venait. L'accouchement a eu lieu en plein ciel, après la chute que ses bêtes lui avaient occasionnée. Elle a eu "La Cyprès" dont le nom a été changé à Josette, puis "Julie", mère de Louis Riel. Cette femme devait avoir encore quatre autres enfants.

**Costumes**

Mme Forest a parlé de la robe de chiffon pêche qu'elle a portée au spectacle du Royal Winnipeg Ballet et au grand gala qui a suivi comme d'une robe "qu'aurait pu porter Marie-Anne Gaboury, en 1806". "Les voyageurs apportaient de très beaux tissus aux Indiennes du Manitoba et Marie-Anne Gaboury qui connaissait l'élégance du temps a dû elle aussi porter sa robe de chiffon". Avec cette robe, escarpins plats de même teinte et réticule de même tissu. "Il ne me manquait que l'éventail pour être dans la note", dit-elle.

Au gala son mari portait un haut de forme égayé d'une fourrure de loup, un veston bleu nuit, pantalon aux genoux taillé dans du velours côtelé, bas serrés, veste rouge vin sur chemise blanche à manches bouffantes et souliers plats avec noeud et ruban bleu.

A son retour d'une visite au Maskinongé, Mme Forest recevait une lettre du maire de l'endroit affirmant que 75 personnes participeraient au Festival du Voyageur. La plupart de ces visiteurs étaient eux aussi des descendants des Gaboury.

**Gertrude Lapointe**
**(Le Droit, 29-1-70)**

## Côtelettes de porc

12 côtelettes de flan (½ pouce dépaisseur)
3 oignons, en rondelles d'un quart de pouce
2 t. de jus de tomate
2 c. à soupe de vinaigre
1 c. à soupe de sauce Worcestershire
½ t. d'oignon haché
1 c. à thé de moutarde en poudre
½ c. à thé de poudre Chili
½ c. à thé de sel
1 pincée de poivre

Saisir les côtelettes et les faire cuire sur feu moyen, trois ou quatre minutes, de chaque côté. Les rangers dans un plat allant au four et recouvrir de rondelles d'oignon.

Mélanger le reste des ingrédients et laisser mijoter, à découvert, pendant 10 minutes.

Verser la sauce sur les côtelettes; couvrir et cuire dans un four à 325 degrés pendant environ 25 minutes.

Découvrir et poursuivre la cuisson en badigeonnant de sauce, pendant une quinzaine de minutes. (6 personnes)

NB — Il faudrait compter 10 minutes de cuisson supplémentaires si l'on prend les côtelettes dans l'épaule.



## Patron imprimé




Les lignes subtiles et fines font de ce patron un modèle jeune et flatteur.

Choisissez de la gabardine ou un tricot.

Demandez le patron 9261, tailles 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½.

Prix 75c

Envoyez votre commande à:
**Marian Martin Dept.,**
**La Liberté et le Patriote,**
**60 Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

**Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.**
**(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)**

Bijoux et bibelots



# Coffret de Rosette

Maintenant on trouve sur le marché plusieurs produits présentés dans des contenants en matière plastique. Chacun s'accorde pour dire que c'est bien pratique surtout dans la salle de bain. C'est justement le cas des contenants de shampooings. Cependant, certains se présentent sous la forme de petits sachets. Normalement, c'est calculé pour servir une fois, "jetez le sac après usage". Mais si, après votre shampooing, il vous reste du savon dans le sachet, voici un moyen de ne pas le perdre jusqu'à la prochaine fois. Roulez le haut du sac de plastique. Prenez une allumette enflammée que vous approchez du haut du sac. Vous verrez alors cette partie fondre sous la chaleur. C'est ainsi que le sac sera scellé. Il n'y a ainsi aucun risque que le savon coule!

✦ ❊ ✦

**— Je voudrais bien pouvoir me payer une belle voiture comme la vôtre.**

**— Moi aussi je voudrais bien pouvoir la payer.**

✦ ❊ ✦

Pour faire ressortir le goût de la viande lorsque vous faites des sandwiches, salez plutôt le pain beurré que la viande.

✦ ❊ ✦

Une façon ingénieuse de ranger les crayons de cire est de les implanter dans du styrofoam. Vous en achetez un bloc et vous taillez à l'aide d'un couteau de petites incisions permettant ainsi aux enfants d'y insérer leurs crayons. Ainsi tenus, ils ne se briseront pas et les enfants pourront choisir exactement la couleur qu'ils désirent.

✦ ❊ ✦

Vous ferez pousser vos cils en les brossant avec un mélange de rhum et d'huile de ricin en parties égales.

✦ ❊ ✦

**Ce photographe, chargé d'étudier un projet de couverture d'un livre, déclare qu'il verrait très bien la photo d'une femme nue assise sur le bord d'une route déserte.**

**L'éditeur dit alors:**

**— Vous aurez peut-être du mal à trouver une femme qui accepte de poser nue?**

**— Ce n'est pas cela qui est difficile. Le problème sera de trouver une route déserte!**

✦ ❊ ✦

Il est faut de prétendre que la viande maigre ne contient aucun corps gras, même un steak très maigre à 6 à 8 pour cent de gras.

Cette vie est un hôpital, où chaque malade est possédé du désir de changer de lit! Il nous semble que nous serons toujours bien, là où nous ne sommes pas! (Baudelaire)

✦ ❊ ✦

C'est toujours une difficulté que de ranger des bocaux et des bouteilles thermos sans perdre les couvercles. Car quand on ferme les bocaux, ceux-ci gardent longtemps une odeur de renfermé. Le truc, c'est de placer à l'intérieur un morceau de serviette de papier, qui absorbe l'odeur. Et on peut laisser le bocal et le couvercle ensemble, bien fermés.

✦ ❊ ✦

**Cette jeune femme vient minauder auprès de son mari en train de lire le journal:**

**— Mon chéri, bientôt, nous allons être trois!**

**— Non, tu ne vas pas prendre un amant?**

## Comment garder la souplesse du cuir?

Comme le cuir s'impose chaque jour un peu plus, certains problèmes se posent aux élégantes qui désirent conserver sacs à main, ceintures, manteaux, béret ou autres articles de leur garde-robe en bonne condition. Comment éviter que le cuir sèche et fendille? Car le cuir a besoin de respirer pour rester "en forme".

1) La veste ou le manteau de cuir gagnera à être frottée, chaque fin de saison, avec un chiffon imprégné de gelée de pétrole ou de glycérine. Si vous faites bien pénétrer le produit dans la peau, il faudra ensuite environ 48 heures pour qu'il soit complètement absorbé.

2) Un sac à main de cuir peut être nettoyé en profondeur avec un mélange d'alcool à 90 pour cent (⅔) et de glycérine (⅓) en frottant avec un mouvement circulaire. On termine ensuite avec une crème spéciale comme on en vend dans tous les rayons de produits pour les chaussures, ce qui conserve la belle patine.

3) Un chapeau ou un béret de daim reprend son allure première si vous le frottez doucement avec un morceau d'éponge en mousse de nylon, d'abord dans le sens contraire du poil, puis dans le bon sens.

4) Pour les cartables des écoliers, on enlève les taches d'encre avec une eau tiède additionnée d'ammoniaque (1/10). Puis on étend une crème comme celle dont on se sert pour les sacs à main et l'on frotte avec un lainage sec.

*Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"*

# La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER



**NUMERO 16**

— Ne se sont-ils pas plaints de vous voir si peu?

— J'étais près d'eux, le matin, et dès la fin de l'après-midi.

— C'est juste. Je suis complètement stupide, aujourd'hui. Je ne trouverai pas les mots que je voudrais vous dire. Tous les mots... Je ne parviens pas à croire que tout à l'heure, nous nous séparerons pour un mois, pour deux peut-être.

Elle détourna un peu la tête et prononça:

— Demain, vous viendrez me dire au revoir au bateau. Celui du matin.

— Mais vos amis?

— J'ai arrangé ce départ. Ils ne me conduiront pas à Lucerne.

— Je prendrai le bateau avec vous.

Elle eut la force de murmurer:

— C'est une idée charmante.

— Et nous passerons la journée ensemble!

Ils se turent, ne sachant quoi dire. Pourtant des mots se pressaient sur leurs lèvres; mais comment les amener? Tous deux se sentaient maladroits; elle, annihilée par son mensonge; lui, jugulé par la promesse qu'il lui avait faite de ne pas parler d'amour. S'il s'y risquait, comment serait-il accueilli? A la fin, il débita, gauchement:

— Grâce à vous, j'ai passé les deux semaines les plus heureuses de ma vie. Vous avez été si bonne, si compréhensive. J'ai trouvé une autre Gaétane, que je n'espérais pas. Une Gaétane que je n'avais jamais soupçonnée.

Elle ferma les yeux, resta longtemps, prête à articuler un mot, hésitant encore. Elle tremblait. Pourquoi ne pas lui crier qu'elle n'était pas Gaétane de Villemasse, mais une travailleuse sans fortune, logeant dans un quartier de Paris que les gens du monde ne connaissaient même pas, à moins de s'y rendre pour une oeuvre de charité. Sans force, elle laissa pendre les bras, balbutia, d'une voix à peine perceptible:

— Je vous aime, Hector.

Et elle se mit à pleurer.

Elle sentit qu'il la prenait dans ses bras, la serrait contre lui; elle entendit mal son aveu, mais qu'importait? Elle était heureuse d'avoir parlé la première, de lui avoir offert, sans qu'il la demandât, la vérité qui la délivrait tout à coup de l'écrasante charge de prononcer l'autre. Elle revint à la réalité quand il exigea:

— Jurez-moi, Gaétane, que vous serez à moi... Ma femme.

Elle haleta, bouleversée:

— Pourquoi jurer? Ce que j'ai dit ne suffit-il pas?

Alors elle écouta ses serments, l'entendit raconter son amour, tout ce qu'il n'avait pas dit pendant leurs sorties, enregistra les mots pour se les rappeler, avec leur ton, leur élan, comme si elle faisait passer une bande magnétique. Il parla longtemps, dégorgeant un trop-plein de phrases qu'il avait si souvent débitées pour lui-même depuis quinze jours. A la fin, il la pressa plus fort, pencha la belle tête, et ses lèvres s'appuyèrent follement sur celles de sa fiancée.

— En rentrant, nous irons chez ma mère.

Elle se redressa, affolée:

— Non... Aujourd'hui, je n'aurais pas le courage. Songez que nous allons rester longtemps sans nous voir.

— Mais nous nous écrirons, Gaétane chérie! Tous les jours, je vous enverrai une lettre.

Elle se libéra doucement:

— Je ne veux pas... Je vous écrirai la première. Alors seulement vous m'enverrez tout ce que vous m'aurez écrit... Ce sera long, j'espère, ajouta-t-elle avec un sourire forcé. En attendant, nous penserons... beaucoup... Trop, sans doute...

— Et je ne peux même pas vous donner les photos en couleurs. Je ne les ai pas reçues.

Elle baissa le front pour cacher que des larmes voilaient ses yeux.

— C'est vrai. Je m'en vais sans ces souvenirs.

"Retournons", demanda-t-elle soudain.

Il se récria. Il était encore tôt! L'attendait-on déjà?

— La veille du départ? Vous comprenez. Je dois rester près d'eux.

— Au fond, moi aussi, j'ai hâte de parler à maman. Elle doit tout savoir. Et puis je conserve la perspective de la journée de demain. Les dernières heures, à deux...

Elle s'était levée.

— Il y a plus de huit jours que je t'aime, articula-t-elle.

Il la saisit dans ses bras, ne trouva pas de mots. Elle l'avait tutoyé! De sa part, ceci semblait un don immense...

— Répète, supplia-t-il.

— Je t'aime... Viens...

Pendant qu'ils redescendaient, qu'ils traversaient le lac, ils n'avaient plus besoin de paroles. Elle évitait de le regarder comme si, dans ses yeux, il pouvait déchiffrer son secret.

En débarquant il leva les yeux; le balcon était vide.

— A demain, mon amour, fit-il ardemment.

Elle regardait autour d'elle, s'imprégnait du tableau.

— A demain, dit-elle encore, d'une voix éteinte.

Et elle partit sans se retourner. Jusqu'à la pension, elle marcha comme une somnambule. Du jardin, Georges Bédarigue l'aperçut, se précipita à l'intérieur. Elle le trouva au bas de l'escalier.

— Laissez-moi donc! cria-t-elle comme il voulait l'arrêter.

Elle entra sans frapper dans la chambre de Mariette.

— Alors? questionna celle-ci. C'est terminé?

Sans répondre, Monique la saisit aux épaules, colla sa tête contre elle et s'effondra dans les sanglots. Son amie la laissa pleurer; elle entendit des mots hachés:

— Dis à Bédarigue que je ne veux pas voyager avec lui... Je ne veux pas.

(à suivre)

Vol. 57—No 46

**DAME DESIRE LOGIS** 3 ou 4 pièces dans maison chaude et tranquille. Quartier du Précieux-Sang de préférence. Pour avril, ou de préférence mai. **Composer 247-7151.** 47-275-47C.

**A VENDRE** — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. **Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267.** 44-255-T.F.

**A VENDRE** — St-Norbert. Grande maison, 8 pièces. 2 étages, 4 chambres à coucher. Près école et église. Lot paysagé: 60' x 146'. Hypothèque 6¼%. **Appeler 269-1124, le matin ou après 6 h p.m.** 46-269-47C.

**A VENDRE** — "Meteor" 8V, 1965. Sedan 4 portes. Remise à neuf. Conduite transmission, freins, sept pneus (2 d'hiver-cloutés). Cause de vente santé. $1,200 comptant seulement. **Composer: 586-3990.** 46-271-T.F.

**A VENDRE** — 2 billets pour la Jamaïque. Valides du 15 avril au 15 septembre. Grande aubaine. **Ecrire à C.P. 250, St-Pierre, Man., ou appeler 1-433-7497.** 47-273-48C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement meublées. Libre immédiatement. **Composer 247-3648.** 47-281-47C.

**A LOUER** — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine et garage. Pour étudiant ou un ou deux hommes qui travaillent. Libre: 15 mars. **Appeler 233-5268, le soir de préférence.** 47-274-49C.

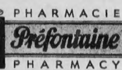
**KLEM'S CATERING**
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F.

**Pas de cheveux gris . . .**
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
**C. C. Jamieson**
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

**PIANOS et ORGUES A VENDRE**
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan
**J. J. H. McLean Co. Ltd.**
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

**GUERTIN Frères**
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, av. Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

**St. Boniface 'ESSO'**
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

**ON DEMANDE**
Secrétaire qualifiée bilingue. Convention collective, 3 semaines de vacances et autres bénéfices. **Pour plus d'information, s'adresser à: M. W. R. Gordon. Téléphone 888-7961.** 47-282-48C.

**A VENDRE**
Garage avec tout équipement, dans centre canadien-français. Considérerait échange sur maison dans les environs de St-Boniface, Parc Windsor, Norwood ou St-Vital. **S'adresser à: Boite 277, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 47-277-50C.

**PAS SATISFAIT DE VOTRE PRESENTE SITUATION?**
Cherchez-vous l'occasion de l'améliorer? Etes-vous prêt à sacrifier six mois à $415 par mois pour devenir financièrement indépendant pour la vie? Si votre réponse est OUI, appelez-moi — aucune limite d'âge — entre midi et 3 h 30 à 256-7480, ou écrivez-moi à C.P. 1, Station "C", Winnipeg. Dépêchez-vous! 47-280-50C.

**ALEXANDER AGENCIES LTD.**
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
**St-Boniface** — Maison niveaux variés. Excellent condition. Grand lot. Hypothèque portée par propriétaire.
**St-Vital** — Grand bungalow: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger. Auto-port. Bonne hypothèque à 7½%.
**Avons clients avec bons montants d'argent, désirant semi-duplex ou duplex modernes.**
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
47-283-47C.

**Ed. Lachance Agencies**

M. Nap. Gagnon

M. E. Lachance, propriétaire de l'agence Ed. Lachance, 172, rue Goulet, est heureux d'annoncer que M. Gagnon sera à votre service comme agent d'immeubles. M. Gagnon invite tous ses amis à le consulter pour achat ou vente de maisons en l'appelant à 233-3510. 45-265-47C.

**McKEAG HARRIS Realty Co.**
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
**Georges Guertin**
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

## 'Smorgasbord' annuel à la paroisse de l'Immaculée-Conception

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de l'Immaculée-Conception invite tous les paroissiens et les amis de la paroisse à son "Smorgasbord" annuel qui aura lieu à 189, rue Austin, Winnipeg, le dimanche 15 mars, de 4 h à 7 h p.m.

**MUSICANA**
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7222
Tous les disques, à 20% de rabais jusqu'au 31 mars
3000 disques français en magasin

**PAUL'S REALTY LIMITED**
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

**NORWOOD**
Près Précieux-Sang. Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $15,500.

**ST-BONIFACE**
Maison: 5 pièces. Très propre, en bon état. Garage. Près école Taché. Plein prix: $8,900.

**ST-BONIFACE**
Maison pour pensionnaires, 12 pièces, 10 chambres à coucher. Près hôpital. Comptant requis: $3,900. Plein prix: $17,900.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE: 256-2450
47-284-47C.

**BEL-AIR REALTY**
2 - 288, rue Marion
St-Boniface
Téléphone: 247-3790
A VENDRE
Annoncés pour la première fois

**PARC WINDSOR**
Joli bungalow: 18 ans, 2 chambres à coucher, grande cuisine, garage double. Grand lot: 58' x 108'. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,000. Prix: $11,500. Mensualités $120 P.I.T.

**PARC WINDSOR**
Joli duplex 3½ ans. 2 salles de bains, grande cuisine avec salle à manger, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet, salle de récréation avec bar. Pein à neuf et clôturé. Service d'autobus pour école Lacerte. Prix: $17,500. Mensualités très basse.

**ST-BONIFACE**
Immeuble. Rue Marion. Revenu annuel exceptionnel. $10,500. Dépenses: $3,225. 14 appartements et chambres presque complètement meublés. Toujours loués. Prix: $46,000. Comptant requis: $13,000. Termes très avantageux.

S'adresser à Mme G. Ferland
253-4175 ou 247-6387
47-276-47C.

# Mémoire de l'A.C.F.C. . . .

(suite de la première page)

tion Canadienne-Française de l'Ouest.

2) En vue d'assurer l'avenir de l'Ecole Française de Saskatoon, l'A.C.F.C. recommande que cette école soit considérée comme école-pilote dont l'administration serait assurée conjointement par les commissions scolaires publique et séparée.

3) Qu'un Institut Provincial bilingue, offrant un programme d'étude bilingue au niveau des divisions 3 et 4, à des étudiants provenant de toute la province, soit établi à Gravelbourg.

4) Que les écoles bilingues désignées actuelles et celles qui le seront à l'avenir bénéficient de subventions spéciales, tant pour l'enseignement lui-même, que pour aider à défrayer le coût du transport des élèves et les frais d'administration des autres programmes.

5) Que le ministère de l'Education élargisse ses cadres, afin d'assurer une surveillance adéquate de l'enseignement du français dans les écoles désignées, et afin d'assurer également dans toutes les écoles de la province, l'administration des autres programmes reliés à l'éducation bilingue.

6) Qu'une aide spéciale soit accordée aux commissions scolaires qui administrent des écoles maternelles bilingues ou de langue française.

7) Que le ministère de l'Education assure également un Service des Affaires Culturelles, en assumant les fonctions supplémentaires suivantes: a) la reconnaissance effective des cultures indigènes; b) l'épanouissement des cultures propres à certaines de nos régions; c) l'intégration des cultures indigènes et régionales dans les programmes éducatifs; d) la promotion des échanges culturels avec d'autres groupes et nations, de la créativité culturelle chez la jeunesse, de l'étude des langues et du bilinguisme; e) l'aide aux groupes et associations culturelles de la province; f) la coopération avec le gouvernement fédéral pour l'établissement de districts bilingues dans la province.

8) Que la Saskatchewan négocie des accords culturels avec le Québec, la France, l'Ukraine, et autres pays dont elle partage la culture.

9) Que le ministère de l'Education envisage la création d'un réseau de télévision éducative en Saskatchewan, en coopération avec le réseau français de Radio-Canada, permettant ainsi de mettre ces services à la portée de tous, selon un système économique de partage des frais d'exploitation.

10) Que tous les services du gouvernement de la Saskatchewan accordent plus d'attention aux aspects culturels du développement de la province, en mettant une emphase particulière sur le tourisme.

**DANIS REALTY**
115, rue Haig, St-Vital
A VENDRE
**Joli bungalow:** 23 ans, 2 chambres à coucher, plus salle de récréation, finie en partie. Planchers: érable. Très propre. Nouvelles fenêtres toutes-saisons. Plein prix: $12,900, avec poêle et réfrigérateur. $1,000 comptant. Termes faciles.
**Avenue Morier.** Bungalow: 6 pièces, 4e chambre à coucher au sous-sol. Chauffage: gaz. Cour arrière clôturée pour enfants. Hypothèque: $10,000 à 8¾%. Plein prix: $15,500.
Appeler 233-4660
47-285-49C.

**ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE**
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
**Norwood** — Rue Hill. Maison: 8 pièces, 2 chambres à coucher. Premier étage complètement rénové. Armoires nouvelles. Prix seulement $10,900. Hypothèque à 8¼%, C.M.H.C.
**St-Boniface** — Rue Gareau. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Doit être vendue. $4,000 comptant. Balance termes.
**St-Norbert** — Rue de l'Eglise. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Sous-sol fini avec logis: 2 pièces. 2 salles de bains. $6,000 comptant. Balance termes.
**St-Boniface centre** — Immeuble: 10 10 ans, 7 logis. Trois de 2 chambres à coucher; 4 de 1 chambre à coucher. Revenu annuel: $8,600. Possibilité d'augmentation. Prix: $73,000. Propriétaire porterait hypothèque.
**M. Ayotte sera absent jusqu'au 3 avril 1970. Prière de contacter:**
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
Larry Legros: 253-9312
47-279-47C.

## Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 26 février 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

**Les arrivages:** 3,400 bovins, 1,200 veaux, 7,200 porcs, 25 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,125 bovins, 400 veaux, 6,400 porcs, 85 moutons et agneaux.)

| | |
|---|---|
| **Bouvillons** | |
| Choix, 1,000 lb | $32.00—32.50 |
| Bons | 31.00—32.00 |
| Moyens | 29.00—31.00 |
| Communs | 25.00—28.00 |
| **Génisses** | |
| Choix | $30.00—31.00 |
| Bonnes | 29.00—30.00 |
| Moyennes | 26.00—28.50 |
| Communes | 20.00—25.00 |
| **Vaches** | |
| Bonnes | $23.50—24.50 |
| Moyennes | 21.50—23.00 |
| Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve | 15.00—21.00 |
| **Taureaux** | |
| Bons et maigres | $26.00—27.00 |
| Communs et gras | 20.00—25.00 |
| **Veaux** | |
| Bons et choix | $45.00—49.00 |
| Moyens | 38.00—44.00 |
| Communs | 25.00—37.00 |

**Porcs**
Les porcs de $35.85—37.15 ($37.15 à la fermeture). Les truies de $27.80—28.05.

**Agneaux et moutons**
Agneaux bons, 80 lb ......$30.00—31.00

## Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

| | |
|---|---|
| A—gros | 42.1 |
| A—moyens | 37.5 |
| A—petits | 31 |

## Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

| | |
|---|---|
| **Poulets** | |
| Poulets à frire | .19 |
| Poulets 4-5½ lb | .18-.19½ |
| Poulets 5½-6¾ lb | .19½-.21 |
| Poulets, plus de 6¾ lb | -.23 |
| **Poules** | |
| Moins de 4½ lb | .06-.10 |
| 4½-5¾ lb | .06-.10 |
| Plus de 5¾ lb | .13-.14 |

**Avis aux créanciers**

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CONRAD TOUCHETTE, du village de Lorette, au Manitoba, Ouvrier retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 1 - 147, avenue Provencher, Saint-Boniface 6, Manitoba, le ou avant le 23 mars, A.D. 1970.

Daté à Saint-Boniface, au Manitoba, ce 12e jour de février, A.D. 1970.

F. R. AVANTHAY,
Procureur de la succession.

On demande un représentant pour vendre
**ANNONCES SUR CALENDRIERS ET OBJETS SPECIAUX**
A plein temps ou pour ajouter à vos affaires ne concurrençant pas les nôtres. Les commissions les plus élevées payées chaque semaine.
Rotocolor Press Limited
24 Ferrand Drive
Don Mills, Ontario.

Salle de réception du
**CENTRE ST-LOUIS**
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h p.m. à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher

Les meilleures AUTOS en ville
Avant d'acheter ne manquez pas de voir
**GASTON ROCHON**
chez
**Community**
CHEV-OLDS (1965) LTD.

Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923

**CARDA**
CARDA de St-Paul Ltée Tél.: 645-4056

**FERME PORCINE:**
Trois quarts de section de terre, 425 acres en culture. Nouvelle porcherie avec toutes les facilités modernes, pouvant mettre 800 porcs sur le marché par année.
C'est une chance unique; seulement $6,000.00 comptant, la balance sur location avec option d'achat.

**FERME BOVINE:**
Six quarts de section de terre, 685 acres en culture. Excellente pour l'engraissement de bovins; abris et enclos modernes et tout neuf.

**FERME LAITIERE:**
Trois ou cinq quarts de section de terre, située à proximité d'un marché pour le lait en nature.

Pour tous autres renseignements, contactez CARDA de St-Paul Ltée

**EMPLOYEURS!**


Nos fiches contiennent un nombre toujours grandissant d'ouvriers et d'ouvrières qualifiés et disponibles.

| | |
|---|---|
| Soudeurs | Mécanographes |
| Caissières | Monteurs |
| Vendeurs | Emballeuses |
| Entreposeurs | Manoeuvres |
| Commis | Dactylographes |

**Centre de Main-d'oeuvre du Canada**
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
283, rue Taché St-Boniface
Téléphone 233-3469

*Assemblée générale annuelle*
de
# LA SAUVEGARDE

AVIS est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde aura lieu jeudi, le 26 mars 1970, à 10 heures a.m., à l'Hôtel Sheraton-Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal (Salle de bal) aux fins suivantes:

1. **Prendre connaissance du rapport financier annuel**
2. **Elire les administrateurs**
3. **Nommer les vérificateurs**
4. **Ratifier le Règlement général No 1 de la Compagnie**
5. **Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée**

Par ordre du Conseil d'administration
**André Gariépy**
Secrétaire
Montréal, le 6 mars 1970

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
## JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
**Pour la semaine du 23 au 27 février 1970**
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 74 | 74 | 74 | 74 | 74 |
| C.W. No 3 | 70.4 | 70.4 | 70.4 | 70.4 | 70.4 |
| Fourrage No 1 | 69.2 | 69.2 | 69.2 | 69.2 | 69.2 |
| Fourrage No 2 | 66.2 | 66.2 | 66.2 | 66.2 | 66.2 |
| Fourrage No 3 | 63.2 | 63.2 | 63.2 | 63.2 | 63.2 |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. No 2 6 rangs | 114.2 | 114.2 | 114.2 | 114.2 | 114.2 |
| C.W. No 3 6 rangs | 112.2 | 112.2 | 112.2 | 112.2 | 112.2 |
| Fourrage No 1 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102.4 |
| Fourrage No 2 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100.4 |
| Fourrage No 3 | 97 | 97 | 97 | 97 | 97.4 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. No 2 | 110⅞ | 111⅜ | 111⅛ | 110.6 | 107⅞ |
| C.W. No 3 | 105 | 105.2 | 104⅞ | 104⅝ | 103⅝ |
| C.W. 2 rej. | 106⅞ | 107⅜ | 107⅛ | 106.6 | 105⅞ |
| C.W. No 4 | 87⅞ | 81 | 80⅝ | 80.2 | 79⅛ |
| Ergot | 78⅞ | 79 | 78⅝ | 78.2 | 77⅛ |
| Sur voie net | 110⅜ | 111 | 110⅝ | 110.2 | 109⅛ |

OPTIONS — WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **COLZA —** | | | | | |
| Mars | 315 | 314 | 312 | 298 | 290 |
| Mai | 298.2 | 298.6 | 299 | 293.6 | 288 |
| Juillet | 289 | 288.2 | 289⅜ | 286.4 | 283 |
| Novembre | 231 | 228.4 | 227.6 | 227.4 | 228.4 |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Mai | 74.2 | 74.2 | 74.2 | 74.2 | 73⅞ |
| Juillet | 75 | 75 | 75 | 75 | 75 |
| Octobre | 75.6 | 75.6 | 75.6 | 75.6 | 75.6 |
| **ORGE —** | | | | | |
| Mai | 107.2 | 107.2 | 107.2 | 107.2 | 107.2 |
| Juillet | 108 | 108 | 108 | 108 | 108 |
| Octobre | 109 | 109 | 109 | 109 | 109 |
| **LIN —** | | | | | |
| Mai | 290 | 292 | 291.6 | 291.6 | 289.2 |
| Juillet | 288.2 | 289.2 | 288.2 | 287.4 | 286 |
| Octobre | 280.6 | 281.6 | 282⅜ | 282.4 | 281 |
| Novembre | 278.6 | 278 | 278 | 278 | 278.2 |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Mai | 113⅞ | 114 | 113⅝ | 113.2 | 112⅛ |
| Juillet | 108⅝ | 108.4 | 108 | 107.4 | 106.4 |
| Octobre | 109.6 | 109⅝ | 109⅜ | 109⅜ | 108.4 |

## Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14

*Etat des Revenus et Dépenses*

**pour l'année terminée le 31 décembre 1969**
(en comparaison du budget de 1969)

| | Revenus actuels | Evaluation budgétaire | Surplus (Déficit) |
|---|---|---|---|
| **Revenus—** | | | |
| Gouvernement du Manitoba | $2,036,512.08 | $2,097,624.00 | $(61,111.92) |
| Gouvernements municipaux | 448,043.00 | 448,043.00 | .............. |
| Autres commissions scolaires | 300.00 | 500.00 | (200.00) |
| Individus | 7,587.00 | 7,900.00 | (313.00) |
| Autres sources | 26,310.50 | 26,400.00 | (89.50) |
| **Total des Revenus** | $2,518,752.58 | $2,580,467.00 | $(61,714.42) |
| **Dépenses—** | | | |
| Administration — Générales | $ 134,856.95 | $ 136,830.00 | $ 1,973.05 |
| Administration — Enseignement | 110,055.70 | 108,500.00 | (1,555.70) |
| Enseignement | 1,486,240.20 | 1,470,000.00 | (16,240.20) |
| Enseignement — Education des adultes | 5,463.61 | 7,400.00 | 1,936.39 |
| Fonctionnement et Entretien: | | | |
| Edifices scolaires | 217,848.49 | 212,740.00 | (5,108.49) |
| Autres édifices | 5,661.91 | 6,160.00 | 498.09 |
| Transport des élèves | 248,103.92 | 301,500.00 | 53,396.08 |
| Autres services | 85.27 | 500.00 | 414.73 |
| Dépenses de Capital: Service de la dette | 281,462.85 | 281,463.00 | .15 |
| Autobus scolaires | 7,113.91 | 21,700.00 | 14,586.09 |
| Autres | 25,084.62 | 33,674.00 | 8,589.38 |
| **Total des Dépenses** | $2,521,977.43 | $2,580,467.00 | $58,489.57 |
| **Déficit net pour l'année** | (3,224.85) | .................. | (3,224.85) |

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport financier qui a été préparé et vérifié par Forest, Guénette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à Ste-Anne, Manitoba.

**Dawson Memorial**
Monuments "Lonite"
Ventes — Installation gratuite
Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
**Fontaine & Compagnie**
165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425




**Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.**
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

**JOS. PIERSON**
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Nova • Chevelle
• Oldsmobile • Cutlass
• Monte-Carlo
• Camions Chevrolet

Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
**CARTER MOTORS LTD.**
Automobiles usagées "garanties" de première condition

**Salle académique du Collège de Saint-Boniface**
**9 - 13 mars**
9 h 30 du matin à 9 h 30 du soir



"Avoir et être 1970"

— Expositions
— Conférences
— Films

Architecture — littérature — photographie
artisanat — danse — musique —
peinture — sculpture — théâtre

Pour tous renseignements: tél. 247-4819
tél. 247-9303